



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 5 - Numéro 31

8 août 2008

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2007

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	6
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	29
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	90
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	92
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés des valeurs	94
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation et organismes d'autorégulation	194
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation et des OAR	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviations :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDRVM :	Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Productions Action Motivation inc. et Valeurs mobilières Desjardins inc</i>	2004-016	Alain Gélinas	26 août 2008, 9 h 30	Demande de prolongation d'une ordonnance de blocage [LVM-250 (2° al.)]	Avis d'audience du 7 août 2008
2°	<i>Normand Théberge c. Autorité des marchés financiers (Girard et al.)</i>	2008-020	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	27 août 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM 322]	Avis d'audience du 24 juillet 2008
3°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Future Growth Group inc. et Future Growth Fund Limited et Future Growth Market Neutral Equity Fund Limited et Future Growth World Fund et Adrian Samuel Leemhuis (intimés)</i>	2008-013	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	28 août 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite des audiences <i>pro forma</i> des 2, 20 mai et 26 juin 2008 <i>Audience pro forma</i>
4°	<i>Vincenzo Farrugia (Michelin et ass.) c. Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs</i>	2008-026	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 août 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision d'un organisme d'autorégulation [LVM 322]	<i>Audience pro forma</i> Avis d'audience du 24 juillet 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>mobilières (OCRCVM)</i>					
5°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Elliott Page Limitée (Financière Manuvie)</i>	2008-023	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 août 2008, 14 h 00	Demande de blâme et de pénalité administrative [LVM 273 et 273.1]	Audience <i>pro forma</i> Avis d'audience du 24 juillet 2008
6°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Compagnie Trust CIBC</i>	2008-024	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 août 2008, 14 h 00	Demande de blâme et de pénalité administrative [LVM 273 et 273.1]	Audience <i>pro forma</i> Avis d'audience du 24 juillet 2008
7°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Globevest Capital Inc.</i>	2008-025	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 août 2008, 14 h 00	Demande de pénalité administrative [LVM 273.1]	Audience <i>pro forma</i> Avis d'audience du 24 juillet 2008 a
8°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Landbankers International MX, s.a. de c.v. et Sierra Madre Holdings MX, s.a. de c.v. et Bonzac Asociados, s.a. de c.v. et L&B Landbanking Trust, s.a. de c.v. et</i>	2008-016	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	4 septembre 2008, 10 h 00	Demande d'ordonnance réciproque d'interdiction d'opération sur valeurs et d'activités de conseiller en valeurs [LVM 265, 266, 318.2 et 323.8.1]	Suite de l'audience du 24 juillet 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Especialistas en Tierra Ejidales Y Comunales, s.a. de c.v. et Grupo Sierra Vallarta, s.a. de c.v. et Brian J. Wolf Zacharias et Roger Fernando Ayuso Loyo et Alan Hemingway et Kelly Friesen et Sonja A. McAdam et Ed Moore et Kim Moore et Jason Rogers et Dave Urrutia (intimés)</i>					
9°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. F.D. De Leuw & Associés inc. et Francis Daniel De Leuw (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)</i>	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	10 septembre 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite de l'audience du 6 juin 2008
10°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. F.D. De Leuw & Associés inc. et Francis Daniel De Leuw (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)</i>	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	11 septembre 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences des 6 juin et 10 septembre 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
11°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Themistoklis Papadopoulos et Mario Bright et PNB Management inc. et 2967-9420 Québec inc. et David Mizrahi et Brian Ruse et 4384610 Canada inc. et 4190424 Canada inc. (intimés) (Allali, avocats) et Angela Shafidas et Services Financiers Dundee inc. (Heenan Blaikie, avocats) et M^e Daniel Meyer Ouaknine et Sydney Elhadad et Royal-Lepage Versailles et Renée Sarah Arsenault et Nicolas Tétrault et Groupe Sutton Royal inc. et D. Mizrahi & Associated Ltd (Irving Mitchell Kalichman, avocats) et Giuseppe (Joseph) Geroue et Anthanasios Papadopoulos et Paul</i>	2008-004	Alain Gélinas	18 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Requête de levée partielle de blocage de M ^e Frédéric Allali (Allali avocats) pour les intimés 4384610 canada inc. et 4190424 canada inc.	À la suite de la décision 2008-004-004 du 29 avril 2008, de l'audience du 8 mai, du 3 juillet 2008 et du 18 juillet 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Chronopoulos et Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal et Jean Robillard, ès qualités d'administrateur provisoire de P.N.B. Management inc., 2967-9420 Québec inc., 4190424 Canada inc. et 4384610 Canada inc. (McCarthy Tétrault)</i>					
12°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Conseiller Interinvest Corporation du Canada Ltée (Stein & Stein, avocats) (intimée)</i>	2008-009	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	19 septembre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-158 et 273.1]	À la suite de l'audience du 17 juin 2008 Si l'audience ne peut procéder le 19 septembre, celle-ci sera remise au 25 septembre 2008
13°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna</i>	2007-033	Alain Gélinas	22 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>				Demande d'audience des intimés	
14°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus</i>	2007-033	Alain Gélinas	23 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et de l'audience du 22 septembre 2008 L'audience se terminera à 14 h 00

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>					
15°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et</i>	2007-033	Alain Gélinas	24 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22 et 23 septembre 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada)</i> (mises en cause)					
16°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Conseiller Interinvest Corporation du Canada Ltée (Stein & Stein, avocats) (intimée)</i>	2008-009	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	25 septembre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-158 et 273.1]	À la suite de l'audience du 17 juin 2008
17°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682</i>	2007-033	Alain Gélinas	26 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22, 23 et 24 septembre 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>					
18°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papatouliou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Man. inc. et Mario Bright et Focus Managem. inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>	2007-033	Alain Gélinas	29 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22, 23, 24 et 26 septembre 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
19°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Paribas (Canada) (mises en cause)</i>	2007-033	Alain Gélinas	30 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22, 23, 24, 26 et 29 septembre 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
20°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de patrimoine Intégralis (Gowling Lafleur Henderson) (intimée)</i>	2008-019	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	8 octobre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-159 et 273.1]	À la suite de la demande du 25 juin 2008, de l'avis d'audience du 26 juin 2008 et de la remise du 22 juillet 2008
21°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. 9-1-1 Finance inc. et Groupe 9-1-1 Finance S.E.N.C. et Mario Corriveau et Frédéric C. Tremblay et Liz Perez Villarreal et Johanne L'Heureux et Alice Plamondon et Jean-Paul Mercier (intimés) (Woods, avocats)</i>	2008-005	Alain Gélinas	9 octobre 2008, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 31 janvier 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 1 ^{er} février 2008 et des audiences <i>pro forma</i> du 11, 28 février et 31 mars 2008 ainsi que des remises du 16 mai, du 19 juin 2008 et du 15 juillet 2008 <i>Audience pro forma</i>

Le 8 août 2008

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Claude St Pierre, Secrétaire général à l'adresse suivante :
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211
Courriel : secretariat@bdrvm.com www.bdrvm.com

2.2 DÉCISIONS

BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION EN VALEURS MOBILIÈRES

PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N°: 2006-022

N° DE DÉCISION : 2006-022-009

DATE : Le 27 mai 2008

EN PRÉSENCE DE : M^e GÉRALD LA HAYE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDERESSE

c.

JACQUES GAGNE

et

MARTINE GRAVEL

et

9112-2192 QUEBEC INC.

et

9151-2632 QUEBEC INC.

et

DANIEL BELANGER

INTIMES

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA

et

BANQUE CIBC

MISES EN CAUSE

PROLONGATION D'UNE ORDONNANCE DE BLOCAGE

*[art. 250 (2^e AL.), Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., chap. V-1.1) & art. 93 (3^e), Loi sur l'Autorité des marchés financiers (L.R.Q., chap A-33.2)]*M^e France Saint-Denis

Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 27 mai 2008

DÉCISION

LES FAITS

Le 19 octobre 2006, à la demande de l'Autorité des marchés financiers (ci-après, l' « *Autorité* »), le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (ci-après, le « *Bureau* ») a prononcé, notamment,

une ordonnance de blocage visant les comptes des sociétés intimées¹, en vertu des articles 249 et 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*² et de l'article 93 (3^o) de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³.

Cette ordonnance a été prolongée aux dates suivantes :

- le 8 janvier 2007⁴;
- le 13 avril 2007⁵;
- le 3 juillet 2007⁶;
- le 20 septembre 2007⁷;
- le 11 décembre 2007⁸; et
- le 5 mars 2008⁹.

Le 2 mai 2008, l'Autorité a adressé au Bureau une demande de prolongation de blocage; le Bureau a, le 5 mai 2008, envoyé un avis d'audience aux parties intimées pour les convoquer à une audition devant se tenir le 27 mai 2008, à son siège. Le 12 mai 2008, le procureur de Jacques Gagné et de Martine Gravel a fait parvenir une demande de remise au Bureau mais, en l'absence de motifs de remise et vu l'opposition de la demanderesse, le Bureau a, par lettre datée du 14 mai, rejeté cette demande. Le 26 mai 2008, la veille de l'audience, le procureur de Jacques Gagné et de Martine Gravel a réitéré sa demande de remise.

L'AUDIENCE

L'audience s'est tenue au siège du Bureau le 27 mai 2008, tel que prévu. Le tout s'est déroulé en l'absence des intimés ou mises en cause ou de leurs procureurs, encore qu'ils aient reçu signification de l'avis d'audience du Bureau et de la demande de l'Autorité.

Le tribunal a, dans un premier temps, rejeté la demande de remise faite le 26 mai par le procureur des intimés.

La procureure de l'Autorité a affirmé au tribunal que l'Autorité étudiait toujours l'opportunité d'entamer des poursuites pénales envers les intimés. Elle fait valoir qu'une enquête de l'Autorité dure jusqu'à la conclusion des procédures judiciaires ou administratives engagées par celle-ci et cite à cet effet la décision *Richard Mercille*¹⁰ et la décision ordonnant la prolongation du blocage dans le présent dossier rendue le 5 mars 2008¹¹.

Le membre du tribunal a interrogé la procureure de l'Autorité sur la longueur des délais dans ce dossier et lui a demandé le délai dans lequel l'Autorité entendait prendre une décision quant à d'éventuelles poursuites pénales à l'encontre des intimés. La procureure de l'Autorité a alors affirmé que cette décision serait prise d'ici au prochain renouvellement de blocage.

-
1. *Autorité des marchés financiers c. Jacques Gagné, Martine Gravel, 9112-2192 Québec Inc., 9151-2632 Québec Inc. et als.*, 10 novembre 2006, Vol. 3, n° 45, BAMF, 17.
 2. L.R.Q., c. V-1.1.
 3. L.R.Q., c. A-33.2.
 4. *Autorité des marchés financiers c. Jacques Gagné, Martine Gravel, 9112-2192 Québec Inc., 9151-2632 Québec Inc. et als.*, 2 février 2007, Vol. 4, n° 4, BAMF 18.
 5. *Autorité des marchés financiers c. Jacques Gagné, Martine Gravel, 9112-2192 Québec Inc., 9151-2632 Québec Inc. et als.*, 27 avril 2007, Vol. 4, n° 17, BAMF, 20.
 6. *Autorité des marchés financiers c. Jacques Gagné, Martine Gravel, 9112-2192 Québec Inc., 9151-2632 Québec Inc. et als.*, 20 juillet 2007, Vol. 4, n° 29, BAMF, 13.
 7. *Autorité des marchés financiers c. Jacques Gagné, Martine Gravel, 9112-2192 Québec Inc., 9151-2632 Québec Inc. et als.*, 9 novembre 2007, Vol. 4, n° 45, BAMF, 15.
 8. *Autorité des marchés financiers c. Jacques Gagné, Martine Gravel, 9112-2192 Québec Inc., 9151-2632 Québec Inc. et als.*, 11 janvier 2008, Vol. 5, n° 1, BAMF, 42.
 9. *Autorité des marchés financiers c. Jacques Gagné, Martine Gravel, 9112-2192 Québec Inc., 9151-2632 Québec Inc. et als.*, 2 mai 2008, Vol. 5, n° 17, BAMF, 18.
 10. *Richard Mercille*, 1990-12-14, Vol. XXI, n° 50, BCVMQ, 22.
 11. Précitée, note 9.

LA DÉCISION

Le tribunal reconnaît que l'enquête de l'Autorité s'étend aux mesures visant l'application de la réglementation en matière de valeurs mobilières, y compris celles visant à réprimer les infractions.

Le tribunal comprend que l'Autorité doit disposer d'un certain délai pour procéder à l'étude du dossier d'enquête. Cela étant, l'Autorité ne peut obtenir une prolongation de blocage pour le simple motif qu'elle retarde sa prise de décision quant à l'opportunité d'entamer des poursuites pénales. Ainsi que le Bureau l'a affirmé dans le cadre du présent dossier, l'Autorité a le devoir d'agir avec diligence tout au long de l'enquête et des procédures judiciaires et administratives qui en sont le prolongement¹².

Par conséquent, c'est en raison de la déclaration de M^e Saint-Denis selon laquelle une décision au sujet des poursuites pénales sera prise d'ici la prochaine audience sur prolongation de blocage que le tribunal juge qu'il est justifié d'accueillir la présente demande de prolongation de blocage.

Le 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹³ prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre et si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières estime que les exigences prévues à la loi sont respectées et que, conformément aux dispositions de l'article 323.5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁴, l'intérêt public justifie de donner suite à la demande de prolongation de blocage qui lui a été présentée par l'Autorité des marchés financiers.

Le Bureau, en vertu du deuxième alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁵ et de l'article 93 (3^o) de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*¹⁶, accueille la demande de prolongation de blocage de l'Autorité :

- il ordonne à la Banque nationale du Canada, sise au 6250, rue Cousineau, St-Hubert, (Québec), J3Y 8X9, de ne pas se départir des fonds en dépôt dans le compte portant le numéro no 2567197 ainsi que dans tous les autres comptes au nom de 9151-2632 Québec inc.; et
- il ordonne à la Banque CIBC, sise au 5950, rue Cousineau, St-Hubert, (Québec) J3Y 7R9, de ne pas se départir des fonds en dépôt dans le compte portant le numéro no 7702914 ainsi que dans tous les autres comptes au nom de 9112-2192 Québec inc.

Cette décision entrera en vigueur à compter de la date à laquelle elle est prononcée et le demeurera jusqu'au 25 août 2008, inclusivement, à moins qu'elle ne soit ultérieurement modifiée ou abrogée par le Bureau.

Fait à Montréal, le 27 mai 2008.

(S) *Gerald La Haye*

M^e Gerald La Haye, membre

COPIE CONFORME

(S) *Violette Leblanc*

Violette Leblanc, conseillère juridique

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

12. *Ibid.*

13. Précitée, note 2.

14. *Ibid.*

15. *Ibid.*

16. Précitée, note 3.

2.2 DÉCISIONS (SUITE)

BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION EN VALEURS MOBILIÈRES

PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2007-008

DÉCISION N° : 2007-008-011

DATE : le 11 juillet 2008

EN PRÉSENCE DE : M^e JEAN-PIERRE MAJOR
M^e ALAIN GÉLINAS

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
DEMANDERESSE

c.
GESTION GUYCHAR (CANADA) INC.

et

177889 CANADA INC.

et

3330575 CANADA INC.

et

3965121 CANADA INC.

et

GUY CHARRON

et

RICHARD LANTHIER

et

HUGUETTE GAUTHIER

et

GÉRALD TURP

et

TURP DTD CONSULTANTS INC.

INTIMÉS

et

BANQUE DE MONTRÉAL

et

CAISSE POPULAIRE DE ROSEMONT

MISES EN CAUSE

DÉSISTEMENT DE GÉRALD TURP ET DE TURP DTD CONSULTANTS INC RELATIF
À LEUR DEMANDE DE LEVÉE DE BLOCAGE

Article 41 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières* (R.R.Q., c. V-1.1, r.0.1.3)] [Art. 249, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., chap. V-1.1), art. 93 (3°), *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., chap. A-33.2)

M^e Nicole Martineau,
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

M^e Pierre-Alexandre Viau (Woods, avocats)
Procureur de Gestion Guychar (Canada) Inc., 177889 Canada Inc., 3330575 Canada Inc., 3965121
Canada Inc., Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier, intimés

Dates d'audience : 2 et 9 juillet 2008

DÉCISION

Le 16 avril 2008, le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (ci-après le « Bureau ») prononçait la décision n° 2007-008-001 à l'encontre de plusieurs intimés, dont Gérald Turp et de Turp DTD Consultants inc.; par cette décision, le Bureau, suite à la demande de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l' « Autorité ») prononçait une ordonnance de blocage à l'encontre de ces deux intimés¹.

Le 1^{er} mai 2007, Gérald Turp et de Turp DTD Consultants inc. adressaient au Bureau une demande d'audience afin de contester l'ordonnance de blocage.

Le Bureau a tenu plusieurs jours d'audience à la suite à cette demande.

Le 1^{er} juillet 2008, ces deux intimés ont adressé au Bureau un désistement de leur demande de levée de blocage du 1^{er} mai 2007.

Le Bureau prend acte du désistement mettant fin à la demande du 1^{er} mai 2007 de Gérald Turp et Turp DTD Consultants inc. d'être entendus.

Le Bureau tient à souligner que les ordonnances de blocage telles que modifiées depuis leur adoption sont notamment toujours en vigueur en ce qui a trait aux intimés Gérald Turp et à Turp DTD Consultants inc.

Fait à Montréal, le 11 juillet 2008.

(S) *Jean-Pierre Major*
M^e Jean-Pierre Major, vice-président

(S) *Alain Gélinas*
M^e Alain Gélinas, président par intérim

COPIE CONFORME

(S) *Claude St Pierre*
Claude St Pierre, secrétaire général
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

1. *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) Inc., 177889 Canada Inc., 3330575 Canada Inc., 3965121 Canada Inc., Guy Charron, Richard Lanthier, Huguette Gauthier, Banque de Montréal, Gérald Turp, Turp DTD Consultants Inc. et Caisse populaire de Rosemont*, 18 mai 2007, Vol. 4, n° 20, BAMF, 23.

2.2 DÉCISIONS (SUITE)

BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION EN VALEURS MOBILIÈRES

PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2007-033

DÉCISION N° : 2007-033-004

DATE : le 12 juin 2008

EN PRÉSENCE DE : M^o JEAN-PIERRE MAJOR

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
DEMANDERESSE

c.

GESTION DE CAPITAL TRIGLOBAL INC.

et

SOCIÉTÉ DE GESTION DE FORTUNE TRIGLOBAL INC.

et

THEMISTOKLIS PAPADOPOULOS

et

ANNA PAPATHANASIOU

et

FRANCO MIGNACCA

et

JOSEPH JEKKEL

et

PNB MANAGEMENT INC.

et

MARIO BRIGHT

et

FOCUS MANAGEMENT INC.

et

IVEST FUND LTD.

et

KEVIN COOMBES

et

3769682 CANADA INC.

INTIMÉS

et

INTERACTIVE BROKERS

et

BANQUE CIBC

et

GROUPE FINANCIER BANQUE TD

et

BNP PARIBAS (CANADA)

et

JEAN ROBILLARD, ÈS QUALITÉS D'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DE GESTION
DE CAPITAL TRIGLOBAL INC.

MIS EN CAUSE

PROLONGATION DE BLOCAGE

[art. 250 (2^e al.), *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., chap. V-1.1) & art. 93 (3^e) *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., chap. A-33.2)]

M^e Richard Proulx
Procureur de l'Autorité des marchés financiers

M^e Malcom Oppen et M^e Tania Alfonsi
Procureurs de Franco Mignacca

Date d'audience : 10 juin 2008

DÉCISION

Le 21 décembre 2007, le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (ci-après le « Bureau ») a, à la suite d'une demande de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l' « Autorité »), prononcé la décision 2007-033-001¹ afin d'adopter les ordonnances suivantes :

1. une ordonnance de blocage, en vertu des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec² et de l'article 93 (3^e) de *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³;
2. une ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs, en vertu de l'article 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁴ et de l'article 93 (6^e) de *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*⁵;
3. une ordonnance d'interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs, en vertu de l'article 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁶ et de l'article 93 (7^e) de *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*⁷;
4. une recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire, en vertu de l'article 257 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁸ et de l'article 93 (4^e) de *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*⁹.

Cette décision fut prononcée à l'encontre des mises en cause et des intimés suivants :

LES INTIMÉS :

- Gestion de Capital Triglobal inc.;
- Société de gestion de fortune Triglobal inc.
- Themistoklis Papadopoulos;
- Anna Papatthanasiou;
- Franco Mignacca;

1. *Autorité des marchés financiers c. Gestion de Capital Triglobal inc., Société de gestion de fortune Triglobal inc., Themistoklis Papadopoulos, Anna Papatthanasiou, Franco Mignacca, Joseph Jekkel, PNB Management inc., Mario Bright, Focus Management inc, Ivest Fund Ltd, Kevin Coombes, 3769682 Canada Inc., Interactive Brokers, Banque CIBC, Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada)*, 11 janvier 2008, Vol. 5, n° 1, BAMF, 13.

2. L.R.Q., c. V-1.1.

3. L.R.Q., c. A-33.2.

4. Précitée, note 2.

5. Précitée, note 3.

6. Précitée, note 2.

7. Précitée, note 3.

8. Précitée, note 2.

9. Précitée, note 3.

- Joseph Jekkel;
- PNB Management inc.;
- Mario Bright;
- Focus Management inc.;
- Ivest Fund Ltd;
- Kevin Coombes; et
- 3769682 Canada Inc.

LES MISES EN CAUSES

- Interactive Brokers;
- Banque CIBC;
- Groupe Financier Banque TD; et
- BNP Parisbas (Canada).

Notons que le 21 décembre 2007, la ministre des Finances du Québec a prononcé une décision à l'effet de nommer un administrateur provisoire et désignait M. Jean Robillard, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton et Cie à titre d'administrateur provisoire de la société Capital Triglobal inc. à la place du conseil d'administration¹⁰. M. Jean Robillard est mis en cause dans la présente instance.

Le 18 mars 2008, l'ordonnance de blocage du Bureau fut prolongée pour une période de 90 jours, suite à une demande de l'Autorité¹¹.

LA DEMANDE DE PROLONGATION DE BLOCAGE DE L'AUTORITÉ

Le 15 mai 2008, l'Autorité a adressé au bureau une demande de prolongation de blocage. Le 16 mai 2008, le Bureau adressait un avis d'audience aux intimés et aux mis en cause pour une audience devant se tenir à son siège le 10 juin 2008. Cet avis d'audience fut dûment signifié à toutes les parties aux litiges.

L'AUDIENCE DU 10 JUIN 2008

L'audience s'est tenue au siège du Bureau le 10 juin 2008, en présence du procureur de l'Autorité et de celui de l'intimé Franco Mignacca. Les autres intimés et mis en cause n'étaient ni présents ni représentés à l'audience.

Le procureur de l'Autorité a fait entendre le témoignage d'un employé de cet organisme à l'appui de sa demande de blocage, à savoir un membre du service des enquêtes ; ce dernier a témoigné quant au statut de l'enquête de l'Autorité et du fait que les motifs initiaux de l'enquête étaient toujours existants. Plus précisément, il a révisé quels étaient tous les motifs initiaux justifiant que le Bureau prononce la décision du 21 décembre 2007¹². Il en a conclu que l'essentiel de ces motifs existaient toujours à la date de l'audience et qu'il était donc justifié que le blocage qui fait l'objet de la présente décision soit prolongé.

Il a aussi témoigné à l'effet que des demandes d'information ont été adressées auprès des autorités financières des Îles Caïmans et que l'Autorité attendait la documentation ainsi demandée.

Le procureur de Franco Mignacca s'est opposé à ce que le blocage visant son client soit renouvelé. Il a soumis au Bureau que celui-ci ne représentait pas un risque pour les épargnants et que le rôle que ce dernier avait joué dans ce dossier était secondaire et mineur.

LE DROIT

10. Québec, Ministre des Finances, *Administration provisoire de Gestion de Capital Triglobal inc : Désignation d'un administrateur provisoire*, Québec, 21 décembre 2007, Min. R. Bachand, 3 pages.

11. *Autorité des marchés financiers c. Gestion de Capital Triglobal inc., Société de gestion de fortune Triglobal inc., Themistoklis Papadopoulos, Anna Papathanasiou, Franco Mignacca, Joseph Jekkel, PNB Management inc., Mario Bright, Focus Management inc, Ivest Fund Ltd, Kevin Coombes, 3769682 Canada Inc., Interactive Brokers, Banque CIBC, Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) et Jean Robillard, ès qualités d'administrateur provisoire de gestion de capital Triglobal inc.*, 11 avril 2008, Vol. 5, n° 14, BAMF, 21.

12. Précitée, note 1.

Il appert que l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹³ prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession¹⁴. De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle¹⁵. Enfin, le Bureau peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont il a le dépôt ou qui en ont la garde ou le contrôle¹⁶.

Le Bureau tient à rappeler qu'il considère que le but d'un blocage de fonds est de protéger les intérêts des épargnants, comme le disait d'ailleurs la Commission des valeurs mobilières du Québec dans la décision *Mercille*¹⁷ :

« De plus, la jurisprudence a reconnu que l'on doit interpréter la Loi sur les valeurs mobilières en se rappelant le rôle protecteur joué par les commissions et leur mission qui est de protéger le public. »¹⁸

Le 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁹ prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre et si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister. Or, un seul des intimés, en l'occurrence M. Mignacca, s'est prévalu de la possibilité de s'opposer au renouvellement de l'ordonnance de blocage qui lui est offerte par la loi. Les autres intimés ainsi que les mises en cause dans le présent dossier ne se sont pas prévalus de cette possibilité.

L'ANALYSE

Nous croyons que la preuve soumise par l'Autorité dans le cadre de cette demande de prolongation des ordonnances du Bureau prononcées le 21 décembre 2007 et le 18 mars 2008 est concluante à l'effet que l'enquête se poursuit activement (rencontre de témoins et demande d'informations auprès des autorités des îles Caïmans) et que les motifs initiaux énoncés lors de l'audition *ex-parte* tenue le 20 décembre 2007 sont toujours présents.

Sauf pour l'intimé, Franco Mignacca, tous les autres intimés, malgré la signification de l'avis de présentation, ne se sont pas manifestés pour cette audition.

M^e Oppen, qui représente l'intimé Mignacca, soulève principalement que la société Gestion de Capital Triglobal inc. ayant fait faillite, après le 21 décembre 2007, l'intimé Mignacca n'est plus un risque pour le public investisseur et que par conséquent, le Bureau ne devait pas prolonger l'ordonnance à son égard.

Avec respect, nous ne sommes pas d'accord avec cette prétention ; le fait que la société Triglobal ait fait faillite n'absout pas les gestes illégaux qu'auraient pu commettre un ou plusieurs individus avant la faillite. Concernant l'intimé Mignacca, l'Autorité allègue qu'il était en décembre 2007, administrateur de Triglobal et aussi son directeur de la conformité. Or, il est allégué que Triglobal a effectué des placements illégaux et que l'intimé Mignacca a participé directement ou indirectement à ces placements illégaux.

Par conséquent, le Bureau considère que l'intimé Mignacca n'a pas, lors de l'audience, établi que les motifs de l'ordonnance initiale avaient cessé d'exister.

LA DÉCISION

Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières a pris connaissance de la demande de l'Autorité des marchés financiers, du témoignage de l'enquêteur de cet organisme et de la preuve présentée en cours d'audience et des arguments de son procureur, le tout tel qu'entendu au cours de l'audience du 17 mars 2008 devant ce tribunal. Il a de même entendu le contre-interrogatoire du témoin de l'Autorité qui a été mené par le procureur de l'intimé Franco Mignacca ainsi que les arguments que ce dernier a présentés au tribunal.

13. Précitée, note 2.

14. *Id.*, art. 249 (1^o).

15. *Id.*, art. 249 (2^o).

16. *Id.*, art. 249 (3^o).

17. *Richard Mercille*, 1990-12-14, Vol. XXI, n^o 50, BCVMQ, 22.

18. *Id.*, 25.

19. Précitée, note 2.

Le tribunal en vient à la conclusion que l'intimé Franco Mignacca n'a pas établi que les motifs de l'ordonnance originale de blocage du 21 décembre 2007²⁰, telle que renouvelée le 18 mars 2008²¹, aient cessé d'exister. En d'autres mots, il n'a pas rencontré le fardeau de preuve qui lui incombe d'établir que ce qui avait justifié le Bureau de prononcer la première décision dans ce dossier avait changé au point qu'il ne serait plus nécessaire de prolonger le blocage.

Par contre, le Bureau estime que l'Autorité a rencontré le fardeau de preuve qui lui incombe, à savoir de prouver que son enquête continue de façon active et que les motifs de l'ordonnance initiale sont toujours présents. Cela l'amène à prononcer la décision suivante, le tout en vertu du paragraphe 3° de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*²² et du 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec²³ :

- il ordonne à Interactive Brokers, sise au 1800, av. McGill College, Bur. 2106, Montréal, Québec, H3A 3J6, de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession au nom de Ivest Fund Ltd.;
- il ordonne à Ivest Fund Ltd., située au British Colonial Center of Commerce, One Bay Street, suite 400, P.O. Box N-3935 à Nassau, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession et de ne pas retirer ou s'appropriier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour elle, au Québec;
- il ordonne à l'Interactive Brokers, sise au 1800, av. McGill College, Bur. 2106, Montréal, Québec, H3A 3J6, de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession au nom de Focus Management inc.;
- il ordonne à Focus Management inc., situé au P.O. Box 30440, Seven Mile Beach, Grand Cayman à Cayman Island, BWI, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession et de ne pas retirer ou s'appropriier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour elle, au Québec;
- il ordonne à l'Interactive Brokers, sise au 1800, av. McGill College, Bur. 2106, Montréal, Québec, H3A 3J6, de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession dans le compte portant le numéro n° U93827 ainsi que dans tous les autres comptes au nom de PNB Management inc.;
- il ordonne à la Banque CIBC, sise au 1155, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H3B 3Z4, de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession dans le compte portant le numéro n° 3926214 ainsi que dans tous les autres comptes au nom de PNB Management inc.;
- il ordonne à PNB Management inc., située au 518-3551, boul St-Charles, Kirkland, Québec, H9H 3C4, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession et de ne pas retirer ou s'appropriier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour elle;
- il ordonne à Groupe Financier Banque TD, sise au 500, rue St-Jacques, 12^e étage, Montréal (Québec) H2Y 1S1 et 1289, av. Greene, Westmount (Québec) de ne pas se départir des fonds en dépôt, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession dans les comptes dont les numéros apparaissent ci-après ainsi que dans tous les autres comptes au nom de Gestion de Capital Triglobal inc. :
 - n° CDA 524887-4160;
 - n° CDA 5247153-4160;
 - n° CDA 0302568-4772;
 - n° CDA 0302894-4772;

20. Précitée, note 1.

21. Précitée, note 11.

22. Précitée, note 3.

23. Précitée, note 2.

- n° CDA 5209319-4772;
 - n° CDA 5209327-4772; et
 - n° CDA 7301007-4772.
- il ordonne à Gestion de Capital Triglobal inc., située 1304, rue Green, bur. 301, Montréal, Québec, H3Z 2B1, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession et de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour elle;

Cependant, la présente ordonnance de blocage à l'encontre de Gestion de Capital Triglobal inc. ne sera pas opposable à Jean Robillard, ès qualités d'administrateur provisoire de Gestion de capital Triglobal inc. qui a été nommé par la ministre des Finances le 21 décembre 2007 pour gérer ladite compagnie, suivant la recommandation du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières²⁴.

- il ordonne à Société de gestion de fortune Triglobal inc., située au 2000, rue Peel, bur. 540, Montréal, Québec, H3A 2W5, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession et de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour elle ;
- il ordonne à Themistoklis Papadopoulos, Anna Papathanasiou, Franco Mignacca, Joseph Jekkel et Mario Bright de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession;
- il ordonne à Themistoklis Papadopoulos, Anna Papathanasiou, Franco Mignacca, Joseph Jekkel et Mario Bright de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux;
- il ordonne à Themistoklis Papadopoulos, Anna Papathanasiou, Franco Mignacca, Joseph Jekkel, Mario Bright et Gestion de Capital Triglobal inc. de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens appartenant à des investisseurs et qui sont entre les mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle;
- il ordonne à Themistoklis Papadopoulos, Anna Papathanasiou, Franco Mignacca, Joseph Jekkel, Mario Bright et Gestion de Capital Triglobal inc. de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens appartenant à Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd;

Conformément à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*²⁵, la présente ordonnance de blocage entre immédiatement en vigueur pour une période de 90 jours, renouvelable, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

Fait à Montréal, le 12 juin 2008.

(S) Jean-Pierre Major

M^e Jean-Pierre Major, vice-président

24. Précitée, note 10.

25. Précitée, note 2.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Aucune information.

3.5 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DES INSCRITS

Aucune information.

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.7.1 Autorité

Aucune information.

3.7.2 BDRVM

Aucune information.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0662

DATE : 5 août 2008

LE COMITÉ : M ^e Janine Kean	Présidente
M. Felice Torre, A.V.A.	Membre
M. Pierre Larose, A.V.A.	Membre

M^e MICHELINE RIOUX, ès qualité de syndic de la Chambre de la sécurité financière
Partie plaignante

c.

MONSIEUR GUY D'ARCY, conseiller en sécurité financière, conseiller en assurance et
rentes collective et représentant en épargne collective
Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SUR SANCTION

[1] Le 28 avril 2008, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni au siège social de la Chambre sis au 300, rue Léo-Pariseau, 26^e étage, à Montréal et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire laquelle contenait dix-huit (18) chefs d'accusation.

[2] Le 6 mai 2008, face à la demande d'ordonnance de non publication de la décision à rendre présentée par l'intimé lors de la preuve et représentations sur la plainte, le comité requerra, au cours d'un appel conférence avec les procureurs des parties, leurs prétentions sur l'existence de compétence du comité de discipline

CD00-0662

PAGE : 2

d'ordonner la non publication de la décision dans le cas d'une sanction ordonnant une radiation permanente. Dans les circonstances, il a été convenu que le délibéré ne débiterait qu'une fois leurs arguments respectifs reçus par le comité, l'intimé devant agir en premier lieu.

[3] Ainsi, le délibéré commença le 18 juin 2008, date de réception par le comité des arguments du procureur de la plaignante. En même temps était joint le curriculum vitae de M. Alain C. Roy (P-52) dont le rapport avait été produit lors de l'audition du 28 avril 2008 et dont la plaignante réclamait les frais. Il est à noter que cette réclamation fut contestée par l'intimé.

[4] Ceci étant dit, il ressort du dossier que tous les gestes reprochés à l'intimé concernent une seule cliente et se sont déroulés du mois de décembre 1997 au mois de mai 2000.

[5] Aussi, il y a lieu de préciser que les accusations ont trait au défaut d'explications quant aux risques inhérents à un prêt levier, à l'absence de profil d'investisseur et d'analyse de besoins financiers, au défaut de respecter les besoins de la cliente et de prioriser ses intérêts, à des appropriations de fonds, à des informations trompeuses et mensongères fournies à la cliente, au défaut par l'intimé de subordonner son intérêt personnel à celui de sa cliente ainsi qu'à la fabrication de faux pour laisser croire à l'existence de placements garantis et enfin, à la souscription d'une police d'assurance-vie universelle qui ne répondait pas aux besoins de la cliente et de fausses représentations quant au rendement du placement découlant de cette police d'assurance-vie universelle.

CD00-0662

PAGE : 3

[6] L'intimé s'est finalement approprié la somme d'environ 13 000 \$ pour ses fins personnelles, somme qu'il a toutefois complètement remboursée à la cliente.

[7] D'entrée de jeu, par l'entremise de son procureur, l'intimé enregistra un plaidoyer de culpabilité.

[8] Par la suite, les parties informèrent le comité qu'elles avaient des recommandations communes à lui soumettre.

[9] Puis, la plaignante fit état des principaux faits entourant les infractions et, notant les documents les plus pertinents, produisit les cahiers de pièces regroupant les pièces P-A-1 à P-49, lesquels il compléta en produisant les pièces P-50 et P-51.

LES REPRÉSENTATIONS COMMUNES SUR SANCTION

[10] Quant aux sanctions à être imposées, les parties déclarèrent avoir convenu d'amendes pour les chefs 1, 2 et 16 totalisant la somme de 7 000 \$, des radiations temporaires à être purgées concurremment et ayant une durée de six (6) mois à cinq (5) ans selon les chefs ainsi que trois (3) chefs pour lesquels une radiation permanente était retenue. À cette fin, les procureurs produisirent un document résumant les recommandations conjointes (S-1) signé par les procureurs des parties et l'intimé lui-même.

[11] À l'appui de ces recommandations, le procureur de la plaignante fit une revue succincte des décisions rendues sur des infractions semblables par le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière.

CD00-0662

PAGE : 4

[12] Puis, l'intimé a témoigné devant le comité, demandant de lui octroyer un délai pour acquitter lesdites amendes et suggérant un versement mensuel de 150 \$ dollars et ce, à partir du 31^e jour de la décision à être rendue.

[13] Ses revenus, pour l'année 2007 ont été d'environ 13 500 \$ et il a produit, à l'appui, un avis de cotisation pour l'année 2007 (I-5).

[14] L'intimé a relaté les difficultés financières rencontrées au cours des dernières années. Malgré de nombreuses tentatives (I-1 à I-5), il n'a pu obtenir quelque assurance-responsabilité que ce soit, en conséquence de la plainte disciplinaire portée contre lui. Ainsi, il aurait cessé, dès le mois de juillet 2007, d'exercer activement sa profession bien qu'il détient toujours ses permis auprès de la *Commission des services financiers de l'Ontario* et de l'*Autorité des marchés financiers*, au Québec. L'intimé a précisé qu'il a épuisé ses économies et que c'est le revenu de travail de son épouse qui comble les autres besoins de la famille.

[15] L'intimé a indiqué avoir aussi dû faire appel à la famille pour le paiement de l'hypothèque du mois de janvier 2008 au montant de 1 329 \$ qui était en souffrance, tel qu'attesté par l'avis de non-paiement de la *Banque Laurentienne* produit (I-6).

[16] Ce serait grâce à un emprunt contracté par son épouse qu'il a pu rembourser totalement sa cliente à la fin de l'année 2006.

[17] L'intimé a aussi prié le comité de donner suite à la demande de non publication de la décision, présentée par son procureur. Étant très impliqué dans sa communauté, il craint que la publication de la décision, dans un journal local l'identifiant, puisse nuire à la santé de sa fille âgée de 16 ans qui commence à peine à récupérer après avoir

CD00-0662

PAGE : 5

vécu de sérieuses difficultés d'adaptation et d'intégration dans son milieu scolaire et social depuis leur arrivée à Embrun en 1993.

[18] La ville d'Embrun est située à quarante (40) kilomètres d'Ottawa et selon l'intimé, a une population d'environ cinq mille (5 000) habitants. Selon l'intimé, la publication de la décision dans un journal de cette localité risquerait d'alimenter négativement les compagnons de classe et amis de sa fille. L'intimé confia être particulièrement préoccupé par cette conséquence, sa fille pouvant être exposée, dans ces circonstances, à revivre une aggravation de ses problèmes.

[19] À l'audience, cette demande de non publication de la décision fut contestée par le procureur de la plaignante qui soumit deux (2) décisions rendues sur des demandes semblables mais à l'égard de radiation temporaire par les comités de discipline de l'Ordre professionnel des pharmaciens du Québec¹ et de la Chambre de la sécurité financière². Aucune de ces deux décisions ne comportait d'ordonnance de radiation permanente et par conséquent aucun des comités n'a eu à se prononcer sur la compétence du comité d'accorder une dispense de publication d'avis de radiation permanente.

MOTIFS ET DÉCISION

[20] Le comité est satisfait de la preuve offerte et, vu le plaidoyer de culpabilité, déclare l'intimé coupable des dix-huit (18) chefs d'accusation portés contre lui.

¹ *Ordre professionnel des pharmaciens du Québec c. Louise Langis*, numéro 30-02-01459, 8 avril 2003.

² *Chambre de la sécurité financière c. Claude Courmoyer*, CD00-0578, 30 août 2006.

CD00-0662

PAGE : 6

[21] Les gestes reprochés se sont échelonnés entre 1997 et 2000 alors qu'il exerce sa profession depuis 1991. Les infractions pour lesquelles l'intimé a été déclaré coupable sont par ailleurs d'une gravité objective importante compromettant la confiance que doivent avoir les clients à l'égard des conseils et services du professionnel.

[22] Ces gestes dénotent un comportement contraire aux règles de probité et de transparence, l'intimé ayant même eu recours à la falsification de documents pour couvrir ses gestes.

[23] Toutefois, l'intimé n'a aucun antécédent disciplinaire. Le comité croit que les sanctions proposées sont justes et raisonnables et qu'il n'y a pas de raison de s'en dissocier compte tenu, entre autres, de la connexité de certains chefs, du fait qu'une seule cliente est impliquée et de la période relativement courte pendant laquelle les infractions ont été commises, sans oublier le récit fourni par l'intimé sur les besoins particuliers qu'exigeait la situation familiale en matière de santé durant la période concernée.

[24] De plus, face à la situation financière décrite par l'intimé, il apparaît raisonnable au comité d'acquiescer à sa demande d'acquitter les amendes à raison d'un versement mensuel de 150 \$ par mois mais sous peine de déchéance du terme advenant le non-paiement d'une mensualité.

[25] Aussi, le comité ne donnera pas suite, pour les raisons mentionnées ci-après, à la condamnation réclamée par la plaignante concernant les frais du rapport préparé par M. Alain C. Roy, qualifié d'expert par la plaignante.

CD00-0662

PAGE : 7

[26] Le comité n'a pas eu l'opportunité de vérifier la qualification d'expert de l'auteur de ce rapport n'ayant reçu que subséquemment son curriculum vitae ou la description de ses qualifications. De même, vu que l'intimé a reconnu ses fautes, le comité n'a pas eu à apprécier la force probante du témoignage de M. Roy ou de son rapport pour les fins de la preuve des infractions. En outre, le comité tient compte que les coûts reliés à l'enquête devant le comité ont été réduits au minimum du fait par l'intimé de convenir de recommandations communes sur sanction.

[27] L'intimé sera donc condamné au paiement des déboursés y compris les frais d'enregistrement conformément à l'article 151 du *Code des professions*, à l'exception des frais d'expertise.

[28] Quant à la demande d'une ordonnance de non publication d'un avis de radiation permanente, le procureur de l'intimé, bien que soumettant que l'article 180 (2) du *Code des Professions* n'est pas impératif, ne soumit aucune doctrine ou décisions appuyant ses prétentions.

[29] Le comité retiendra les arguments du procureur de la plaignante qui soutint que, le comité n'avait aucune compétence pour dispenser le secrétaire du comité de discipline de publier un avis de la radiation permanente vu qu'il s'agit d'une obligation créée à cet égard par le législateur au secrétaire du comité de discipline.

[30] Citons un extrait de doctrine de Sylvie Poirier³, qu'il rapporta et où elle écrit :

«Lorsqu'un professionnel fait l'objet d'une radiation permanente, d'une limitation ou suspension permanente de son droit d'exercice ou d'une révocation de son permis [...].

³ Sylvie Poirier, «La discipline professionnelle au Québec», Les Éditions Yvon Blais Inc., Cowansville, 1998, p. 179.

CD00-0662

PAGE : 8

Dans ces cas, la publication d'un avis de la décision est obligatoire. »

(Nos soulignés)

[31] De plus, parmi les décisions⁴ qu'il a soumises, nous retiendrons, pour les fins de la présente décision, un extrait de celle rendue dans *Thibault*⁵ :

« [32] La publicité des décisions rendues par le Comité de discipline est obligatoire lorsqu'il s'agit d'une radiation permanente, tel qu'établi par le dernier alinéa de l'article 180 du Code des professions. »

ainsi que de celle où la Cour d'appel⁶ déclarait au sujet du caractère impératif de l'article 180 (2) :

« [...] le législateur n'a pas cru nécessaire d'apporter des réserves au caractère impératif des obligations de la secrétaire du Comité prévues à l'article 180; [...] »

[32] Encore plus récemment, dans *Gauthier c. Roberge*⁷, la Cour supérieure confirmait que l'article 180 du *Code des professions* n'octroie aucune compétence au comité de discipline pour dispenser le secrétaire du comité de publier un avis de radiation permanente dans un journal local. Seul le secrétaire du comité a l'obligation de faire publier un avis de radiation définitive dans un journal distribué dans le lieu où le professionnel avait un domicile professionnel, et ce, dans un but de protection du public; le comité de discipline n'a plus aucune discrétion pour intervenir dans l'exécution de ce devoir du secrétaire du comité.

[33] De plus, tel qu'énoncé par le Tribunal des professions dans *Forté c. Notaires*⁸, le comité n'a pas compétence pour condamner l'intimé aux frais de publication de l'avis de

⁴ *Brunet c. Notaires* [2002] QCTP 115A; *Thibault c. Thomas*, Comité de discipline du Barreau du Québec, 3 octobre 2005.

⁵ *Supra*, note 4.

⁶ *Docteur A.A. c. Médecins*, 1996 CanLII 6584 (QC C.A.), pp. 3 et 4.

⁷ [2003] R.J.Q. 1793.

⁸ [1999] D.D.O.P. 338 (T.P.).

CD00-0662

PAGE : 9

la décision imposant la radiation permanente, le législateur n'ayant rien précisé en ce sens.

[34] En ce qui concerne la demande de dispense à l'égard des radiations temporaires, le comité est d'avis qu'en l'espèce, bien que le législateur ne prévoie pas d'exception pour les professionnels exerçant en région, il s'agit de circonstances exceptionnelles puisque ce n'est pas tant sa réputation que l'intimé demande de préserver par cette dispense mais bien la santé de sa fille de 16 ans.

[35] Le comité a été en mesure de constater la sincérité de l'intimé au cours de son témoignage relatant les difficultés vécues par sa fille depuis leur arrivée à Embrun et les nombreuses démarches qui ont dû être entreprises afin de l'accompagner à travers cela. Le comité n'a pas de raison de douter de l'honnêteté de l'intimé en rapport avec cette demande de dispense.

[36] En conséquence, le comité donne suite à la demande de dispense de publication d'avis de radiation temporaires.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

DÉCLARE l'intimé coupable de chacun des dix-huit (18) chefs d'accusation portés contre lui;

CONDAMNE l'intimé à une amende de 2 000 \$ sur le chef 1 et à une amende de 2 500 \$ sur chacun des chefs 2 et 16, le tout totalisant une somme de 7 000 \$;

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimé comme membre de la Chambre de la sécurité financière sur le chef 3, pour une période de six (6) mois;

CD00-0662

PAGE : 10

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimé comme membre de la Chambre de la sécurité financière sur chacun des chefs 4, 5, 6, 8, 9, 10, 12, 13 et 14 pour une période de cinq (5) ans, à être purgée de façon concurrente;

ORDONNE la radiation permanente de l'intimé comme membre de la Chambre de la sécurité financière sur chacun des chefs 7, 11 et 15;

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimé comme membre de la Chambre de la sécurité financière sur chacun des chefs 17 et 18 pour une période d'un (1) an, à être purgée de façon concurrente;

ACCORDE à l'intimé d'acquitter les amendes par versements mensuels de 150 \$, devant débiter le 31^e jour suivant la présente décision, sous peine de déchéance du terme;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément à l'article 151 du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26), à l'exception des frais d'expertise.

CD00-0662

PAGE : 11

(s) Janine Kean

M^e Janine Kean

Présidente du comité de discipline

(s) Felice Torre

M. Felice Torre, A.V.A.

Membre du comité de discipline

(s) Pierre Larose

M. Pierre Larose, A.V.A.

Membre du comité de discipline

M^e René Vallerand
DONATI MAISONNEUVE
Procureur de la partie plaignante

M^e Martin Courville
LAROCHE ROULEAU
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 28 avril 2008

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0659

DATE : 5 août 2008

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. Robert Archambault, A.V.A.	Membre
M. Albert Audet	Membre

M^e MICHELINE RIOUX, ès qualités de syndic de la Chambre de la sécurité financière
Partie plaignante

c.

M. MARTIN BEAULÉ, conseiller en sécurité financière et conseiller en assurance et rentes collectives
Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] À la suite de sa décision sur culpabilité, le 10 juin 2008, le comité de discipline s'est réuni au siège social de la Chambre de la sécurité financière sis au 300, Léo-Pariseau, 26^e étage, Montréal, et a procédé à l'audition sur sanction.

[2] La plaignante était représentée par son procureur alors que l'intimé, bien qu'un avis d'audition lui ait été dûment signifié, était absent.

[3] Après une certaine période d'attente, ce dernier ne s'étant manifesté ni auprès du greffe ni auprès de la plaignante, cette dernière fut autorisée à procéder par défaut.

CD00-0659

PAGE : 2

REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE

Chefs d'accusation 2 et 3

[4] Après avoir rappelé les faits et mentionné que sur ces chefs l'intimé avait été déclaré coupable d'appropriation de fonds, que les victimes étaient d'un certain âge, quelque peu vulnérables et enfin, après avoir souligné que les infractions allaient très certainement au cœur de la profession, la plaignante réclama sur chacun d'eux la radiation permanente de l'intimé.

[5] À l'appui de sa suggestion, elle cita certaines décisions antérieures du comité où l'intimé, déclaré coupable d'appropriation de fonds à des fins personnelles, avait été radié de façon permanente.

[6] Elle évoqua ainsi l'affaire de *Mme Léna Thibault c. M. Marc Bergeron* (CD00-0682) où le comité, qui avait ordonné la radiation permanente de l'intimé, en discutant des actes reprochés à ce dernier, avait écrit : « *Le comité est d'avis que les actes reprochés sont de nature telle que la protection du public risquerait d'être compromise s'il était permis à l'intimé d'exercer sa profession.* »

[7] Elle mentionna aussi les décisions du comité dans les affaires de *Mme Léna Thibault c. M. Jean-François Grignon* (CD00-0625), de *Me Micheline Rioux c. M. Robert Lamoureux* (CD00-0415) et de *Mme Léna Thibault c. M. Alain Boileau* (CD00-0648) où les intimés, reconnus coupables de s'être appropriés à des fins personnelles les sommes que leur avaient confiées leurs clients, avaient également été radiés de façon permanente. Elle rappela qu'en cette dernière affaire le comité avait notamment déclaré : « *La gravité objective des fautes commises par l'intimé, qui touchent*

CD00-0659

PAGE : 3

directement à l'exercice de la profession, est indiscutable. Le détournement de fonds est en effet l'une des fautes les plus sérieuses que puisse commettre un conseiller en sécurité financière. »

Chef d'accusation 5

[8] Sur ce chef, la plaignante réclama l'imposition d'une amende de 6 000 \$.

[9] Elle justifia sa demande en expliquant que l'intimé avait déjà été déclaré coupable d'une infraction de même nature et avait été condamné le 24 juillet 2003 à une amende de 1 000 \$. Certains éléments subjectifs propres au dossier avaient alors convaincu le comité de refuser de souscrire aux arguments du syndic et l'avait amené à mitiger la sanction. Malgré cela, l'intimé avait en l'occurrence récidivé.

[10] La plaignante exposa donc que si elle réclamait l'imposition d'une amende de 6 000 \$ c'était notamment que la faute de l'intimé comportait un élément de redite et que ce dernier avait manqué aux engagements qui lui avaient antérieurement valu la clémence du comité.

[11] Elle termina ses représentations en suggérant la publication de la décision et la condamnation de l'intimé au paiement des déboursés.

MOTIFS ET DISPOSITIF

[12] L'intimé a été admis à la profession à la fin de 1997.

CD00-0659

PAGE : 4

[13] Le 24 juillet 2003, il a été déclaré coupable de fautes déontologiques rattachées à huit (8) chefs d'accusation disciplinaires. Il a bénéficié de l'indulgence du comité qui a refusé de lui imposer les amendes plus élevées que réclamait alors la plaignante.

[14] Or, à l'encontre de la confiance que lui a alors témoignée le comité, il a de nouveau manqué à ses obligations professionnelles.

Chefs d'accusation 2 et 3

[15] À ces chefs, il a été déclaré coupable de s'être approprié les fonds appartenant à ses clients démontrant clairement alors une absence d'intégrité et de probité.

[16] La gravité objective de ses fautes où l'on retrouve un élément de redite ne fait aucun doute. Le détournement de fonds est en effet, comme le comité l'a plusieurs fois mentionné, l'une des infractions les plus sérieuses que puisse commettre un représentant. Ce type d'infraction va au cœur de la profession. Elle est de plus de nature à discréditer celle-ci aux yeux du public.

[17] Par ailleurs, la preuve présentée au comité n'a révélé aucun effort de sa part pour tenter de rembourser les clients en cause. Ces derniers ont dû être indemnisés de leurs pertes par le Fonds d'indemnisation des services financiers. Enfin, aucun facteur objectif ou subjectif atténuant n'a été présenté en sa faveur.

[18] Dans de telles circonstances, le comité est d'avis que la protection du public serait compromise si l'intimé était autorisé à continuer d'exercer sa profession. Souscrivant généralement aux arguments de la plaignante, celui-ci donnera donc suite

CD00-0659

PAGE : 5

aux recommandations de cette dernière et imposera à l'intimé sur chacun desdits chefs la radiation permanente.

Chef d'accusation 5

[19] À ce chef, l'intimé a été déclaré coupable du défaut de collaborer à l'enquête du syndic.

[20] Il s'agit d'une répétition de situation puisqu'en 2004 l'intimé a été condamné à une amende de 1 000 \$ pour ce même type d'infraction.

[21] De tels comportements démontrent à l'évidence une absence de respect pour l'autorité régissant la conduite des membres de la profession.

[22] Dans l'affaire précitée de *Mme Léna Thibault c. M. Jean-François Grignon* (CD00-0625) le comité écrivait : « *Comme l'a à maintes reprises rappelé notre comité, le syndic exerce un rôle essentiel en regard du mandat de la Chambre de voir à la protection du public. Entraver son travail et l'empêcher d'exercer sa tâche constitue une faute sérieuse.* »

[23] Aussi dans un effort de dissuasion et afin que les membres comprennent bien leur responsabilité à l'égard du syndic, de telles fautes ont généralement été sanctionnées avec rigueur par le comité.

[24] À plusieurs reprises, notre comité a en effet condamné l'intimé, déclaré coupable d'une première infraction de cette nature, au versement d'une amende de 3 000 \$. Tel fut le sort réservé pour n'en citer que quelques-uns aux intimés dans les affaires de

CD00-0659

PAGE : 6

Mme Léna Thibault c. M. Jean-François Grignon (CD00-0625) et de Me Micheline Rioux c. M. Sylvain Desgens (CD00-0605).

[25] En l'espèce, en l'absence d'éléments objectifs ou subjectifs atténuants, compte tenu qu'il s'agit d'une récidive et du caractère dissuasif et d'exemplarité que devrait en pareille circonstance revêtir la sanction et parce qu'il souscrit généralement aux arguments de la plaignante, le comité donnera suite à la recommandation de cette dernière. Sur ce chef, l'intimé sera condamné au paiement d'une amende de 6 000 \$.

[26] Enfin, ne voyant aucun motif de ne pas également y donner suite, le comité suivra les recommandations de la plaignante relativement à la publication de la décision et à la condamnation de l'intimé au paiement des déboursés.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

Sur chacun des chefs d'accusation 2 et 3 :

ORDONNE la radiation permanente de l'intimé;

Sur le chef d'accusation 5 :

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 6 000 \$;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier aux frais de l'intimé un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où l'intimé a ou avait son domicile professionnel;

CD00-0659

PAGE : 7

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (L.R.Q. chap. C-26).

(s) François Folot

M^e FRANÇOIS FOLOT
Président du comité de discipline

(s) Robert Archambault

M. ROBERT ARCHAMBAULT, A.V.A.
Membre du comité de discipline

(s) Albert Audet

M. ALBERT AUDET
Membre du comité de discipline

M^e Marie-Claude Sarrazin
BORDEN LADNER GERVAIS
Procureurs de la partie plaignante

L'intimé est absent et non représenté.

Date d'audience : 10 juin 2008

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-0669

DATE : 1 août 2008

LE COMITÉ : M ^e Janine Kean	Présidente
M ^{me} Michèle Barbier, A.V.A.	Membre
M. François Faucher, Pl. Fin.	Membre

LÉNA THIBAUT, ès qualités de syndic adjointe de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

LUC WILSON

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] Le 8 juillet 2008, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni aux bureaux de la Commission des lésions professionnelles sis au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, à Montréal pour entendre la preuve et les représentations sur sanction suite à la déclaration de culpabilité rendue le 25 janvier 2008 par ce même comité.

[2] Le délibéré débuta le 18 juillet 2008, tel que convenu à l'audience, sur réception des arguments des parties sur la demande de dispense de publication de la décision à rendre sur sanction en l'espèce.

CD00-0669

PAGE : 2

[3] Ainsi, l'intimé a été déclaré coupable sur les deux (2) chefs d'accusation portés contre lui et avaient trait à une appropriation de fonds d'un montant de 215 000 \$ et du défaut d'avoir informé sa cliente des frais de rachat sur des retraits de placements.

[4] D'entrée de jeu, le procureur de l'intimé informa le comité qu'elle avait rencontré son client et que celui-ci avait manifesté son désir de ne pas être présent devant le comité pour cette audition. Elle ajouta qu'en conséquence aucune preuve ne serait présentée et qu'elle se limiterait à faire des représentations.

[5] Pour sa part, le procureur de la plaignante confirma n'avoir que des représentations à faire valoir.

REPRÉSENTATIONS DES PARTIES SUR SANCTION

A) La plaignante

[6] Ainsi, la plaignante, par l'entremise de son procureur, entreprit de transmettre ses recommandations sur sanction. Ainsi elle suggéra au comité, pour le premier chef ayant trait à l'appropriation de fonds, une radiation permanente. Pour le deuxième chef, elle réclama une amende de 2 000 \$ dollars pour avoir fait défaut d'agir dans l'intérêt de sa cliente en ne l'informant pas de l'imposition de frais de rachat lors des retraits des argents placés.

[7] À ces sanctions, le procureur de la plaignante ajouta la demande d'une ordonnance de publication de la décision à être rendue dans les journaux et les frais y afférents ainsi que les déboursés et frais d'enregistrement de l'instance.

CD00-0669

PAGE : 3

[8] À l'appui de ses recommandations, elle remit un cahier regroupant des décisions rendues par le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière sur des faits qui, à son avis, étaient semblables à ceux prouvés en l'instance. Les sanctions proposées en l'espèce seraient conformes à celles rendues dans ces décisions pour des infractions semblables.

B) L'intimé

[9] L'intimé, par l'entremise de son procureur, informa le comité qu'il reconnaissait que les sanctions demandées répondaient à la norme en pareille matière et ne contestait donc pas ces demandes.

[10] Son procureur ajouta que l'intimé n'avait pas l'intention de reprendre la pratique dans le domaine, qu'il avait débuté un autre emploi qui, somme toute, ne lui rapportait que des revenus modestes sur la base d'un tarif horaire de 15 \$.

[11] En conséquence, le procureur de l'intimé demanda au comité de lui accorder un délai de douze (12) mois pour le paiement de l'amende et des déboursés auxquels il serait condamné.

[12] En outre, le procureur de l'intimé formula une demande de dispense de la publication de la décision imposant une radiation permanente à son client, sans élaborer davantage sur les motifs qui justifieraient une telle dispense.

CD00-0669

PAGE : 4

[13] Elle déposa à l'appui une décision rendue par le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière le 22 novembre 2005¹, où le comité avait donné suite à la demande de dispense de publication demandée.

C) Réplique

[14] Le procureur de la plaignante contesta rigoureusement au nom de sa cliente la demande de dispense se contentant de dire que la publication d'une radiation permanente était la règle.

MOTIFS ET DÉCISION

[15] Pour ce qui est des sanctions proposées, le comité les estime raisonnables et appropriées dans les circonstances et y donnera suite. L'appropriation de fonds est excessivement grave et indigne du professionnel en qui le public doit pouvoir mettre sa confiance. L'intimé a abusé de la confiance aveugle de sa cliente envers lui pour s'approprier ces fonds. En l'espèce, le comité est d'avis que cette infraction commande la radiation permanente, une sanction sévère mais conforme aux décisions rendues en pareil cas.

[16] Compte tenu de la demande de dispense du procureur de l'intimé, le comité soumit aux parties, après avoir entendu leurs représentations respectives, son questionnement quant à la compétence du comité de prononcer une telle dispense dans le cas d'une ordonnance de radiation permanente vu l'obligation créée à cet égard pour le secrétaire du comité de discipline en vertu de l'article 180 du *Code des professions* et l'absence de discrétion du comité semblant découler de l'article 156 du

¹ *Syndic c Patry*, CD00-0587.

CD00-0669

PAGE : 5

Code des professions puisqu'il ne mentionne cette discrétion que dans le cas de radiation temporaire.

[17] Il fut convenu que les procureurs feraient parvenir leurs représentations écrites sur la question du comité au plus tard le 18 juillet 2008. Or, le procureur de l'intimé, par lettre datée du 17 juillet 2008, informa le comité qu'elle n'avait aucun argument à offrir sur la question posée sur la compétence du comité d'accorder la dispense demandée. De même, le procureur de la plaignante n'a transmis aucune argumentation supplémentaire sur la compétence du comité mais a fait sienne celle reçue par le comité dans une autre affaire sur la même question.

[18] Le comité est d'avis qu'il n'a pas discrétion pour accorder la dispense demandée de publication de la décision dans le cas de radiation permanente.

[19] Le comité s'est appuyé en ce sens, entre autres, sur un extrait de doctrine de Sylvie Poirier², où elle écrit :

« Lorsqu'un professionnel fait l'objet d'une radiation permanente, d'une limitation ou suspension permanente de son droit d'exercice ou d'une révocation de son permis [...].

Dans ces cas, la publication d'un avis de la décision est obligatoire. »

(Nos soulignés)

[20] De plus, parmi les décisions³ consultées, citons un extrait de celle rendue dans *Thibault*⁴ :

² Sylvie Poirier, «La discipline professionnelle au Québec», Les Éditions Yvon Blais Inc., Cowansville, 1998, p. 179.

³ *Brunet c. Notaires* [2002] QCTP 115A; *Thibault c. Thomas*, Comité de discipline du Barreau du Québec, 3 octobre 2005.

⁴ *Supra*, note 3.

CD00-0669

PAGE : 6

« [32] La publicité des décisions rendues par le Comité de discipline est obligatoire lorsqu'il s'agit d'une radiation permanente, tel qu'établi par le dernier alinéa de l'article 180 du Code des professions. »

ainsi que de celle où la Cour d'appel⁵ déclarait au sujet du caractère impératif de l'article 180, alinéa 2 :

« [...] le législateur n'a pas cru nécessaire d'apporter des réserves au caractère impératif des obligations de la secrétaire du Comité prévues à l'article 180; [...] »

[21] Encore plus récemment, dans *Gauthier c. Roberge*⁶, la Cour supérieure confirmait que l'article 180 du *Code des professions* n'octroie aucune compétence au comité de discipline pour dispenser le secrétaire du comité de publier un avis de radiation permanente dans un journal local. Seul le secrétaire du comité a l'obligation de faire publier un avis de radiation définitive dans un journal distribué dans le lieu où le professionnel avait un domicile professionnel, et ce, dans un but de protection du public; le comité de discipline n'a plus aucune discrétion pour intervenir dans l'exécution de ce devoir du secrétaire du comité.

[22] De plus, tel qu'énoncé par le Tribunal des professions dans *Forté c. Notaires*⁷, le comité n'a pas compétence pour condamner l'intimé aux frais de publication de l'avis de la décision imposant la radiation permanente, le législateur n'ayant rien précisé en ce sens.

[23] Quant à la demande de délai de paiement soumise par l'intimé, le comité permettra à ce dernier d'acquitter l'amende dans un délai d'un (1) an de la présente décision.

⁵ *Docteur A.A. c. Médecins*, 1996 CanLII 6584 (QC C.A.) pp. 3 et 4.

⁶ [2003] R.J.Q. 1793.

⁷ *Forté c. Notaires*, [1999] D.D.O.P. 338 (T.P.).

CD00-0669

PAGE : 7

[24] L'intimé sera aussi condamné au paiement des déboursés et frais d'enregistrement. Quant à sa demande de délai qui s'appliquait également au paiement des déboursés, le comité est d'avis que rien dans la législation applicable ne l'autorise à donner suite à cette demande et, par conséquent, la rejette.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

ORDONNE la radiation permanente de l'intimé comme membre de la Chambre de la sécurité financière sur le premier chef d'accusation;

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 2 000 \$ sur le deuxième chef d'accusation;

ACCORDE à l'intimé un délai d'un (1) an de la présente décision pour acquitter l'amende;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions article 151 du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26).

(s) Janine Kean

M^e Janine Kean
Présidente du comité de discipline

(s) Michèle Barbier

M^{me} Michèle Barbier, A.V.A.
Membre du comité de discipline

(s) François Faucher

M. François Faucher, Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

CD00-0669

PAGE : 8

M^e Nathalie Lavoie
GAGNÉ LETARTE, s.e.n.c.
Procureurs de la partie plaignante

M^e Pascale Brassard
TERRIEN MARTIN
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : Le 8 juillet 2008

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0554

DATE : 31 juillet 2008

LE COMITÉ : M ^e Guy Marcotte	Président
M. Yvon Fortin, A.V.A., Pl. fin.	Membre
Mme Yannik Hay, A.V.C.	Membre

M^e MICHELINE RIOUX, syndic de la Chambre de la sécurité financière
Partie plaignante

c.

RICHARD MARTEL, conseiller en sécurité financière et représentant en épargne collective
Partie intimée

DÉCISION MINORITAIRE SUR SANCTION

M^e GUY MARCOTTE, président du comité de discipline

[1] L'audition des représentations sur sanction eut lieu le 25 avril 2008. Nous avisons alors les parties que le comité prendrait en délibéré les représentations sur sanction lors de la réception des notes sténographiques, lesquelles furent reçues le 15 mai 2008.

[2] Nous avons lu et annoté la transcription des représentations des parties et étudié les autorités citées.

CD00-0554

PAGE : 2

[3] Lors des représentations sur sanction, on doit tenir compte de la gravité objective de la faute commise et des éléments subjectifs aggravant ou atténuant la sanction à être imposée, soit l'âge de l'intimé, le nombre d'années d'exercice de sa profession et ses antécédents disciplinaires.

[4] Inutile d'insister sur la gravité objective des fautes commises par l'appelant dans l'exercice de sa profession, notre décision sur la culpabilité en témoigne.

[5] Toutefois, les éléments subjectifs doivent être pris en considération dont, notamment :

- l'intimé exerce sa profession depuis 28 ans;
- il en est à sa première comparution devant le comité de discipline;
- la faute alléguée à la plainte remonte à une douzaine d'années.

[6] Il faut souligner que l'analyse des besoins, terme employé actuellement par la réglementation, a toujours existé au sein de la profession et résume plusieurs actions que le professionnel doit accomplir tel que mentionné aux articles 133, 134, 135 et 145 de l'ancien *Règlement du Conseil des assurance de personnes sur les intermédiaires de marché en assurance de personnes*, en vigueur au moment des faits reprochés; ces articles se lisent comme suit :

« 133. Un intermédiaire de marché en assurance de personnes doit agir envers son client ou tout client éventuel avec probité et en conseiller consciencieux, en lui donnant tous les renseignements qui pourraient être nécessaires ou utiles.

134. Un intermédiaire de marché en assurance de personnes doit exposer à son client ou à tout client éventuel de façon complète et objective la nature, les avantages et désavantages du produit ou du

CD00-0554

PAGE : 3

service qu'il lui propose et s'abstenir de donner des renseignements qui seraient inexacts ou incomplets. »

135. Un intermédiaire de marché en assurance de personnes doit fournir à son client ou à tout client éventuel les explications nécessaires à la compréhension et à l'appréciation du produit ou des services qu'il lui propose ou lui rend.

145. Un intermédiaire de marché en assurance de personnes doit rendre compte à son client de tout mandat qui lui a été confié et s'en acquitter avec diligence. »

[7] Il est évident que madame Suzanne Burke et son fils n'ont rien compris des explications données par l'intimé à ces derniers. Leur compréhension était qu'il s'agissait d'un placement sans risque et que le rendement était supérieur à ce que la banque pouvait leur offrir.

[8] Le but de la sanction doit être d'abord dissuasive pour l'intimé et exemplaire pour la profession.

[9] Lors des représentations sur sanction, l'intimé ne témoigna d'aucun remord. Il s'agit d'un élément subjectif aggravant qu'il faut ici considérer.

[10] Le procureur de l'intimé soumet que l'analyse des besoins financiers n'était pas inscrite dans la Loi sur les intermédiaires de marché en assurance de personnes.

[11] Même si une telle analyse n'était pas mentionnée comme telle à la réglementation, cela ne signifie pas que le professionnel doit faire des recommandations injustifiées.

[12] Cette obligation réglementaire d'analyse des besoins est de rédaction récente. À l'époque des faits reprochés, tel que ci-haut cité, ce sont les articles 133, 134, 135 et 145 qui s'appliquent. En fait, ces articles décrivent ce qu'est une analyse de besoins.

CD00-0554

PAGE : 4

[13] **Article 133** : Ni madame Suzanne Burke ni son fils, n'ont reçu de telles informations et les renseignements donnés, notamment le fait que ces placements étaient sécuritaires, alors qu'ils ne l'étaient pas, rappelons-le, ils pouvaient fluctuer à la baisse comme à la hausse.

[14] **Article 134** : Ni madame Burke, ni son fils n'ont reçu de telles informations, notamment quant aux avantages et désavantages du produit conseillé.

[15] **Article 135** : L'intimé n'a pas donné les explications nécessaires à un consentement éclairé de la part de ses clients. Mais encore plus, les explications données quant au rendement étaient inexactes.

[16] Comment, dans de telles circonstances, madame Burke a-t-elle pu donner un consentement valable?

[17] **Article 145** : Je ne vois pas ce que vient faire ici cet article, l'intimé s'est acquitté de sa tâche avec diligence.

[18] Le procureur de l'intimé m'invite, à bon droit, à considérer que l'intimé exerce sa profession depuis de nombreuses années, soit depuis 28 ans, que les faits reprochés remontent à 1996 et qu'il en est à sa première comparution devant le comité de discipline. Enfin, depuis les faits reprochés, soit 12 ans, aucune plainte n'a été portée contre lui.

[19] Il s'agit là donc, d'un geste isolé survenu au cours d'une longue carrière sans faute disciplinaire et le comité se doit d'en tenir compte.

CD00-0554

PAGE : 5

[20] Comme répété à maintes occasions, le comité de discipline n'a pas pour fonction de punir mais de sévir.

[21] Avec égard, je ne puis être d'accord avec mes collègues lorsqu'ils concluent, pour un même chef, à une radiation temporaire pour une période de TROIS (3) MOIS, jointe à une amende de DEUX MILLE DOLLARS (2 000 \$).

[22] Je désire souligner que l'imposition d'une radiation, jointe à une amende, se voit habituellement lors d'un manquement d'ordre économique, ce qui n'est pas le cas ici.

[23] Les sanctions disciplinaires prévues au Code des professions sont graduées en fonction de la gravité de la faute commise. L'amende constitue une peine moins sévère qu'une radiation temporaire.

[24] Je considère, dans les circonstances, qu'une amende de DEUX MILLE DOLLARS (2 000 \$) est une amende juste et raisonnable.

PAR CES MOTIFS, JE

CONDAMNERAIS l'intimé à payer une amende de DEUX MILLE DOLLARS (2 000 \$);

CONDAMNERAIS l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (L.R.Q., chapitre C-26).

(s) Guy Marcotte

Me Guy Marcotte

Président du comité de discipline

CD00-0554

PAGE : 6

DÉCISION MAJORITAIRE SUR SANCTION
YVON FORTIN ET YANNIK HAY, membres du comité de discipline

[25] L'audition des représentations sur sanction eut lieu le 25 avril 2008. Nous avisons alors les parties que le comité prendrait en délibéré les représentations sur sanction lors de la réception des notes sténographiques, lesquelles furent reçues le 15 mai 2008.

[26] Nous avons lu et annoté la transcription des représentations des parties et étudié les autorités citées.

[27] Au moment des faits reprochés, le *Règlement du conseil des assurances de personnes sur les intermédiaires de marché en assurance de personnes* était en vigueur.

[28] Le 19 février 2008, l'intimé était reconnu et déclaré coupable en vertu des articles 133, 134, 135 et 145 qui se lisent comme suit :

« 133. Un intermédiaire de marché en assurance de personnes doit agir envers son client ou tout client éventuel avec probité et en conseiller consciencieux, en lui donnant tous les renseignements qui pourraient être nécessaires ou utiles.

134. Un intermédiaire de marché en assurance de personnes doit exposer à son client ou à tout client éventuel de façon complète et objective la nature, les avantages et désavantages du produit ou du service qu'il lui propose et s'abstenir de donner des renseignements qui seraient inexacts ou incomplets. »

135. Un intermédiaire de marché en assurance de personnes doit fournir à son client ou à tout client éventuel les explications nécessaires à la compréhension et à l'appréciation du produit ou des services qu'il lui propose ou lui rend.

CD00-0554

PAGE : 7

145. Un intermédiaire de marché en assurance de personnes doit rendre compte à son client de tout mandat qui lui a été confié et s'en acquitter avec diligence. »

[29] Ces articles rappellent le devoir impératif de chaque intermédiaire de marché en assurance de personnes de bien connaître son client ou client éventuel et de préciser clairement le mandat que ce dernier lui a confié afin de s'en acquitter avec diligence.

[30] On y précise l'obligation de donner tous les renseignements nécessaires et utiles; également d'exposer la nature, les avantages et désavantages, de même que s'assurer d'une pleine compréhension et appréciation des produits ou services proposés afin de permettre au client ou client éventuel de prendre une décision éclairée.

[31] *Analyse des besoins financiers* et *Profil de l'investisseur* sont des termes utilisés dans la nouvelle réglementation et réfèrent aux mêmes obligations déjà établies et définies dans les règles en place au moment des faits reprochés.

[32] Lors des représentations sur sanction, nous devons tenir compte de la gravité objective de la faute commise et des éléments subjectifs atténuant ou aggravant la sanction, notamment l'époque de la faute alléguée, le nombre d'années d'exercice de sa profession et les antécédents disciplinaires de l'intimé.

[33] Inutile d'insister sur la gravité objective de la faute commise par l'intimé dans l'exercice de sa profession, notre décision sur la culpabilité en témoigne.

[34] Rappelons simplement qu'à l'analyse du témoignage de madame Burke, il ne fait aucun doute que l'information reçue occultait les désavantages possibles liés aux

CD00-0554

PAGE : 8

prêts leviers. Elle n'a donc pas compris clairement tous les aspects du concept proposé et par conséquent ne pouvait prendre une décision éclairée.

[35] Toutefois, des éléments subjectifs atténuants doivent être pris en considération :

- la faute alléguée à la plainte remonte à près d'une douzaine d'années;
- l'intimé exerce sa profession depuis 28 ans;
- il en est à sa première comparution devant le comité de discipline.

[36] D'autre part, la preuve a dévoilé que monsieur Martel a été un important collaborateur dans l'élaboration du concept financier faisant l'objet de la plainte.

[37] Il en fut aussi un ardent promoteur, donnant plusieurs séances de formation aux intermédiaires de marché en assurance de personnes (intermédiaires) qui avaient un lien commercial avec son entreprise, un centre de distribution de produits financiers.

[38] Certains des documents synthèses, proposés aux intermédiaires comme outils de vente, manquaient de rigueur et prêtaient à confusion.

[39] Son statut de directeur et formateur lui conférait une influence significative sur les intermédiaires, dont plusieurs étaient novices dans la profession.

[40] On s'étonne de l'incohérence entre d'une part, les réponses fournies par monsieur Martel lors des représentations sur sanction lorsqu'interrogé par M^e Lavoie, procureure de la syndic, eu égard à son implication personnelle dans les dossiers des intermédiaires reliés à son bureau officiant dans les dossiers impliquant le prêt levier et

CD00-0554

PAGE : 9

d'autre part, l'information colligée dans la pièce P-26 (documents 49 à 49.2), une lettre signée par monsieur Martel le 8 novembre 2001.

[41] Nous croyons qu'à titre de professionnel chevronné, soucieux du respect envers la profession et les clients éventuels, il était de son devoir de s'assurer que tous les intermédiaires à qui il donnait de la formation aient une compréhension plus complète des concepts complexes dont il faisait la promotion.

[42] Par ailleurs, dans son témoignage madame Burke a clairement indiqué que cette aventure l'avait plongée dans un état de stress auquel elle n'était nullement préparée.

[43] Lors des représentations sur sanction, l'intimé ne témoigna d'aucun remord. Voilà des éléments subjectifs aggravants qu'il nous faut ici considérer.

[44] La sanction doit être d'abord dissuasive pour l'intimé et exemplaire pour la profession.

[45] Dans ses représentations, la procureure de la syndic recommande une radiation temporaire du certificat de l'intimé pour une durée de 6 mois plus une amende de 2 000 \$.

[46] En référence d'autorités, elle cite entre autres, la cause CD00-0538, *Syndic c. Yves Patenaude*, dans laquelle le certificat de l'intimé a été radié pour une période de 12 mois plus une amende de 4 000 \$.

[47] Cette plainte réfère pertinemment au concept du prêt levier vendu de façon inappropriée. Toutefois on note que l'exercice fut répété à quatre reprises durant une période de 2 ans et toujours au désavantage d'une seule et même cliente.

CD00-0554

PAGE : 10

[48] De son côté, le procureur de l'intimé soutient qu'une simple réprimande serait appropriée.

[49] Aucune des autorités produites en référence par ce dernier, n'a trait directement à des plaintes reliées au concept de prêts leviers. Les contextes sont également sensiblement différents de la présente plainte.

[50] Comme mentionné à plusieurs occasions, la décision sur sanction ne peut être aseptisée de son contexte. Par conséquent, chaque cas devient un cas d'espèce.

[51] Bien que la faute soit grave, nous devons tenir compte du fait que la plainte alléguée pointe un acte particulier.

[52] Dans les circonstances, nous sommes d'avis qu'une radiation temporaire du certificat de l'intimé pour une période de 3 mois plus une amende de 2 000 \$, seraient mieux appropriées.

PAR CES MOTIFS, NOUS

ORDONNONS la radiation temporaire du certificat, émis par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 122 991, ainsi que chacune des disciplines y mentionnées pour une période de TROIS (3) MOIS;

CONDAMNONS l'intimé à payer une amende de 2 000 \$;

CD00-0554

PAGE : 11

ORDONNONS à la secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où l'intimé a ou avait son domicile professionnel;

CONDAMNONS l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (L.R.Q., chapitre C-26).

(s) Yvon Fortin

M. Yvon Fortin, A.V.A.

Membre du comité de discipline

(s) Yannik Hay

Mme Yannik Hay, A.V.C.

Membre du comité de discipline

M^e Nathalie Lavoie
GAGNÉ LETARTE, avocats
Procureure de la partie plaignante

Me Laurent Nahmiash
FRASER MILNER CASGRAIN
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 25 avril 2008

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0692

DATE : 30 juillet 2008

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M ^e Bernard Meloche, LL.B.	Membre
M. Gilles Lavoie	Membre

M^{me} LÉNA THIBAUT, ès qualités de syndic
Partie plaignante

c.

MICHEL PETIT
Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

[1] Le 14 mai 2008, à l'Hôtel Delta de Sherbrooke, 2685, rue King Ouest, à Sherbrooke, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni et a procédé à l'audition d'une plainte portée contre l'intimé ainsi libellée :

LA PLAINTÉ

« À L'ÉGARD DE ANNE FELTEAU »

1. À Sherbrooke, le ou vers le 14 novembre 2000, l'intimé **MICHEL PETIT**, alors qu'il faisait souscrire sa cliente Anne Felteau à une proposition pour l'émission d'une police d'assurance-vie universelle portant le numéro 04-3904010-6 sur la vie d'Élisabeth Felteau auprès de l'*Industrielle-Alliance*, a fait défaut, avant de remplir la proposition d'assurance, d'analyser avec le preneur ou l'assuré ses besoins d'assurance et, ce faisant, l'intimé a contrevenu à l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (R.Q.c. D-9.2, r.1.4.001) et à l'article 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2);

CD00-0692

PAGE : 2

2. À Sherbrooke, le ou vers le 4 mai 2000, l'intimé **MICHEL PETIT**, alors qu'il faisait souscrire à sa cliente, Anne Felteau, une proposition pour l'émission d'une police d'assurance-vie universelle auprès de l'*Industrielle-Alliance* d'un capital de 100 000 \$ portant le numéro 04-3866775-0, a fait défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de sa cliente et a usé d'explications trompeuses afin de favoriser la vente et, ce faisant, l'intimé a contrevenu aux articles 16, 19 et 20 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r. 1.01), adopté en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2);

3. À Sherbrooke, le ou vers le 4 mai 2000, l'intimé **MICHEL PETIT**, alors qu'il faisait souscrire à sa cliente, Anne Felteau, une proposition pour l'émission d'une police d'assurance vie universelle auprès de l'*Industrielle-Alliance* d'un capital de 100 000 \$ portant le numéro 04-3866775-0, a fait défaut, avant de remplir la proposition d'assurance, d'analyser avec le preneur ou l'assuré ses besoins d'assurance et, ce faisant, l'intimé a contrevenu à l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (R.Q.c. D-9.2, r.1.4.001) et 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2);

À L'ÉGARD DE JACQUELINE BOISVERT

4. À Sherbrooke, le ou vers le 21 août 2000, l'intimé **MICHEL PETIT**, alors qu'il faisait souscrire sa cliente Jacqueline Boisvert, à une proposition pour l'émission d'une police d'assurance-vie universelle portant le numéro 04-3884959-9 sur la vie de Simon Felteau auprès de l'*Industrielle-Alliance*, a fait défaut, avant de remplir la proposition d'assurance, d'analyser avec le preneur ou l'assuré ses besoins d'assurance et, ce faisant, l'intimé a contrevenu à l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (R.Q., c. D-9.2, r.1.4.001) et 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2);

5. À Sherbrooke, le ou vers le 2 juin 1998, l'intimé **MICHEL PETIT**, alors qu'il faisait souscrire à sa cliente, Jacqueline Boisvert, une proposition pour l'émission d'une police d'assurance-vie universelle Topaz portant le numéro 04-3598043-1 auprès de l'*Industrielle-Alliance*, a fait défaut d'agir envers sa cliente en conseiller consciencieux et de lui fournir des informations complètes et objectives sur la nature du produit qu'il lui faisait souscrire, notamment en lui laissant croire que la police était payable en 7 ans et, ce faisant, l'intimé a contrevenu aux articles 133, 134, 135, 141 et 157(2) du *Règlement du conseil des assurances de personnes sur les intermédiaires de marché en assurances de personnes* (R.R.Q., c. i-15.1, r. 0.5), adopté en vertu de la *Loi sur les intermédiaires de marché* (L.R.Q., c. 48);

6. À Sherbrooke, le ou vers le 10 juin 1999, l'intimé **MICHEL PETIT**, alors qu'il modifiait le montant de la protection d'une police d'assurance-vie universelle auprès de l'*Industrielle-Alliance* d'un capital de 25 000 \$ portant le numéro 04-3598043-1 à un capital de 100 000 \$, a fait défaut de subordonner son intérêt

CD00-0692

PAGE : 3

personnel à celui de sa cliente Jacqueline Boisvert et a usé d'informations trompeuses afin de favoriser une vente et, ce faisant, l'intimé a contrevenu aux articles 140 et 157(2) du *Règlement du conseil des assurances de personnes sur les intermédiaires de marché en assurances de personnes* (RRQ., c. i-15.1, r. 0.5), adopté en vertu de la *Loi sur les intermédiaires de marché* (L.R.Q., c. 48);

7. À Sherbrooke, entre le 2 juin 1998 et le 27 janvier 2006, l'intimé **MICHEL PETIT**, a fait défaut de s'assurer que le fonds de capitalisation des placements de la police de l'*Industrielle-Alliance* portant le numéro 04-3598043-1 respectait le mandat de la cliente Jacqueline Boisvert qui désirait effectuer des placements sécuritaires, et, ce faisant, l'intimé a contrevenu aux articles 128, 132 et 145 du *Règlement du conseil des assurances de personnes sur les intermédiaires de marché en assurances de personnes* (RRQ., c. i-15.1, r. 0.5), adopté en vertu de la *Loi sur les intermédiaires de marché* (L.R.Q., c. 48) et à l'article 24 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r. 1.01), adopté en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D 9.2); »

[2] D'entrée de jeu, l'intimé enregistra un plaidoyer de culpabilité sur chacun des sept (7) chefs d'accusation contenus à la plainte portée contre lui.

[3] Les parties procédèrent ensuite à présenter au comité leurs preuves et représentations sur sanction.

LA PREUVE DES PARTIES

[4] Alors que la plaignante ne fit aucune preuve, l'intimé choisit de témoigner.

[5] Il déclara avoir quitté la profession en 2005 et être retourné à son occupation antérieure.

[6] Il relata avoir été de 2003 à 2005 en arrêt de travail à la suite d'un « épuisement professionnel » avec la conséquence qu'il se sentirait encore aujourd'hui « plutôt serré » financièrement parlant.

CD00-0692

PAGE : 4

[7] Ayant eu l'occasion, par l'entremise de son avocat, de discuter d'éventuelles sanctions avec la plaignante, il se déclara en accord avec les suggestions qui allaient être mises de l'avant par celle-ci. Il réclama cependant que le comité lui accorde un délai d'un an et demi (1 ½) à deux (2) ans tant pour le paiement des amendes qui lui seraient imposées que pour l'acquittement des déboursés.

[8] Les parties entreprirent ensuite leurs représentations sur sanction.

LES REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE

[9] La plaignante, par l'entremise de son procureur, proposa au comité, tout en indiquant qu'il s'agissait de suggestions « communes », l'imposition des sanctions suivantes :

Chefs d'accusation numéros 1, 3 et 4

[10] La condamnation de l'intimé sur chacun de ces chefs au paiement d'une amende de 1 500 \$ (4 500 \$ au total).

Chefs d'accusation numéros 2 et 6

[11] La condamnation de l'intimé sur chacun de ces chefs à une radiation temporaire de dix-huit (18) mois à être purgée de façon concurrente.

Chefs d'accusation numéros 5 et 7

[12] La condamnation de l'intimé sur chacun de ces chefs à une radiation temporaire de six (6) mois à être purgée de façon concurrente.

CD00-0692

PAGE : 5

[13] Elle conclut en produisant à l'appui de ses suggestions un cahier d'autorités et en recommandant que l'intimé soit condamné au paiement des déboursés.

[14] Au plan du délai réclamé par l'intimé pour le paiement des amendes et l'acquittement des déboursés, elle souligna que tout au plus serait-elle en accord avec l'octroi d'un délai de trois (3) mois, tout délai supérieur lui semblant « déraisonnable » dans les circonstances.

REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉ

[15] L'intimé débuta ses représentations en confirmant, par l'entremise de son procureur, son accord aux suggestions « communes » présentées par la plaignante sous réserve de sa demande pour qu'un délai d'une année et demie (1 ½) à deux (2) années lui soit accordé pour le paiement des amendes et des déboursés.

[16] Il indiqua que le paiement des amendes suggérées par la plaignante et l'acquittement des déboursés allaient représenter pour lui un lourd fardeau. Il invoqua à cet égard sa situation financière délicate à la suite de la période « d'épuisement professionnel » vécue de 2003 à 2005.

[17] Il mentionna ensuite, tel qu'il en avait témoigné, avoir choisi il y a quelque temps de quitter la profession, affirmant que dans de telles circonstances il y avait peu ou pas de risque de récurrence de sa part.

[18] Il signala son absence d'antécédents disciplinaires en quinze (15) ans d'exercice de la profession et la présentation d'un plaidoyer de culpabilité à l'égard de tous les chefs d'accusation portés contre lui.

[19] Il termina en soulignant l'absence ou le peu d'importance du préjudice causé aux clients en cause et en produisant à son tour certaines autorités.

CD00-0692

PAGE : 6

MOTIFS ET DISPOSITIF

[20] L'intimé exerce sa profession depuis environ quinze (15) ans et n'a aucun antécédent disciplinaire.

[21] Il a admis ses fautes et a plaidé coupable à chacun des chefs d'accusation portés contre lui.

[22] Si l'on se fie à ses représentations (qui n'ont pas été contredites par la plaignante), les consommateurs en cause auraient subi peu de conséquences préjudiciables de ses actes.

[23] Enfin, selon ses déclarations, il aurait définitivement abandonné la profession si bien qu'il est loisible de penser que les risques de récidive pourraient être dans son cas inexistant.

Chefs d'accusation numéros 1, 3 et 4

[24] À ces chefs d'accusation, l'intimé s'est reconnu coupable du défaut, avant de remplir les propositions d'assurance en cause, d'analyser avec ses clients leurs besoins d'assurance en contravention notamment des dispositions de l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*.

[25] La « suggestion commune » des parties de condamner l'intimé au paiement d'une amende de 1 500 \$ sur chacun de ces chefs, compte tenu notamment de la globalité des amendes qui lui seront ainsi imposées, apparaît, dans les circonstances propres à cette affaire, juste et appropriée.

[26] Le comité condamnera donc l'intimé au paiement d'une amende de 1 500 \$ sur chacun de ces chefs.

CD00-0692

PAGE : 7

Chefs d'accusation numéros 2 et 6

[27] À ces chefs, l'intimé a reconnu sa culpabilité à l'utilisation d'explications trompeuses afin de favoriser la vente de polices d'assurance-vie universelles et au défaut de subordonner alors son intérêt personnel à celui de ses clientes.

[28] Il s'agit d'infractions d'une gravité objective importante qui vont au cœur de la profession. Elles dénotent une conduite professionnelle défailante teintée d'une absence de probité et de transparence. Aussi le comité est d'avis que les recommandations « conjointes » des parties sur ces chefs sont raisonnables et appropriées.

[29] Le comité imposera donc à l'intimé, sur chacun desdits chefs, une radiation temporaire de dix-huit (18) mois à être purgée de façon concurrente.

Chefs d'accusation numéros 5 et 7

[30] À ces chefs, l'intimé s'est reconnu coupable dans le premier cas d'avoir transmis à sa cliente une information incomplète et trompeuse et, dans le second, de ne pas s'être assuré que le produit qu'il lui proposait respecte le mandat de cette dernière.

[31] Après analyse, le comité est d'avis qu'il n'y a pas lieu de s'éloigner des « recommandations communes » des parties. Elles lui apparaissent en l'espèce adaptées aux infractions et de nature à assurer adéquatement la protection du public.

[32] Le comité imposera donc en conséquence à l'intimé une radiation temporaire de six (6) mois sur chacun de ces chefs à être purgée de façon concurrente.

CD00-0692

PAGE : 8

[33] Par ailleurs, l'intimé sera également condamné au paiement des déboursés et le comité, en l'absence de la présentation de circonstances qui auraient pu le justifier d'agir autrement, ordonnera la publication de la décision.

[34] Enfin, relativement à la demande de l'intimé pour que lui soit accordé un délai de un an et demi (1 ½) à deux (2) ans pour le paiement des amendes et l'acquiescement des déboursés, le comité ne croit pas qu'il serait approprié qu'il souscrive entièrement à celle-ci.

[35] Compte tenu de la preuve et des arguments qui lui ont été présentés, le comité est plutôt d'avis, considérant notamment la période « d'épuisement professionnel » qu'a vécue l'intimé et les conséquences que celle-ci a pu avoir sur sa situation financière personnelle, de lui accorder un délai de six (6) mois de la date de la présente décision pour le paiement tant des amendes que des déboursés.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sur tous et chacun des sept (7) chefs d'accusation contenus à la plainte;

DÉCLARE l'intimé coupable sur chacun des sept (7) chefs d'accusation contenus à la plainte;

ET, STATUANT SUR LA SANCTION :

IMPOSE à l'intimé sur chacun des chefs 1, 3 et 4 le paiement d'une amende de 1 500 \$ (total 4 500 \$);

IMPOSE à l'intimé sur chacun des chefs 2 et 6 une radiation temporaire de dix-huit (18) mois à être purgée de façon concurrente;

CD00-0692

PAGE : 9

IMPOSE à l'intimé sur chacun des chefs 5 et 7 une radiation temporaire de six (6) mois à être purgée de façon concurrente;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans la localité où l'intimé avait son domicile professionnel;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés et des frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*.

ACCORDE à l'intimé un délai de six (6) mois de la date de la présente décision pour le paiement des amendes et l'acquiescement des déboursés.

(s) François Folot

M^e FRANÇOIS FOLOT, avocat
Président du comité de discipline

(s) Bernard Meloche

M^e BERNARD MELOCHE, LL.B.
Membre du comité de discipline

(s) Gilles Lavoie

M. GILLES LAVOIE
Membre du comité de discipline

M^e Donald Béchard
BÉLANGER LONGTIN
Procureurs de la partie plaignante

M^e Geneviève Chamberland
HEENAN BLAIKIE
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : 14 mai 2008
COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2008-04-01 (E)

DATE : 18 juillet 2008

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville	Président
Mme Élane Savard, expert en sinistre	Membre
M. Michel Barcelo, expert en sinistre	Membre

CAROLE CHAUVIN, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Plaignante-Intimée

c.

MICHEL GUERTIN, expert en sinistre
Intimé-Requérant

DÉCISION INTERLOCUTOIRE

[1] Le 26 juin 2008, le Comité de discipline s'est réuni pour entendre une «requête pour rejet de plaintes et requêtes en récusation» déposées par l'intimé;

[2] Cette requête comporte deux volets, soit :

- 1) La récusation de la syndic;
- 2) La récusation d'un membre du Comité de discipline, à savoir Mme Louise Beaugard;

[3] Ce deuxième volet de la requête étant devenu caduc suite à la récusation volontaire de Mme Beaugard, laquelle fut remplacée par Mme Élane Savard, seule la demande de récusation visant la syndic de la Chambre de l'assurance de dommages demeure alors devant le Comité de discipline;

[4] À l'encontre de cette requête, la syndic oppose un moyen préliminaire portant sur la compétence du Comité à juger des actes du syndic;

2008-01-01 (E)

PAGE : 2

[5] Après une courte suspension, il fut décidé de procéder sur cette question préliminaire vu qu'elle porte sur la compétence même du Comité de discipline. Elle doit donc être décidée de façon préliminaire;

[6] Il sied toutefois de faire un court résumé de la requête en rejet présentée par l'intimé;

[7] Essentiellement, l'intimé, représenté par Me Legris, plaide :

- Que la syndic est partiale;
- Que l'enquête fut déclenchée suite à la diffusion d'un reportage à l'émission «J.E.» (par. 3);
- Qu'il n'y a pas eu de véritable plainte d'aucun consommateur contre l'intimé (par. 3, 4 et 5);
- Que l'enquête de la syndic est incomplète, partiale, tendancieuse et biaisée (par. 9);
- Que les divers témoins rencontrés par la syndic n'ont pas tous été traités de la même façon ni avec les mêmes égards (par. 11, 12 et 14);
- Que le comportement de la syndic porte atteinte à l'apparence de justice (par. 13);
- Qu'il manque des notes de rencontre au dossier reçu en divulgation de la preuve (par. 15);
- Que la syndic aurait favorisé certains témoins au détriment d'autres personnes (par. 16 et 17);
- Que celle-ci aurait tenu certains propos à l'émission «J.E.» démontrant qu'elle est biaisée (par. 18 et 19);
- Que la syndic entretient une vendetta personnelle contre l'intimé du fait qu'il est un ami de l'ex-conjoint de celle-ci (par. 20);
- Que la syndic a volontairement omis d'enquêter certains faits et certaines personnes (par. 21 et 22);
- Que la syndic a volontairement écarté certains aspects du dossier (par. 23 et 24);

[8] À l'encontre de cette requête, Me Leduc, au nom de la syndic, présente un moyen préliminaire fondé sur la compétence du Comité de discipline;

2008-01-01 (E)

PAGE : 3

[9] Essentiellement, la syndic, par ce moyen préliminaire, allègue :

- Que le syndic d'un ordre professionnel n'a pas l'obligation d'être impartial;
- Que le Comité de discipline n'a pas de pouvoir de surveillance et de contrôle sur les actes de la syndic;

I. Argumentation

A. Par la syndic

[10] Au soutien de ses prétentions, Me Leduc a remis au Comité un plan d'argumentation accompagné d'un certain nombre de décisions jurisprudentielles;

[11] C'est ainsi qu'en se fondant sur l'affaire *Sylvestre c. Parizeau*¹, Me Leduc plaide :

- Que les syndics n'ont pas l'obligation d'être impartiaux;
- Que leur obligation en est une moins lourde d'indépendance;
- Que la syndic a agi avec indépendance dans tout le processus d'enquête;
- Qu'il n'existe aucun élément allégué pouvant soutenir la conclusion du rejet de la plainte;

[12] Il plaide également qu'aucun des allégués de la plainte ne comporte un élément qui pourrait compromettre les garanties de justice naturelle auxquelles l'intimé a droit et, plus particulièrement, en s'appuyant sur certains autres jugements, il plaide que :

- Les tribunaux ont également décidé que le syndic pouvait porter une plainte sans qu'une information ne provienne du public²;
- Les tribunaux ont également décidé que la décision d'un syndic de ne pas poursuivre tous les professionnels impliqués relève de sa discrétion³;
- Aucune disposition législative ne permet la récusation du syndic;
- Le syndic a fait enquête et a porté plainte et, par conséquent, il a rempli son devoir;

¹ 1998 CanLII 13291 (QCCA);

² *Bégin c. Godin*, 2007 QCCS 5920;

³ *Paquette c. Huissiers*, 1999 QCTP 88;

2008-01-01 (E)

PAGE : 4

- Le Comité de discipline n'a pas de pouvoir de surveillance et de contrôle sur l'agir du syndic;

[13] Enfin, il conclut que la requête en rejet présentée par l'intimé ne constitue, ni plus ni moins, qu'une stratégie pour faire déraiper le processus disciplinaire;

B. Par l'intimé

[14] Me Legris, au nom de l'intimé, plaide que les deux chefs d'accusation doivent être rejetés car ceux-ci, à leur face même, sont frivoles, dilatoires et vexatoires, et sans aucun fondement factuel;

[15] Il souligne également qu'une plainte disciplinaire constitue un lourd fardeau à porter pour tout professionnel et par conséquent, il a le droit de faire valoir ses moyens préliminaires;

[16] Il précise que le maintien de cette plainte constitue, pour l'intimé, une forme d'atteinte à sa réputation et il a le droit d'en demander le rejet préliminaire de façon à mettre un terme immédiat au processus disciplinaire;

II. Analyse et décision

2.1 Notes liminaires

[17] Le Comité tient à souligner que la présente décision ne porte pas préjudice au droit de l'intimé de plaider en défense certains des moyens qu'il soulève dans sa requête, évidemment, sous réserve des questions de compétence dont le Comité tranchera par la présente décision;

2.2 Le droit

A) L'indépendance du syndic et la garantie d'impartialité

[18] Les auteurs Villeneuve, Dubé et Hobday, dans leur «Précis de droit professionnel»⁴, traitent de cette question dans les termes suivants :

⁴ *Précis de droit professionnel*, Les Éditions Yvon Blais inc., 2007;

2008-01-01 (E)

PAGE : 5

«*Bien que le syndic doive être indépendant, il n'a toutefois pas l'obligation d'être impartial face au professionnel en raison du rôle qu'il est appelé à jouer envers lui, tant au niveau de son enquête qu'au niveau de la poursuite à titre de partie plaignante devant le Comité de discipline. C'est d'ailleurs ce que la Cour supérieure a précisé dans l'affaire Parizeau c. Barreau du Québec (REJB 1997-00258.)*»⁵

[19] Concernant cette question, il convient de citer l'affaire *Parizeau c. Barreau du Québec*⁶ :

«[63] Nulle part, cependant, ne leur est-il fait obligation d'être impartiaux face à la requérante. **D'ailleurs, comment pourrait-il en être ainsi?** En effet, à partir du moment où une personne, qu'elle soit policier ou syndic, reçoit une information concernant une personne et qu'elle décide de faire enquête, **elle prend position par rapport à la personne qui fait l'objet de son enquête.** Elle la soupçonne d'un manquement et de là, exerce ses pouvoirs d'enquête, souvent à l'insu de la personne objet d'enquête.»

[20] De même, la Cour d'appel, dans l'affaire *Sylvestre c. Parizeau*⁷, écrivait :

«*Je ne crois pas que les faits invoqués fassent en sorte que les syndics ne puissent plus remplir leurs fonctions avec indépendance. Certes, les échanges épistolaires démontrent qu'un climat d'antagonisme rend les communications laborieuses. Je ne suis pas persuadé que les faits justifieraient une crainte raisonnable de partialité, mais comme il s'agit là de la norme applicable aux tribunaux et non celle que doit respecter le syndic, je me contente de constater que les faits ne démontrent pas que les syndics ont perdu l'indépendance qui leur est imposée par l'article 121 du Code des professions.*» (p. 11)

[21] Dans le même ordre d'idée, le Tribunal des professions, dans l'affaire *Choinière*⁸ déclarait :

«[49] Les pouvoirs du syndic sont larges. À la condition d'agir équitablement, **le syndic**, qui constate une infraction ou à qui est dévoilée une infraction, **n'a pas à être impartial.** Il doit appliquer la loi.»

⁵ Ibid., pp. 151 et 152;

⁶ 1997 R.J.Q. 1701 (C.S.);

⁷ 1998 CanLII 13291 (QCCA);

⁸ *Choinière c. Avocats*, 2006 QCTP 124 (T.P.);

2008-01-01 (E)

PAGE : 6

[22] Dans une autre affaire, la Cour supérieure conclut au même effet, à savoir que le syndic n'a pas à agir de façon impartiale puisqu'il est le poursuivant⁹;

[23] Enfin, le syndic, agissant à titre de poursuivant, il est clair qu'il n'est pas assujéti aux mêmes normes d'impartialité et d'indépendance qu'un décideur¹⁰;

[24] L'obligation de tenir un procès juste et équitable par un tribunal indépendant et impartial ne s'applique qu'au Comité de discipline¹¹;

B) L'absence de contrôle sur les actes du syndic

[25] Enfin, il est de jurisprudence constante que, ni le Comité de discipline, ni le Tribunal des professions, n'ont aucun pouvoir de contrôle et de surveillance sur les actes du syndic :

- *Hakim c. Opticiens d'ordonnance*, 1993 D.D.C.P. 242;
- *Fullum c. Psychologues*, 1991 D.D.C.P. 317;
- *Pelletier c. Psychologues*, 1995 D.D.O.P. 308;
- *Paquette c. Huissiers*, 1999 QCTP 88;
- *Groulx c. Barreau*, 1999 QCTP 114;
- *Gauthier c. Barreau*, 2002 QCTP 102;
- *Simoni c. Podiatres*, 2002 QCTP 91;
- *Bell c. Chimistes*, 2004 QCTP 64;
- *Legault c. Notaires*, 2002 QCTP 82;
- *Rudick c. Dentistes*, 2004 QCTP 107;
- *Bélanger c. Avocats*, 2002 QCTP 126;
- *Tran c. Chimistes*, 2000 QCTP 42;

⁹ *Gattuso c. Comité de discipline de l'Ordre des psychologues du Québec*, 2005 CanLII 46885 (QCCS) confirmé par la Cour d'appel, [2006] QCCA 137;

¹⁰ *Paquette c. Huissiers*, 1999 QCTP 88;

¹¹ *Parizeau c. Barreau du Québec*, 1997 R.J.Q. 1701 (C.S.);
Sylvestre c. Parizeau, 1998 CanLII 13291 (QCCA);

2008-01-01 (E)

PAGE : 7

[26] Ce principe jurisprudentiel pourrait toutefois être nuancé au cours de la prochaine année, vu les décisions du Tribunal des professions dans les affaires *Richard*¹² et *Guimont*¹³ dans lesquelles on reproche à deux syndics-adjoints du Barreau du Québec certains actes qui auraient été commis dans l'exercice de leurs fonctions;

[27] Toutefois, le Comité étant lié par la règle du «*stare decisis*»¹⁴, il ne peut spéculer sur le résultat éventuel des appels dans les affaires *Richard*¹⁵ et *Guimont*¹⁶ et il se doit d'appliquer la jurisprudence antérieure du Tribunal des professions¹⁷ sur le même sujet, laquelle conclut à l'absence de contrôle sur les actes du syndic;

C) L'origine de la plainte

[28] Rien n'empêche un syndic d'initier une enquête et par la suite même de déposer une plainte fondée sur une information publiée dans un journal ou diffusée à la télévision¹⁸;

[29] D'ailleurs, la Cour suprême, dans l'affaire *Pharmascience c. Binet*¹⁹, confirmait ce principe dans le passage suivant :

«[27] **Le syndic joue un rôle crucial dans le fonctionnement du système disciplinaire créé par le Code des professions.** Le syndic enquête sur la conduite d'un professionnel avant qu'une plainte formelle ne soit portée contre ce dernier devant le comité de discipline. **Le syndic ouvrira une enquête sur la base d'une information selon laquelle un professionnel a commis une infraction visée à l'art. 116. Cette information pourra lui provenir de sources diverses.** Comme il a été souligné précédemment, elle pourra lui être fournie par le comité d'inspection professionnelle. Un autre professionnel, une personne du public et le Bureau de l'ordre peuvent également demander au syndic de tenir une enquête. **Enfin, le syndic a le droit d'agir de sa propre initiative, par exemple lorsqu'il constate lui-même une situation susceptible de fonder une plainte disciplinaire; un syndic pourrait par exemple visionner une publicité faite par un professionnel en contravention avec les règles prescrites en cette matière (Khalil c. Corporation professionnelle des opticiens d'ordonnances, [1991] D.D.C.P. 316 (T.P.); Delisle c. Corporation professionnelle des arpenteurs-**

¹² [2007] QCTP 59;

¹³ [2007] QCTP 60;

¹⁴ *Notaires c. Beaulieu*, [1999] D.D.O.P. 340 (T.P.);

Jacques c. Avocats, [1998] QCTP 067;

¹⁵ Op. cit., note 12;

¹⁶ Op. cit., note 13;

¹⁷ Voir jurisprudence citée au paragraphe 25 de la présente décision;

¹⁸ *Bégin c. Godin*, 2007 QCCS 5920, voir par. 21;

¹⁹ [2006] 2 R.C.S. 513;

2008-01-01 (E)

PAGE : 8

géomètres, [1991] D.D.C.P. 190 (T.P.), répertoriés dans S. Poirier, La discipline professionnelle au Québec : principes législatifs, jurisprudentiels, et aspects pratiques (1998), p. 81). Comme il le fait pour l'enquête du comité d'inspection professionnelle, le législateur impose une obligation de collaborer à l'enquête du syndic à l'art. 122 C. prof. dont l'interprétation se situe au cœur du présent litige :»

III. Conclusions

[30] Pour l'ensemble de ces motifs, le moyen préliminaire présenté par la syndic sera accueilli et la requête en rejet de la plainte et récusation du syndic sera rejetée;

[31] Toutefois, le Comité tient à souligner que la requête de l'intimé soulevait d'autres moyens de défense lesquels ne font pas l'objet de la présente décision puisqu'ils concernent l'absence de fondement de la plainte et, en conséquence, l'intimé pourra présenter une preuve à leur soutien et plaider ceux-ci lors de l'audition au fond, le tout en conformité avec son droit à une défense pleine et entière (art. 144 C. prof.);

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

[32] **ACCUEILLE** le moyen préliminaire de la syndic;

[33] **DÉCLARE** que le Comité est sans compétence pour entendre la requête préliminaire en rejet des plaintes et récusation de la syndic;

[34] **RÉSERVE** à l'intimé, pour l'audition au fond, tous ses droits quant aux autres moyens de défense dont ladite requête faisait état;

[35] **DEMANDE** à la secrétaire de convoquer les parties pour l'audition de la plainte;

[36] **LE TOUT**, frais à suivre.

2008-01-01 (E)

PAGE : 9

Me Patrick de Niverville
Président du comité de discipline

Mme Élane Savard, expert en sinistre
Membre du comité de discipline

M. Michel Barcelo, expert en sinistre
Membre du comité de discipline

Me Claude G. Leduc
Procureur de la plaignante-intimée

Me Gaëtan H. Legris
Procureur de l'intimé-requérant

Date d'audience : 26 juin 2008

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés des valeurs

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Régime de l'autorité principale
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées suite à un défaut de respecter l'une des dispositions de la section II du chapitre II, ou du chapitre III du titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions de la section II du chapitre II, ou du chapitre III du titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
ACUITY FOCUSED TOTAL RETURN TRUST	20080013921-1	2008-07-18	100,00 \$
ACUITY GROWTH & INCOME TRUST	20080013892-1	2008-07-18	100,00 \$
ACUITY SMALL CAP CORPORATION	20080013943-1	2008-07-18	100,00 \$
ACUITY 2007 FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP	20080013931-1	2008-07-18	100,00 \$
AMERICAN RESOURCE CORPORATION LIMITED	20080013854-1	2008-07-18	5 000,00 \$
ANGLO SWISS RESOURCES INC.	20080013880-1	2008-07-22	800,00 \$
ATLANTIS SYSTEMS CORP.	20080013848-1	2008-07-18	5 000,00 \$
BENNETT ENVIRONMENTAL INC.	20080013877-1	2008-07-18	2 000,00 \$
BIG BANK BIG OIL SPLIT CORP.	20080013928-1	2008-07-18	200,00 \$
BIORTEX INC.	20080013889-1	2008-07-22	200,00 \$
BIRCH MOUNTAIN RESOURCES LTD.	20080013924-1	2008-07-18	400,00 \$
CAISSE D'ECONOMIE DEUX-MONTAGNES	20080013860-1	2008-07-18	100,00 \$
CAISSE DESJARDINS DE RIVIERE-DES-PRAIRIES	20080013861-1	2008-07-18	100,00 \$
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE	20080013887-1	2008-07-18	100,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS GRACEFIELD	20080013862-1	2008-07-18	100,00 \$
CAPITAL MLB INC.	20080013955-1	2008-07-18	400,00 \$
CLAYMORE EUROPE FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	20080013932-1	2008-07-18	300,00 \$
CLAYMORE GLOBAL ALL EQUITY ETF (#25938)	20080013933-1	2008-07-18	300,00 \$
CLAYMORE GLOBAL MONTHLY ADVANTAGED DIVIDEND (#25938)	20080013934-1	2008-07-18	500,00 \$
CLAYMORE MBS LIMITED PARTNERSHIP (#24211)	20080013923-1	2008-07-18	5 000,00 \$
CLAYMORE NATURAL GAS COMMODITY ETF (#25938)	20080013951-1	2008-07-18	3 300,00 \$
CLAYMORE PREMIUM MONEY MARKET ETF (#25938)	20080013952-1	2008-07-18	3 300,00 \$
CLAYMORE 1-5 YR LADDERED GOVERNMENT BOND ETF (#25938)	20080013950-1	2008-07-18	3 300,00 \$
COREL CORPORATION	20080013859-1	2008-07-18	100,00 \$
CORPORATION INDUSTRIES CENTRALES INC.	20080013884-1	2008-07-18	600,00 \$
CORPORATION MINIERE NORTHERN STAR	20080013908-1	2008-07-18	200,00 \$
CORPORATION MINIERE SCORPIO	20080013899-1	2008-07-18	300,00 \$
DECTRON INTERNATIONALE INC.	20080013888-1	2008-07-18	3 400,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
EARTHFIRST CANADA INC.	20080013953-1	2008-07-18	200,00 \$
EASYHOME LTD.	20080013873-1	2008-07-18	100,00 \$
ECLAIRAGE DIVCOM INC.	20080013891-1	2008-07-18	1 700,00 \$
ENDEAVOUR SILVER CORP.	20080013911-1	2008-07-18	900,00 \$
EXPLORATION DIA BRAS INC.	20080013876-1	2008-07-18	200,00 \$
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRE BMO	20080013949-1	2008-07-18	9 000,00 \$
FIDUCIE DE TACH A TAUX VARIABLE (#24280)	20080013922-1	2008-07-18	5 000,00 \$
FONDS ASIE-PACIFIQUE MAVRIX (#6714)	20080013948-1	2008-07-18	300,00 \$
FONDS CANADA MAVRIX (#6714)	20080013882-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS CLAYMORE EQUAL WEIGHT BANC & LIFECO ETF (#25938)	20080013938-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS COMMUN D' ACTIONS AMERICAINES LODH OPUS (#27730)	20080013904-1	2008-07-18	800,00 \$
FONDS COMMUN D' ACTIONS CANADIENNES DE PETITE CAPITALISATION LODH OPUS (#27730)	20080013903-1	2008-07-18	800,00 \$
FONDS COMMUN D' ACTIONS CANADIENNES DIVERSIFIEES LODH OPUS (#27730)	20080013902-1	2008-07-18	800,00 \$
FONDS COMMUN D' ACTIONS EUROPE, AUSTRALIE, EXTREME-ORIENT, LODH OPUS (#27730)	20080013905-1	2008-07-18	800,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
FONDS COMMUN DE MARCHE MONETAIRE LODH OPUS (#27730)	20080013900-1	2008-07-18	800,00 \$
FONDS COMMUN DE REVENU FIXE LODH OPUS (#27730)	20080013901-1	2008-07-18	800,00 \$
FONDS D'EXPLORATION MAVRIX (#6714)	20080013895-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS DE CROISSANCE MAVRIX (#6714)	20080013853-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS DE DECOUVERTES MEDICALES CANADIENNES INC.	20080013868-1	2008-07-18	100,00 \$
FONDS DE DIVIDENDES ET DE REVENU MAVRIX (#6714)	20080013852-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS DE PETITES SOCIETES MAVRIX (#6714)	20080013919-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS AMERICAINES GRANDE CAPITALISATION NWQ (#13931)	20080013894-1	2008-06-13	100,00 \$
FONDS DIVERSIFIE MAVRIX (#6714)	20080013847-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS EQUILIBRE A VERSEMENT MENSUEL MAVRIX (#6714)	20080013907-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS MARCHE MONETAIRE MAVRIX (#6714)	20080013857-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS MONDIAL D'ENTREPRISES MAVRIX (#6714)	20080013883-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS MONDIAL MAVRIX (#6714)	20080013896-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS SERIES MULTIPLES MAVRIX LTEE - SERIE ACT. ORD. CANADIENNES (#6714)	20080013913-1	2008-07-18	200,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
FONDS SERIES MULTIPLES MAVRIX LTEE - SERIE CROISSANCE (#6714)	20080013942-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS SERIES MULTIPLES MAVRIX LTEE - SERIE EXPLORATION (#6714)	20080013916-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS SERIES MULTIPLES MAVRIX LTEE - SERIE FONDS MONDIAL D'ENTREPRISE (#6714)	20080013941-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS SERIES MULTIPLES MAVRIX LTEE - SERIE REVENU (#6714)	20080013914-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS SERIES MULTIPLES MAVRIX LTEE - SERIE REVENU A COURT TERME (#6714)	20080013915-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS SIERRA D'ACTIONS MAVRIX (#6714)	20080013886-1	2008-07-18	200,00 \$
FONDS STRATEGIQUE D'OBLIGATIONS MAVRIX (#6714)	20080013881-1	2008-07-18	200,00 \$
GISEMENTS PETROLIERS DE CONTROLE BRITANNIQUE LTEE	20080013845-1	2008-07-18	2 200,00 \$
GLOBAL DIVERSIFIED INVESTMENT GRADE INCOME TRUST	20080013910-1	2008-07-18	2 000,00 \$
GLOBAL DIVERSIFIED INVESTMENT GRADE INCOME TRUST II	20080013920-1	2008-07-18	2 300,00 \$
GOLDEN QUEEN MINING CO. LTD.	20080013874-1	2008-07-22	400,00 \$
HANWEI ENERGY SERVICES CORP.	20080013939-1	2008-07-18	800,00 \$
HEARX CANADA INC.	20080013898-1	2008-07-18	200,00 \$
HMZ METALS INC.	20080013917-1	2008-07-18	5 000,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
INVESTISSEMENTS TSPL INC.	20080013929-1	2008-07-18	10 000,00 \$
ISEE3D INC.	20080013885-1	2008-07-18	400,00 \$
KASTEN CHASE APPLIED RESEARCH LIMITED	20080013875-1	2008-07-18	300,00 \$
LABRADOR IRON ORE ROYALTY INCOME FUND	20080013871-1	2008-07-18	200,00 \$
LEXAM EXPLORATIONS INC.	20080013867-1	2008-07-18	200,00 \$
LORUS THERAPEUTICS INC.	20080013946-1	2008-07-18	100,00 \$
LPBP INC.	20080013865-1	2008-07-18	1 000,00 \$
LYRTECH INC.	20080013890-1	2008-07-18	1 000,00 \$
MALAGA INC.	20080013850-1	2008-07-18	1 600,00 \$
MATAMEC EXPLORATIONS INC.	20080013879-1	2008-07-18	200,00 \$
MEADOWBROOK APARTMENTS	20080013843-1	2008-07-18	600,00 \$
MINES D'OR EXCEL INC. (LES)	20080013863-1	2008-07-18	100,00 \$
MOTIONSPHERE CAPITAL INC.	20080013918-1	2008-07-18	200,00 \$
NOVAGOLD RESOURCES INC.	20080013858-1	2008-07-18	600,00 \$
ODYSSEY PETROLEUM CORP.	20080013925-1	2008-07-18	1 000,00 \$
OSI GEOSPATIAL INC.	20080013866-1	2008-07-18	1 200,00 \$
PETROLYMPIC LTD.	20080013956-1	2008-07-22	2 200,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
PLACE MONTFORT APARTMENT PROJECT	20080013844-1	2008-07-18	1 100,00 \$
PLACEMENTS MONTEC INC. (LES)	20080013912-1	2008-07-18	200,00 \$
POLARIS MINERALS CORPORATION	20080013936-1	2008-07-22	200,00 \$
RESSOURCES CRESO INC.	20080013954-1	2008-07-18	200,00 \$
RESSOURCES NSR INC.	20080013846-1	2008-07-18	100,00 \$
RESSOURCES YORBEAU INC. (LES)	20080013851-1	2008-07-18	100,00 \$
REX DIAMOND MINING CORPORATION	20080013878-1	2008-07-18	600,00 \$
RUSORO MINING LTD.	20080013940-1	2008-07-18	1 800,00 \$
SND ENERGY LTD.	20080013945-1	2008-07-18	600,00 \$
SOCIETE EN COMMANDITE METAUX PRECIEUX NORTHERN 2006	20080013897-1	2008-07-18	100,00 \$
SOCIETE EN COMMANDITE METAUX PRECIEUX NORTHERN 2007	20080013935-1	2008-07-18	100,00 \$
SOCIETE EN COMMANDITE METAUX PRECIEUX NORTHERN 2007-II	20080013947-1	2008-07-18	200,00 \$
SRX POST HOLDINGS INC.	20080013856-1	2008-07-18	1 000,00 \$
SYSTEMES EVOLUTION DIGITALE INC.	20080013909-1	2008-07-22	4 600,00 \$
WEST STREET CAPITAL CORPORATION	20080013855-1	2008-07-18	400,00 \$
WILMINGTON CAPITAL MANAGEMENT INC.	20080013849-1	2008-07-18	800,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
YUKON-NEVADA GOLD CORP.	20080013944-1	2008-07-18	200,00 \$
1322256 ALBERTA LTD.	20080013872-1	2008-07-18	400,00 \$

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 Loi sur les valeurs mobilières et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
-----------------	----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Modatech Systems Inc.

Révoque la décision d'interdiction 2080-OFIC-1995, prononcée le 21 novembre 1995, adressée à toute personne, affectant les opérations sur les valeurs de Modatech Systems Inc.

La révocation est prononcée le 30 juillet 2008.

Décision n°: 2008-MC-0786

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de supercycle mondial ROI	6 août 2008	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Franklin MENA	31 juillet 2008	Ontario
Fonds indiciel de contrats à terme	31 juillet 2008	Ontario
Ivanhoe Energy Inc.	5 août 2008	Colombie Britannique
Merrill Lynch & Co., Canada Ltd.	31 juillet 2008	Ontario
Merrill Lynch Canada Finance Company	31 juillet 2008	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications du prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Émissaire, sociétés américaines à faible ou moyenne capitalisation	1 ^{er} août 2008	Ontario
Fonds AIM/Trimark	31 juillet 2008	Ontario
Fonds de répartition Dialogue AIM Trimark		
Catégorie combinée équilibrée canadienne AIM Trimark		
Catégorie combinée actions canadiennes AIM Trimark		
Catégorie combinée actions américaines AIM Trimark		
Fonds d'intérêt Trimark		
Fonds de marché monétaire canadien AIM		
Catégorie revenu à court terme AIM		
Fonds du marché monétaire américain Trimark		
Fonds équilibré canadien AIM		
Catégorie distinction canadienne AIM		
Catégorie distinction mondiale AIM		
Fonds communs de placement Mackenzie	6 août 2008	Ontario
Fonds de croissance Mackenzie		
Fonds de dividendes Mackenzie Maxxum		
Catégorie Mackenzie Maxxum Canadien de Valeur		
Fonds canadien de croissance Mackenzie Universal		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Mackenzie Focus Amérique Fonds américain de revenu de dividendes Mackenzie Universal Catégorie Mackenzie Cundill Valeur marchés émergents Fonds renaissance Mackenzie Cundill Catégorie Mackenzie Cundill Valeur Fonds Focus Mackenzie Catégorie Mackenzie Focus Catégorie Mackenzie Focus international Fonds fondateurs Mackenzie Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy Fonds de ressources canadiennes Mackenzie Universal Catégorie Mackenzie Universal Mondial de métaux précieux Fonds d'obligations Mackenzie Sentinelle Catégorie Mackenzie Sentinelle Canadien de gestion du rendement Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Sentinelle Catégorie Mackenzie Sentinelle Américain de gestion du rendement Fonds fondateurs de revenu et de croissance Mackenzie Fonds de croissance et de revenu Mackenzie Ivy		
Fonds d'appréciation à petite capitalisation Manuvie	31 juillet 2008	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens AIM Trimark (série I) Fonds de gestion de trésorerie en dollars américains AIM Trimark (série I)	31 juillet 2008	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens AIM Trimark (série Maîtrise)	31 juillet 2008	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens AIM Trimark (série société)	31 juillet 2008	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars	31 juillet 2008	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
canadiens AIM Trimark (série Sélect)		
Fonds immobilier mondial Invesco	1 ^{er} août 2008	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	17 juillet 2008	13 avril 2007
La Banque Toronto-Dominion	26 juin 2008	11 janvier 2007
La Banque Toronto-Dominion	26 juin 2008	11 janvier 2007
La Banque Toronto-Dominion	7 juillet 2008	11 janvier 2007
Merrill Lynch Canada Finance Company	17 juin 2008	30 juin 2006
Merrill Lynch Canada Finance Company	17 juin 2008	30 juin 2006
Merrill Lynch Canada Finance Company	17 juin 2008	30 juin 2006
Merrill Lynch Canada Finance Company	8 juillet 2008	30 juin 2006
Merrill Lynch Canada Finance Company	8 juillet 2008	30 juin 2006
Merrill Lynch Canada Finance Company	29 juillet 2008	30 juin 2006
Merrill Lynch Canada Finance Company	29 juillet 2008	30 juin 2006
Westcoast Energy Inc.	11 juillet 2008	2 juillet 2008

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de

dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisaient avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Banque Royale du Canada	2008-06-15 et 2008-06-16	billets	1 152 000 \$	3	5	2.3
Companhia Vale de Rio Doce	2008-07-22	1 060 000 actions privilégiées ADS et 1 260 710 actions ordinaires ADS	63 648 367,50 \$	1	18	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Corporation Minière Golden Share	2008-07-03	541 unités	541 000 \$	16	18	2.3 / 2.5
Corporation Minière Golden Share	2008-07-08	2 000 000 d'actions ordinaires	500 000 \$	55	0	2.3
Corporation Power Tech Inc.	2008-07-14	2 419 200 unités	967 680 \$	24		2.3 / 2.14
Corporation Ressources Franc-Or	2008-07-08	18 000 000 d'unités	1 800 000 \$	1	28	2.3 / 2.10 / 2.24
Credit Suisse	2008-06-30	billets	230 000 \$	2	7	2.3
CU Real Property (6) Limited Partnership	2008-07-15	26 000 000 de parts de société en nom collectif	26 000 000 \$	1	1	2.3
Eloro Resources Ltd.	2008-07-16	1 500 000 actions ordinaires	375 000 \$	2	1	2.13
Emergence Resort Canada Inc.	2008-07-07	1 000 000 d'actions ordinaires	250 000 \$	8	1	2.3
Exploration First Gold inc.	2008-07-08	781 250 unités	250 000 \$	0	1	2.3
Exploration First Gold inc.	2008-07-08	407 unités accréditives et 87 unités	417 000 \$	30	4	2.3
Exploration First Gold inc.	2008-07-16	180 unités accréditives et 75 unités	255 000 \$	17	0	2.3
Exploration NQ Inc.	2008-07-15	1 000 unités	100 000 \$	1		2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée	2008-07-07 au 2008-07-11	billets	7 714 335,53 \$	1	27	2.3 / 2.10
Gold Wheaton Gold Corp. (anciennement Kadywood Capital Corp.)	2008-07-08	520 000 000 de reçus de souscription	260 000 000 \$	15	801	2.3 / 2.5 / 2.7 / 2.10
Groupe Odésia Inc.	2008-07-21	1 750 000 unités et 2 débetures	1 450 000 \$	2		2.3 / 2.10
H ₂ O Innovation (2000) inc.	2008-07-10	débeture convertible non garantie	1 500 000 \$	1	0	2.3
IGW Real Estate Investment Trust	2008-06-30 au 2008-07-04	1 175 860 parts de fiducie	1 273 456 \$	1	16	2.9
IGW Real Estate Investment Trust	2008-04-24 au 2008-04-30	3 375 834 parts de fiducie	3 601 556 \$	1	80	2.9
iScope Inc.	2008-07-02	débetures convertibles, à 12 %, échéant le 23 mai 2009 et le 2 juillet 2010	500 000 \$	1	3	2.3
Jantar Resources Ltd.	2008-07-07	6 000 000 d'actions ordinaires et 3 000 000 de bons de souscription d'actions ordinaires	1 200 000 \$	2	92	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Les Ressources Thregold Inc.	2008-07-25	100 000 actions ordinaires	22 000 \$	1		2.13
Look Communications Inc.	2008-07-09	308 822 actions subalternes votantes	146 910,77 \$	3	16	2.14
LPI Level Platforms Inc.	2008-07-16	déventures non garanties convertibles, échéant le 16 juillet 2012 et 43 478 bons de souscription d'actions ordinaires	5 491 000 \$	4	22	2.3
Q-Gold Resources Ltd.	2008-07-18	1 000 000 unités et 831 250 unités accréditives	126 500 \$	1	9	2.3
Ressources Campbell Inc.	2008-07-03	billets	5 000 000 \$	0	1	2.10
Ressources Dianor Inc.	2008-07-08	2 100 000 actions ordinaires et 2 100 000 bons de souscription d'actions ordinaires	525 000 \$	1	29	2.3
Ressources Everton Inc.	2008-07-11	80 000 actions ordinaires	40 000 \$	1	0	2.30

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s)		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
				QC / Hors QC		
Ressources Freewest Canada Inc.	2008-07-02	200 000 actions ordinaires	53 000 \$	1	3	2.13
Ressources Gold Hawk Inc.	2008-07-16	55 000 000 d'actions ordinaires	3 300 000 \$	3	19	2.3 / 2.5 / 2.7 / 2.24
S.O.E. Systèmes Énergétiques Technologies Inc.	2008-07-18	1 270 000 actions de catégorie F et des bons de souscription	1 270 000 \$	3		2.3 / 2.10
Trans-America Génétique société en commandite	2008-07-01	240 unités	240 000 \$	22		2.9
Walton AZ Picacho View 3 Investment Corporation	2008-07-14	152 871 actions ordinaires	1 528 710 \$	1	48	2.3 / 2.9
Walton AZ Picacho View Limited Partnership 3	2008-07-14	178 122 unités	1 810 253,89 \$	1	10	2.3 / 2.9
Walton AZ Sawtooth Limited Partnership	2008-07-16	238 605 unités	2 390 106,29 \$	1	44	2.3 / 2.9 / 2.10

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Citigroup Finance Canada Inc.

Vu la demande présentée par Citigroup Finance Canada Inc. (l'« émetteur ») et Citigroup Inc. (le « garant ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 29 juillet 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*;

vu le *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié* (le « Règlement 44-101 »);

vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2006 PDG-0138 telle que modifiée par les décisions 2007-PDG-0093 et 2008-PDG-0091;

vu la subdélégation de pouvoirs faite par Louis Morisset, surintendant aux marchés des valeurs, datée du 29 juillet 2008 en faveur de Josée Deslauriers, directrice des marchés des capitaux, laquelle est valable pour la période allant du 30 juillet au 22 août 2008 inclusivement;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française du formulaire américain 10-Q du garant pour la période terminée le 31 juin 2008 (le « formulaire 10-Q ») qui sera intégré par renvoi aux suppléments de fixation du prix afférents au prospectus préalable de base du 31 juillet 2007 (le « prospectus ») (la « dispense demandée »);

vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti ou l'équivalent dans chacun des territoires du Canada;
2. l'émetteur est une filiale à part entière du garant;
3. le garant est constitué en vertu des lois de l'État du Delaware et est soumis à la *Loi de 1934*;
4. le prospectus vise le placement de billets à moyen terme garantis inconditionnellement par le garant et qui ont une note approuvée au sens du Règlement 44-101;
5. certains documents du garant sont intégrés par renvoi dans le prospectus ainsi que dans chaque supplément de fixation du prix;
6. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci et en vertu de l'article 40.1 de la Loi, ce document doit être établi en français ou en français et en anglais;
7. le volume du formulaire 10-Q conjugué à la brièveté du délai pour la transmission des suppléments de fixation du prix aux souscripteurs empêchent l'émetteur de fournir une version française de façon simultanée à la version anglaise de ce document;

vu les déclarations faites par l'émetteur et le garant.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que tout supplément de fixation du prix déposé avant le dépôt de la version française du formulaire 10-Q contienne une mention à l'effet que la version française de ce document intégré par renvoi sera disponible sur SEDAR au plus tard le 5 septembre 2008.

Fait à Montréal, le 1^{er} août 2008.

Josée Deslauriers
Directrice des marchés des capitaux

Décision n°: 2008-SMV-0045

Ivanhoe Energy Inc.

Vu la demande présentée par Ivanhoe Energy Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 28 juillet 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2006 PDG-0138 telle que modifiée par les décisions 2007-PDG-0093 et 2008-PDG-0091;

vu la subdélégation de pouvoirs faite par Louis Morisset, surintendant aux marchés des valeurs, datée du 29 juillet 2008 en faveur de Josée Deslauriers, directrice des marchés des capitaux, laquelle est valable pour la période allant du 30 juillet au 22 août 2008 inclusivement;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes indiquées à la partie IV du formulaire 10-K qui ne sont pas exigées en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec mais qui le sont en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable aux États-Unis, et qui seront intégrées par renvoi au prospectus;

« formulaire 10-K » : le formulaire 10-K de l'émetteur daté du 5 mars 2008 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007;

« prospectus » : le prospectus simplifié définitif visant la conversion de bons de souscription spéciaux pour un produit brut de 88 002 000 \$;

vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des annexes qui seront intégrées par renvoi au prospectus par le biais du formulaire 10-K (la « dispense demandée »);

vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujetti dans chacune des provinces du Canada et dans le territoire du Yukon;
2. le 18 juillet 2008, par la décision portant le numéro 2008-MC-0773, l'Autorité a accordé une dispense temporaire des exigences de traduction visant certains documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur a déposé le 22 juillet 2008;
3. l'émetteur prévoit déposer le prospectus le ou vers le 31 juillet 2008;
4. les annexes sont intégrées au formulaire 10-K qui sera lui-même intégré par renvoi au prospectus;
5. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci et, en vertu de l'article 40.1 de la Loi, ce document doit être établi en français ou en français et en anglais;
6. les annexes ne sont pas des documents normalement intégrés par renvoi dans un prospectus simplifié et leur intégration n'est pas prévue par règlement;

7. tous les documents exigés par la législation en valeurs mobilières applicable au Québec seront traduits;

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait à Montréal, le 31 juillet 2008.

Josée Deslauriers
Directrice des marchés des capitaux

Décision n°: 2008-SMV-0044

Portefeuille Axiom

Vu la demande présentée par Gestion d'actifs CIBC inc. et Gestion globale d'actifs CIBC inc. (les « déposants » et individuellement, un « déposant »), auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 27 août 2007 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l'« autorité principale »);

vu le *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif* (le « Règlement 81-102 »);

vu le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen des fonds d'investissement* (le « Règlement 81 107 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« fonds » : les fonds 81-102 et les fonds en gestion commune;

« fonds existants » : les fonds d'investissement assujettis au Règlement 81-102, gérés par un déposant ou un associé membre de son groupe;

« fonds futurs » : les fonds d'investissement assujettis au Règlement 81-102, qui seront gérés par un déposant ou un associé membre de son groupe;

« fonds en gestion commune » : les fonds d'investissement qui ne sont pas assujettis au Règlement 81-102, gérés ou qui seront gérés par un déposant ou un associé membre de son groupe. Chaque fonds en gestion commune peut être un associé membre du groupe du déposant ou d'un associé membre du groupe du déposant qui est le gestionnaire, le conseiller en placement ou le fiduciaire des fonds 81-102;

« fonds 81-102 » : les fonds existants et les fonds futurs;

vu la demande des déposants, au nom des fonds 81-102, effectuée en vertu de l'article 19.1 du Règlement 81-102, visant à dispenser des obligations prévues à l'article 4.2 du Règlement 81 102 afin de permettre à un fonds 81-102 d'acheter ou de vendre des titres de créance à un fonds en gestion commune (la « dispense demandée »);

vu les représentations faites par les déposants.

Considérant les faits suivants :

1. Le déposant, ou un associé membre de son groupe, est ou sera le gestionnaire et/ou le conseiller en placement de chacun des fonds.
2. Le déposant, ou un associé membre de son groupe, a établi ou établira un comité d'examen indépendant (« CEI ») pour les fonds 81-102 conformément aux exigences du Règlement 81-107.
3. Le déposant, ou un associé membre de son groupe, a établi ou établira un CEI (qui est susceptible d'être le même que celui des fonds 81-102) pour les fonds en gestion commune.
4. Le mandat du CEI d'un fonds en gestion commune sera notamment d'approuver les achats et les ventes de titres de créance entre un fonds en gestion commune et un fonds 81-102. Le CEI des fonds en gestion commune sera nommé par le déposant ou un associé membre de son groupe, en conformité avec l'article 3.7 du Règlement 81-107 et devra se conformer aux normes de diligence prévues à l'article 3.9 du Règlement 81-107. En outre, le CEI d'un fonds en gestion commune n'approuvera les achats et les ventes entre un fonds en gestion commune et un fonds 81-102 que s'il fait la détermination prévue au paragraphe 5.2(2) du Règlement 81-107.
5. Les achats et les ventes de titres de créance impliquant les fonds 81-102 seront référés au CEI des fonds 81-102 en vertu du paragraphe 5.2(1) du Règlement 81-107 et devront respecter les conditions prévues au paragraphe 5.2(2) du Règlement 81-107.
6. Chaque déposant a déterminé qu'il serait dans le meilleur intérêt des fonds 81-102 d'être en mesure d'acheter ou de vendre des titres de créance à un fonds en gestion commune. Les déposants ne peuvent pas bénéficier de l'exception prévue au paragraphe 4.3(2) du Règlement 81-102 puisque les fonds en gestion commune ne sont pas visés par le Règlement 81-107.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

- i) le CEI des fonds 81-102 a approuvé l'opération en ce qui concerne le fonds 81-102 en vertu de l'article 5.2 du Règlement 81-107;
- ii) le CEI des fonds en gestion commune a approuvé l'opération en ce qui concerne le fonds en gestion commune aux mêmes conditions que celles prévues au paragraphe 5.2(2) du Règlement 81-107;
- iii) l'opération est conforme aux conditions prévues aux alinéas c) à g) du paragraphe 6.1(2) du Règlement 81-107.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fait à Montréal, le 22 juillet 2008.

Josée Deslauriers
Directrice des marchés des capitaux

Numéro de projet Sédar: 1154098

Décision n°: 2008-MC-0774

Société de financement GE Capital Canada

Vu la demande présentée par Société de financement GE Capital Canada (l'« émetteur ») et General Electric Capital Corporation (le « garant ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 28 juillet 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*;

vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2006-PDG-0138 telle que modifiée par les décisions 2007-PDG-0093 et 2008 PDG-0091;

vu la subdélégation de pouvoirs faite par Louis Morisset, surintendant aux marchés des valeurs, en date du 29 juillet 2008 en faveur de Josée Deslauriers, directrice des marchés des capitaux, laquelle est valable pour la période allant du 30 juillet au 22 août 2008 inclusivement;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française du formulaire américain 10-Q du garant pour la période terminée le 30 juin 2008 (le « formulaire 10-Q ») qui sera intégré par renvoi aux suppléments de fixation du prix afférents au prospectus préalable de base simplifié du 20 mars 2007, tel que modifié le 25 janvier 2008 (le « prospectus ») (la « dispense demandée »);

vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti ou l'équivalent dans chacune des provinces du Canada;
2. l'émetteur est une filiale à part entière du garant;
3. le garant est constitué en vertu des lois de l'État du Delaware et est soumis à la *Loi de 1934*;
4. le prospectus vise le placement de billets à moyen terme garantis inconditionnellement par le garant et qui ont une note approuvée au sens du Règlement 51-102;
5. certains documents du garant sont intégrés par renvoi dans le prospectus ainsi que dans chaque supplément de fixation du prix;
6. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci et en vertu de l'article 40.1 de la Loi, ce document doit être établi en français ou en français et en anglais;
7. le volume du formulaire 10-Q conjugué à la brièveté du délai pour la transmission des suppléments de fixation du prix aux souscripteurs empêchent l'émetteur de fournir une version française de façon simultanée à la version anglaise de ce document;

vu les déclarations faites par l'émetteur et le garant.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que tout supplément de fixation du prix déposé avant le dépôt de la version française du formulaire 10-Q contienne une mention à l'effet que la version française de ce document intégré par renvoi sera disponible sur SEDAR au plus tard le 18 août 2008.

Fait à Montréal, le 31 juillet 2008.

Josée Deslauriers

Directrice des marchés des capitaux

Décision n°: 2008-SMV-0043

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

La section 6.7 du Bulletin ne contient désormais plus d'information vu l'entrée en vigueur du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 -

Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Fonds de revenu Aeroplan

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Fonds de revenu Aeroplan.

Décision n°: 2008-MC-0791

Metallica Resources Inc.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Metallica Resources Inc.

La présente décision prend effet à compter de la date de la décision émise par l'autorité principale, dans le cadre de l'examen coordonné.

Décision n°: 2008-MC-0787

Modatech Systems Inc.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Modatech Systems Inc.

La présente décision prend effet à compter de la date de la décision émise par l'autorité principale, dans le cadre de l'examen coordonné.

Décision n°: 2008-MC-0776

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ACADIAN TIMBER INCOME FUND	2008-06-28
ADDAX PETROLEUM CORPORATION	2008-06-30
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2008-06-28
AGF MASTER LIMITED PARTNERSHIP	2008-06-30
AGRIUM INC.	2008-06-30
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2008-06-30
ALIMENTS HIGH LINER INCORPOREE (LES)	2008-06-28
ARMTEC INFRASTRUCTURE INCOME FUND	2008-06-30
ASSOCIES FINANCIER RENASANT LTEE	2008-06-30
BANQUE HSBC CANADA	2008-06-30
BCE INC.	2008-06-30
BELL ALIANT COMMUNICATIONS REGIONALES, SOCIETE EN COMMANDITE	2008-06-30
BELL ALIANT REGIONAL COMMUNICATIONS HOLDINGS, LIMITED PARTNERSHIP	2008-06-30
BELLUS SANTE INC.	2008-06-30
BENNETT ENVIRONMENTAL INC.	2008-06-30
BG GROUP PLC	2008-06-30
BURNTSAND INC.	2008-06-30
CANADIAN ENERGY SERVICES L.P.	2008-06-30
CANADIAN OIL SANDS LIMITED	2008-06-30
CANADIAN OIL SANDS TRUST	2008-06-30
CANWEL BUILDING MATERIALS INCOME FUND	2008-06-30
CATERPILLAR FINANCIAL SERVICES LIMITED	2008-06-30
CENTENNIAL PLACE APARTMENT PROJECT	2008-05-31
CENTERRA GOLD INC.	2008-06-30
CHARTER REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2008-06-30
CHIP MORTGAGE TRUST (#20471)	2008-06-30
CINEPLEX GALAXY INCOME FUND	2008-06-30
CITIGROUP FINANCE CANADA INC.	2008-06-30
CITIGROUP INC.	2008-06-30
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE (LA)	2008-06-30
COMPAGNIE D'ASSURANCE GENERALE CO-OPERATORS	2008-06-30
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2008-06-30
CONNACHER OIL AND GAS LIMITED	2008-06-30
CORPORATION COTT	2008-06-28
CORPORATION DE SYSTEMES BRIDGEWATER	2008-06-30
CORPORATION FINANCIERE CANADA-VIE	2008-06-30
CORPORATION FINANCIERE POWER	2008-06-30
CORPORATION NORTEL NETWORKS	2008-06-30
CORPORATION NORTEL NETWORKS LIMITEE	2008-06-30
CORPORATION NORTHGATE MINERALES	2008-06-30
CORPORATION VECTOR AEROSPATIALE	2008-06-30
COVENTREE INC.	2008-06-30
CRYOCATH TECHNOLOGIES INC.	2008-06-30
DALSA CORPORATION	2008-06-30
DELPHI ENERGY CORP.	2008-06-30
DOMINION CITRUS INCOME FUND	2008-06-21
DOMINION CITRUS LIMITED	2008-06-21
DUNDEEWEALTH INC.	2008-06-30
ELDORADO GOLD CORPORATION	2008-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ELECTROVAYA INC.	2008-06-30
EMERA INCORPORATED	2008-06-30
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2008-06-30
ENBRIDGE INC.	2008-06-30
EPCOR UTILITIES INC.	2008-06-30
EXPLORATION DIOS INC.	2008-06-30
FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS LIMITED	2008-06-30
FIDUCIE D'ACTIFS HSBC CANADA	2008-06-30
FIDUCIE DE CAPITAL CANADA-VIE	2008-06-30
FIDUCIE DE CAPITAL GREAT-WEST	2008-06-30
FINANCIERE SUN LIFE INC.	2008-06-30
FIRSTSERVICE CORPORATION	2008-06-30
FONDS COTE 100 ACTIONS-CROISSANCE PME (#10561)	2008-06-30
FONDS COTE 100 EXCEL (#10561)	2008-06-30
FONDS COTE 100 GRANDES SOCIETES CANADIENNES (#10561)	2008-06-30
FONDS COTE 100 GRANDES SOCIETES US (#10561)	2008-06-30
FONDS COTE 100 PREMIER (#10561)	2008-06-30
FONDS COTE 100 REVENU (#10561)	2008-06-30
FONDS COTE 100 US (#10561)	2008-06-30
FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS REGIONALES	2008-06-30
FONDS DE REVENU BORALEX ENERGIE	2008-06-30
FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON	2008-06-30
FONDS DE REVENU GENIVAR	2008-06-28
FONDS DE REVENU JAZZ AIR	2008-06-30
FONDS DE REVENU NORANDA	2008-06-30
FONDS SFK PATE	2008-06-30
FRANCE TELECOM	2008-06-30
GAZ METRO INC.	2008-06-30
GENESIS WORLDWIDE INC.	2008-06-30
GESTION DE FONDS MAVRIX INC.	2008-06-30
GLOBAL STRATEGY MASTER LP	2008-06-30
GOLDCORP INC.	2008-06-30
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2008-06-30
GREAT-WEST, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (LA)	2008-06-30
GROUPE AECON INC.	2008-06-30
GROUPE COSSETTE COMMUNICATION INC.	2008-06-30
GROUPE OPTIMAL INC.	2008-06-30
GROUPE TVA INC	2008-06-30
GSI GROUP INC	2008-06-27
HANFENG EVERGREEN INC.	2008-06-30
HARDWOODS DISTRIBUTION INCOME FUND	2008-06-30
HIGHPINE OIL & GAS LIMITED	2008-06-30
HOME EQUITY INCOME TRUST (#20296)	2008-06-30
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2008-06-30
IBI INCOME FUND	2008-06-30
INNERGEX ENERGIE, FONDS DE REVENU	2008-06-30
ISOTECHNIKA INC.	2008-06-30
JAGUAR FINANCIAL CORPORATION	2008-06-30
JURA ENERGY CORPORATION	2008-06-30
LOGISTEC CORPORATION	2008-06-28
LORING WARD INTERNATIONAL LTD.	2008-06-30
MCGRAW-HILL RYERSON LIMITED	2008-06-30
MDC PARTNERS INC.	2008-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
MERRILL LYNCH & CO. INC.	2008-06-27
MERRILL LYNCH & CO., CANADA LTD.	2008-06-27
MERRILL LYNCH CANADA FINANCE COMPANY	2008-06-27
METAUX RUSSEL INC.	2008-06-30
METHYLGENE INC.	2008-06-30
MGM ENERGY CORP.	2008-06-30
MINES RICHMONT INC.	2008-06-30
MOLSON COORS BREWING COMPANY	2008-06-30
MOLSON COORS CANADA INC.	2008-06-29
MOLSON COORS CAPITAL FINANCE ULC	2008-06-29
MORGUARD REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2008-06-30
NABORS EXCHANGE (CANADA) INC.	2008-06-30
NEW FLYER INDUSTRIES CANADA ULC	2008-06-29
NEW FLYER INDUSTRIES INC.	2008-06-29
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2008-06-30
NIOCAN INC.	2008-06-30
NORTHBRIDGE FINANCIAL CORPORATION	2008-06-30
NOVA SCOTIA POWER INC.	2008-06-30
NUVO RESEARCH INC.	2008-06-30
OCEANAGOLD CORPORATION	2008-06-30
PACIFIC NORTHERN GAS LTD	2008-06-30
PAPIERS FRASER INC.	2008-06-28
PETROLES CALVALLEY INC. (LES)	2008-06-30
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2008-06-30
PIZZA PIZZA ROYALTY INCOME FUND	2008-06-30
POLLARD BANKNOTE INCOME FUND	2008-06-30
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.	2008-06-30
POWER CORPORATION DU CANADA	2008-06-30
PREMIUM BRANDS INCOME FUND	2008-06-28
PRIME RESTAURANTS ROYALTY INCOME FUND	2008-06-30
PROGRESS ENERGY LTD.	2008-06-30
PROGRESS ENERGY TRUST	2008-06-30
PRT FOREST REGENERATION INCOME FUND	2008-06-30
QUEBECOR INC.	2008-06-30
QUEENSTON MINING INC.	2008-06-30
RDM CORPORATION	2008-06-30
REDLINE COMMUNICATIONS GROUP INC.	2008-06-30
RESSOURCES MINIERES AUGYVA INC.	2008-05-31
RICHARDS PACKAGING INCOME FUND	2008-06-30
ROCTEST LTEE	2008-06-27
SALIX PHARMACEUTICALS, LTD.	2008-06-30
SEMBIOSYS GENETICS INC.	2008-06-30
SHIRE LIMITED	2008-06-30
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2008-06-30
SOCIETE EN COMMANDITE GAZ METRO	2008-06-30
SOCIETE EN COMMANDITE MULTI-MANAGER I	2008-06-30
SOCIETE EN COMMANDITE PLACE MASCOUCHE	2008-06-30
SOCIETE FINANCIERE HSBC LIMITEE	2008-06-30
SOCIETE FINANCIERE IGM INC.	2008-06-30
SOCIETE MINIERE LOUVEM INC. (LA)	2008-06-30
SPROTT INC.	2008-06-30
SPROTT MOLYBDENUM PARTICIPATION CORPORATION	2008-06-30
SPX CORPORATION	2008-06-28

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
STANTEC INC.	2008-06-30
STRATOS GLOBAL CORPORATION	2008-06-30
SUPERIOR PLUS INCOME FUND	2008-06-30
SURE ENERGY INC.	2008-06-30
SYNENCO ENERGY INC.	2008-06-30
TECHNOLOGIES INTERACTIVES MEDIAGRIF INC.	2008-06-30
TELEFONICA, S.A.	2008-06-30
TELEFONOS DE MEXICO, S.A. DE C.V.	2008-06-30
TEMBEC INC.	2008-06-28
TERAGO INC.	2008-06-30
TLC VISION CORPORATION	2008-06-30
TOROMONT INDUSTRIES LTD.	2008-06-30
TORSTAR CORPORATION	2008-06-30
TRADEX FONDS D' ACTIONS LIMITEE (#12706)	2008-06-30
TRADEX FONDS D' ACTIONS MONDIALES (#12706)	2008-06-30
TRADEX FONDS D' OBLIGATIONS (#12706)	2008-06-30
TRANSALTA CORPORATION	2008-06-30
TRANSALTA UTILITIES CORPORATION	2008-06-30
TRANSCANADA CORPORATION	2008-06-30
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED	2008-06-30
TRICAN WELL SERVICE LTD.	2008-06-30
TRILOGY ENERGY TRUST	2008-06-30
TSO3 INC.	2008-06-30
TYCO INTERNATIONAL LTD.	2008-06-27
UNI-SELECT INC.	2008-06-30
UNITED STATES STEEL CORPORATION	2008-06-30
UTS ENERGY CORPORATION	2008-06-30
WAJAX INCOME FUND	2008-06-30
WESTJET AIRLINES LTD.	2008-06-30
WESTPORT INNOVATIONS INC.	2008-06-30
XEROX CANADA INC.	2008-06-30
XEROX CORPORATION	2008-06-30
XS CARGO INCOME FUND	2008-06-30
YAMANA GOLD INC.	2008-06-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
EMPIRE COMPANY LIMITED	2008-05-03
KEMESTRIE INC.	2008-03-31
SOBEYS INC.	2008-05-03
9162-8248 QUEBEC INC.	2008-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
EMPIRE COMPANY LIMITED	2008-05-03
KEMESTRIE INC.	2008-03-31
SOBEYS INC.	2008-05-03
9162-8248 QUEBEC INC.	2008-03-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

CERTICOM CORP.

CPL TECHNOLOGIES INC.

EXELTECH AEROSPATIALE INC.

EXPLORATION ORBITE V.S.P.A. INC.

EXPLORATION TYPHON INC.

MILL CITY GOLD CORP.

MINES J.A.G. LTEE (LES)

MKS INC.

NAPSTER, INC.

RESSOURCES MINIERES AUGYVA INC.

RESSOURCES MINIERES PRO-OR INC.

TECHNOLOGIES INTERACTIVES MEDIAGRIF INC.

TECSYS INC.

TUCOWS INC.

NOTICE ANNUELLE

Date du document

EMPIRE COMPANY LIMITED

2008-05-03

Liste des symboles SEDI

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	45 : Contrepartie d'un bien
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	46 : Contrepartie de services
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	47 : Acquisition ou aliénation par don
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	50 : Attribution d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	51 : Levée d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	52 : Expiration d'options
	53 : Attribution de bons de souscription
	54 : Exercice de bons de souscription
	55 : Expiration de bons de souscription
	56 : Attribution de droits de souscription
	57 : Exercice de droits de souscription
	58 : Expiration de droits de souscription
	59 : Exercice au comptant
	Dérivés émis par un tiers
	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
	Divers
	90 : Changements relatifs à la propriété
	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'OPÉRATION
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).
NATURE DE L'OPÉRATION	
Généralités	
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	
35 : Dividende en actions	
36 : Conversion ou échange	
37 : Division ou regroupement d'actions	
38 : Rachat – annulation	
40 : Vente à découvert	

* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.

AVIS

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.7500	14 845 184
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	10.3400	14 848 084
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	10.4200	14 852 684
			O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	10.6000	14 851 784
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.3000	14 848 484
Addax Petroleum Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Codd, David Charles	5		O	2008-08-01	D	46 - Contrepartie de services	12 500	27.0600	64 167
			O	2008-08-01	D	46 - Contrepartie de services	16 667	37.3800	80 834
			O	2008-08-01	D	46 - Contrepartie de services	14 659	42.5000	95 493
Ebsary, Michael Samuel	5		O	2008-08-01	D	46 - Contrepartie de services	16 668	27.0600	253 007
			O	2008-08-01	D	46 - Contrepartie de services	21 667	37.3800	274 674
			O	2008-08-01	D	46 - Contrepartie de services	19 100	42.5000	293 774
Gandur, Jean Claude	5		O	2008-08-01	D	46 - Contrepartie de services	50 000	27.0600	5 730 917
			O	2008-08-01	D	46 - Contrepartie de services	66 667	37.3800	5 797 584
			O	2008-08-01	D	46 - Contrepartie de services	59 000	42.5000	5 856 584
Pearce, James Charles	5		O	2008-08-01	D	46 - Contrepartie de services	16 668	27.0600	46 067
			O	2008-08-01	D	46 - Contrepartie de services	21 667	37.3800	67 734
			O	2008-08-01	D	46 - Contrepartie de services	19 100	42.5000	86 834
Advantage Energy Income Fund									
<i>trust units</i>									
Balog, Stephen	4		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	140	11.3900	1 920
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 550	11.3800	3 470
Roberta Balog	PI		O	2008-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	180	11.3900	750
			O	2008-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	11.5500	800
Drader, Kelly Ivan	5		O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 400	11.2500	
		R	M	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 400)	11.2500	1 009 447
			O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 100	11.2700	
		R	M	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	11.2700	1 004 347
		R	O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	11.2800	1 000 947
		R	O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.2900	998 947
		R	O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(83 400)	11.3000	915 547
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(190 700)	11.3000	724 847
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 000)	11.3300	682 847
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(407)	11.5100	682 440
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	11.5300	682 140
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	11.2200	680 340
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 176)	11.2000	673 164
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	11.1800	672 464
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	11.1100	671 364
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	11.1900	670 064
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.1400	668 064
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.1500	666 064
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	11.1300	663 064
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 600)	11.1200	656 464

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	11.1600	646 464
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	11.0500	645 764
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	11.1000	642 764
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	11.0600	639 464
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	11.0300	636 064
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	11.0700	631 464
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 800)	11.0400	623 664
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 400)	11.0100	596 264
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 800)	11.0800	586 464
Africo Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Camrose Resources Limited	3		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			45 400 000
<i>Bons de souscription</i>									
Camrose Resources Limited	3		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000 000
<i>Loan secured by pledge, matures April 20, 2009</i>									
Camrose Resources Limited	3		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-24	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
			O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-24	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
AltaCanada Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Collins, James William	4		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2700	13 195 591
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.2700	13 210 591
AltaGas Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Anderson, Nancy	5		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	174	23.7141	26 089
Bracken, James B	5								
RSP Account	PI		O	2008-07-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	23.7141	2 277
Swan, William C.	7								
RRSP	PI		O	2008-07-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	47	23.7141	6 526
Wright, David Robert	5		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	23.7141	8 303
Joint Account with Spouse	PI		O	2008-07-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	24	23.7141	3 374
RSP	PI		O	2008-07-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9	23.7141	1 264
Spouse RSP	PI		O	2008-07-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11	23.7141	1 589
Amalgamated Income Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Amalgamated Income LP	1								
Amalgamated Income Limited Partnership	PI		O	2008-08-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.8000	5 700
			O	2008-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	4.8000	7 000
Amerigo Resources Ltd									
<i>Actions ordinaires</i>									
Amerigo Resources Ltd.	1		O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.5977	
			M	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	1.5977	100 000
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	1.5977	0
Anvil Mining Limited									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
ARC Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Houck, James Curtis	4		O	2008-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	28.6500	2 000
Astral Media inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Astral Media Inc.	1		O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	27.2100	6 299 939
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	15 300	26.5340	6 315 239
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	26.7279	6 340 239
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	29.3067	6 370 239
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	28 900	29.9201	6 399 139
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	105 400	29.9972	6 504 539
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	12 900	29.8229	6 517 439
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	29.8851	6 547 439
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	17 500	30.5483	6 564 939
Atikwa Minerals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
White, Vance	4, 5		O	2008-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			141 667
ATLANTIS SYSTEMS CORP.									
<i>Options</i>									
Chiarucci, George	5		O	2008-07-31	D	50 - Attribution d'options	241 328	0.1100	591 328
Ballard Power Systems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Guzy, Christopher	5		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 200)	4.2800	47 496
Banque de Montréal									
<i>Actions ordinaires</i>									
GALLOWAY, DAVID ALEXANDER 2155499 Ontario Inc	4		O	2008-01-01	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 000)		0
	PI		O	2003-04-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-01-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 000		2 000
BCE Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
De Gooyer, Martin	7								
ESP	PI		O	2008-07-25	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			358
Jacob, Nauby	7	R	O	2008-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			233
			O	2008-07-25	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			219
Malajczuk, Peter	7		O	2008-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 628
			O	2008-07-25	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			472
Primeau, Christian	7		O	2008-07-25	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			396
RRSP	PI		O	2008-07-25	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40
Rodin, Bruce	7								

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
BCX Split Corp.									
<i>Actions ordinaires Class A Capital</i>									
ross, donald anthony	4		O	2008-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	23.2770	0
BioSyntech, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Selmani, Amine	4	R	O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	0.2600	1 945 500
		R	O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2750	1 950 500
		R	O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	44 000	0.2800	1 994 500
		R	O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2450	2 004 500
		R	O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.2400	2 016 500
		R	O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48 500	0.2450	2 065 000
		R	O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.2500	2 068 500
		R	O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.2550	2 074 500
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	61 000	0.2600	2 135 500
Boardwalk Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Richards, David V.	4		O	2008-07-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	37.8100	8 128
Boliden AB (publ)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Osterman, Patrik	7		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.0768	1 000
Ullberg, Anders	4		O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	5.9347	45 000
BONAVENTURE ENTERPRISES INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pantages, Basil P.	4								
Golden Ram Developments	PI		O	2008-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 000	0.0850	340 000
			O	2008-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0800	390 000
Brompton Equal Weight Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brompton Equal Weight Income Fund	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	11.5600	3 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	11.5600	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	11.5000	3 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	11.5000	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	11.3500	1 600
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)	11.3500	0
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	11.3600	3 000
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	11.3600	0
Brompton Tracker Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brompton Tracker Fund	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.9700	3 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.9700	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.6500	3 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.6500	0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Burntsand Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Podbelski, Edward	5		O	2008-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 643	0.2151	18 889
			O	2008-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 867	0.1962	24 756
			O	2008-07-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 292	0.1825	31 048
Business Trust Equal Weight Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Business Trust Equal Weight Income Fund	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.5100	3 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.5100	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.3600	6 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.3600	3 000
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.3100	3 200
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	9.3100	3 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	13.0500	3 000
C.A. Bancorp Canadian Realty Finance Corporation									
<i>Actions privilégiées</i>									
C.A. Bancorp Canadian Realty Finance Corporation	1		O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	23.0000	4 700
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(4 700)	23.0000	0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	23.0000	1 000
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	23.0000	0
Calian Technologies Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Calian Technology Ltd	1		O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.6700	1 000
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.4700	1 000
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.7100	1 000
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.7100	1 000
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.7400	1 000
			O	2008-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.7400	1 000
			O	2008-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
Calloway Real Estate Investment Trust									
<i>Class B Series 1 Limited Partnership Units</i>									
Goldhar, Mitchell	3								
The FP Realty - CWT Partnership	PI		O	2008-07-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 281	20.1000	3 322 735
<i>Class C Series 1 Limited Partnership Units</i>									
Goldhar, Mitchell	3								
First Professional Realty Inc	PI		O	2008-07-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(58 281)		559 256
<i>Parts de fiducie</i>									
Goldhar, Mitchell	3								
CWT Investments Limited	PI		O	2008-07-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	255 269	10.5000	10 364 901
			O	2008-07-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	21 134	14.0000	10 386 035
			O	2008-07-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	87 416	20.1000	10 473 451
<i>Special Voting Units</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Goldhar, Mitchell	3								
The FP Realty - CWT Partnership	PI		O	2008-07-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 281	20.1000	3 322 735
Canexus Income Fund									
<i>Options</i>									
Christian, Michael Benjamin	7		O	2008-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			43 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Kubera, Gary L.	4, 5		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	4.6000	80 500
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	4.6100	81 200
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.6400	81 400
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	4.6600	84 400
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	4.7600	85 000
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.6100	90 000
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	4.5500	91 600
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	4.4900	93 900
Cangene Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gestion de portefeuille Natcan Inc.	3		O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 700	4.7901	7 806 758*
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	4.7499	7 841 758*
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	4.7474	7 861 758*
Caribbean Utilities Company, Ltd.									
<i>Actions ordinaires Class A Ordinary Shares</i>									
Bothwell, John Bryan	4		O	2008-07-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 921	11.0900USD	
			M	2008-07-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 918	11.0900USD	
			M'	2008-07-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 918	11.0900USD	9 836
<i>Droits</i>									
Bothwell, John Bryan	4								
John Bryan Bothwell and Andrea C. Bothwell	PI		O	2004-12-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	I	56 - Attribution de droits de souscription	4 921	11.0900USD	4 921
Fortis Inc.	3								
Fortis Energy (Bermuda) Ltd.	PI		O	2003-02-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 565 511
Hew, J.F. Richard	4, 5		O	2003-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	182	11.0900USD	182
J.F. Richard Hew with Sandy Hew	PI		O	2003-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	I	56 - Attribution de droits de souscription	9 405	11.0900USD	9 405
Imparato, Joseph A.	4		O	2003-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 990	11.0900USD	24 990
Powell, Eddinton M.	4		O	2003-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	521	11.0900USD	521
Ritch, David E.	4		O	2003-11-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 250	11.0900USD	2 250
Small, Andrew	5		O	2006-10-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	504	11.0900USD	504
Spinney, James	7		O	2004-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			500
Thomson, Peter A.	4		O	2003-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	150	11.0900USD	150
Amphora Life Company	PI		O	2003-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	C	56 - Attribution de droits de souscription	26 746	11.0900USD	26 746

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Peter A. Thomson for Christina Marie Thomson	PI		O	2003-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	C	56 - Attribution de droits de souscription	2 076	11.0900USD	2 076
Peter A. Thomson for Monique E. Thomson	PI		O	2003-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 655	11.0900USD	1 655
Peter A. Thomson for Victoria Joy Thomson	PI		O	2003-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	C	56 - Attribution de droits de souscription	2 550	11.0900USD	2 550
Point Farm Holdings Ltd.	PI		O	2003-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	C	56 - Attribution de droits de souscription	30 021	11.0900USD	30 021
Valley Field Investments Ltd.	PI		O	2003-07-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	C	56 - Attribution de droits de souscription	2 726	11.0900USD	2 726
Water, David	5		M	2008-07-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 040	11.0900USD	2 040
			O	2007-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Monica Watler and David Watler	PI		O	2007-09-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-14	I	56 - Attribution de droits de souscription	2 040	11.0900USD	
			O	2008-06-14	I	56 - Attribution de droits de souscription	258	11.0900USD	
			M	2008-07-14	I	56 - Attribution de droits de souscription	258	11.0900USD	258
Cascades inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cascades inc.	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	6.5100	25 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		0
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.4000	5 000
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.4000	600
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		0
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	10 800	6.2500	10 800
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(10 800)		0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	6.5000	5 000
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	6.2000	15 000
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		0
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	5.9800	7 500
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)		0
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	5.6500	1 300
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		0
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	5.4500	5 000
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	16 300	5.2900	16 300
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(16 300)		0
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	5.5500	15 000
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		0
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	5.2500	15 000
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		0
Catalyst Paper Corporation									
<i>Options</i>									
Baarda, Brian	5		O	2008-04-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	366 666	1.1500	366 666
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	45 590	1.1500	412 256

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Bayles, James	7		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	45 590	1.1500	256 590
Boniferno, Stephen Patrick	5		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	372 549	1.1500	372 549
Brown, Lyn	5		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	41 078	1.1500	241 689
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	44 290	1.1500	285 979
Chambers, Thomas S.	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	25 765	1.4400	73 765
Collins, Gary	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	25 765	1.4400	73 765
Crowley, Leo Thomas	7		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	77 769	1.1500	460 001
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	45 592	1.1500	505 593
DESBIENS, MICHEL	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	38 650	1.4400	110 650
Dickson, William	4		O	2008-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	24 000	1.4400	24 000
Duster, Benjamin Cecil	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	25 765	1.4400	73 765
Garneau, Richard	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	400 698	1.1500	1 255 284
Goldman, Neal	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	25 765	1.4400	73 765
Jean, Denis	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	25 765	1.4400	73 765
Johnston, Brian	5		O	2008-04-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	366 666	1.1500	366 666
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	46 698	1.1500	413 364
Lindstrom, Robert	5		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	61 618	1.1500	551 034
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	59 153	1.1500	610 187
Marshall, Jeffrey	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	25 765	1.4400	73 765
Seager, Valerie Barbara	7, 5		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	60 249	1.1500	305 744
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	44 923	1.1500	350 667
Smales, David	5		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	85 220	1.1500	316 973
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	19 561	1.1500	336 534
Restricted Share Units									
Boniferno, Stephen Patrick	5		O	2008-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	46 - Contrepartie de services	66 800		66 800
Dickson, William	4		O	2008-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	46 - Contrepartie de services	80 160		80 160
CDG Investments Inc.									
Actions ordinaires									
Brown, Kerry William	4		O	2008-07-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(825 206)		275 069
CMW Management Inc.	PI		O	2008-07-24	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(15 225)		5 075
Centerra Gold Inc.									
Actions ordinaires									
Goheen, Otis Kim	6		O	2004-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.9900	5 000
Moshoian, Douglas Andrew	5		O	2008-08-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 000
Chemtrade Logistics Income Fund									
Parts de fiducie									
McCullough, Tab	5		O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	13.4460USD	6 100
Citadel Premium Income Fund									
Droits									
Duncan, Darren Kelly	5								
766421 Alberta Ltd.	PI		O	2008-06-03	I	56 - Attribution de droits de souscription	268	9.5000	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-06-30	I	56 - Attribution de droits de souscription	268	9.5000	268
			O	2008-07-28	I	58 - Expiration de droits de souscription	(268)	9.5000	0
MacIntyre, Kent	4		O	2008-07-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(22 622)	9.5000	0
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-07-03	I	56 - Attribution de droits de souscription	252 274	9.5000	
			M	2008-07-03	I	56 - Attribution de droits de souscription	552 274	9.5000	552 274
			O	2008-07-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(552 274)	9.5000	0
<i>Parts de fiducie</i>									
MacIntyre, Kent	4		O	2008-07-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 540	9.5000	30 162
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-07-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	184 091	9.5000	748 652
Clemex Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Forget, Clement	6		O	2008-08-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	475 000	0.2000	4 536 833
Cline Mining Corporation									
<i>Options</i>									
BATES, KENNETH HARRY	4, 5		O	2008-07-22	D	50 - Attribution d'options	400 000	2.3500	600 000
CMP Gold Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
CMP Gold Trust, CMP Gold Trust	1		O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	7.0000	1 700
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.0000	300
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	6.9900	1 100
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	7.4960	1 900
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	7.3600	2 100
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	7.8470	4 200
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	8 700	7.0010	8 700
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(8 700)	7.0010	0
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(4 200)	7.8470	0
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)	7.3600	0
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	7.4960	0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	6.9900	0
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	7.0000	0
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)	7.0000	0
Cogeco Inc									
<i>Actions à droit de vote subalterne actions subalternes à droit de vote</i>									
Audet, Louis	5		O	2008-08-01	D	51 - Exercice d'options	46 000	14.0000	102 994
			O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 000)	31.0000	56 994
<i>Options</i>									
Audet, Louis	5		O	2008-08-01	D	51 - Exercice d'options	(46 000)	14.0000	75 400
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Canadian National Railway Company	1		O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	53.6579	80 000
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		240 000
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	53.8129	160 000
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		160 000
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	54.6576	240 000
			O	2008-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		80 000
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	54.5911	320 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)		0
Ruest, Jean-Jacques	5		O	2008-08-05	D	51 - Exercice d'options	18 000	11.6700	26 990
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	56.0009	8 990
<i>Options</i>									
Ruest, Jean-Jacques	5		O	2008-08-05	D	51 - Exercice d'options	(18 000)	11.6700	257 800
COMPASS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	12.3000	13 410 021
Copper Mesa Mining Corporation (formerly Ascendant Copper Corporation)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Davis, Gerald E.	4, 5		O	2008-07-31	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	187 500	0.1000	679 746
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.8350USD	492 246
GILL, RANA	5	R	O	2008-07-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0800	225 840
			O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0800	303 340
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0750	306 340
			O	2008-07-31	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	62 500	0.1000	298 340
<i>Options</i>									
Davis, Gerald E.	4, 5		O	2008-07-31	D	51 - Exercice d'options	(187 500)	0.1000	3 562 500
GILL, RANA	5		O	2008-07-31	D	51 - Exercice d'options	(62 500)	0.1000	1 337 500
Corporation Cameco									
<i>Actions ordinaires</i>									
Melbye, Scott Eric	7		O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125	32.4480USD	4 475
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	165	32.1197USD	4 640
Corporation Wanted Technologies									
<i>Actions ordinaires catégorie "A"</i>									
Oosterwaal, Jan	4								
Gestion Hexago Inc.	PI		O	2008-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3500	495 000
			O	2008-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3500	500 000
CORUS Entertainment Inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Ewing, Tracy Jean	5		O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 350	17.9500	1 350
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	17.8000	2 150
			O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	18.3200	2 450
			O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25	18.3300	2 475
CROWFLIGHT MINERALS INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hoffman, Michael	5								
NBCN Clearing House	PI		O	2008-08-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300 000	0.3300	350 000
Ladd, Anna Man-Yue	5								
TD Waterhouse	PI		O	2008-05-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.3400	16 000
			O	2008-08-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.3450	20 000
CryoCath Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Christofilis, Constantinos	3								
Strategos Fund L.P.	PI		O	2008-07-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.2569	5 624 900

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Vandeputte, Frank	5		O	2008-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	50 - Attribution d'options	150 000	4.1700	150 000
DALSA Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brown, Derek	4								
RRSP	PI		O	2008-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	11.0000	13 400*
Dejour Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tootill, Ian	8		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.3400	161 300
			O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	1.2800	162 800
Diversified Income Trust II									
<i>Parts de fiducie</i>									
Alliance Split Income Trust	3		O	2007-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(281 888)	12.8931	886 921
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	(394 591)	11.5000	492 330
			O	2008-08-01	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(492 330)	11.6475	0
diversiTrust Energy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
diversiTrust Energy Income Fund	1		O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	7.7500	2 800
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	7 200	7.2200	7 200
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	9 600	7.4600	9 600
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	16 900	7.2300	16 900
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(16 900)	7.2300	0
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(9 600)	7.4600	0
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(7 200)	7.2200	0
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)	7.7500	0
diversiTrust Income+ Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
diversiTrust Income+ Fund	1		O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	11.1200	2 000
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	11.0400	6 800
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	10.7000	2 000
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	10.7600	3 500
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	700	10.7300	700
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.7100	300
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	10.7100	0
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	10.7300	0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	10.7600	0
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	10.7000	0
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(6 800)	11.0400	0
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	11.1200	0
diversiTrust Stable Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
diversiTrust Stable Income Fund	1		O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	900	11.1100	900
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	11.1100	0
diversiYield Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
diversiYield Income Fund	1		O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.7400	700
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.7100	1 000
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	300	8.6500	300
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.6000	800
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	8.6000	0
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	8.6500	0
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	8.7100	0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	8.7400	0
DPF India Opportunities Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
DPF India Opportunities Fund, DPF India Opportunities Fund	1		O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	6.0810	8 000
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.1100	100
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.1000	300
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	5.7600	4 800
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(4 800)	5.7600	0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	6.1000	0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	6.1100	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)	6.0810	0
Dundee Precious Metals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lim, Patrick Albert	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Lim, Patrick Albert	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
EGL Financial Holdings Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McIntyre, Douglas E.	4, 5								
The McIntyre Family Trust	PI		O	2008-07-31	C	57 - Exercice de droits de souscription	60 000	10.7500	360 000
Sylvia, Mark A.	4, 5		O	2008-07-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 000	10.7500	128 000
<i>Droits</i>									
McIntyre, Douglas E.	4, 5								
The McIntyre Family Trust	PI		O	2005-12-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	C	57 - Exercice de droits de souscription	60 000	10.7500	60 000
			O	2008-07-31	C	57 - Exercice de droits de souscription	(60 000)	10.7500	0
Empirical Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pelech, Bohdan, P 1636559 Ontario Inc.	3 PI		O	2008-07-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	0.0150	8 621 470
			O	2008-07-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(213 000)	0.0150	8 639 470
			O	2008-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0150	8 852 470
			O	2008-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.0150	8 952 470
EnCana Corporation									
<i>Options</i>									
Walls, Hayward	5	R	O	2008-03-16	D	59 - Exercice au comptant	(20 000)	38.3200	
			M	2008-05-16	D	59 - Exercice au comptant	(20 000)	38.3200	212 750
Endeavour Silver Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clarke, Hugh	5		O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	3.1100	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Options</i>									
Szotlender, Mario	4	R	O	2008-06-03	D	50 - Attribution d'options	75 000		365 000
Endev Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Johnson, Terry Dean	5		O	2008-02-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 603	0.7700	72 805
			O	2008-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 419	0.8300	75 224
			O	2008-04-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 405	0.8300	77 629
			O	2008-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 993	1.0100	79 622
			O	2008-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 556	1.2900	81 178
			O	2008-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 431	1.4000	82 609
			O	2008-07-22	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(82 609)		0
<i>Options</i>									
Johnson, Terry Dean	5		O	2008-07-22	D	59 - Exercice au comptant	(165 000)	1.1900	715 000
			O	2008-07-22	D	59 - Exercice au comptant	(165 000)	0.8300	550 000
			O	2008-07-22	D	58 - Expiration de droits de souscription	(300 000)		250 000
			O	2008-07-22	D	58 - Expiration de droits de souscription	(100 000)		150 000
			O	2008-07-22	D	58 - Expiration de droits de souscription	(150 000)		0
ENERCHEM INTERNATIONAL INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Enerchem International Inc.	1		O	2008-07-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.7700	100
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.0000	1 100
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	2.0000	2 700
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	1.9500	4 300
			O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	1.9000	5 900
EnerVest Energy and Oil Sands Total Return Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
EnerVest Oil Sands Management Inc.	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 109	10.7700	3 109*
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	10.5100	4 509*
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 437	10.4900	5 946*
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	711	10.0100	6 657*
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	711	10.1100	7 368*
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	711	10.1100	8 079*
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	711	10.4500	8 790*
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	711	10.4500	9 501*
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	711	10.4500	10 212*
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	711	10.2200	10 923*
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	711	10.0800	11 634*
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	700	10.0000	12 334*
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	722	10.2800	13 056*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	711	10.4500	13 767*
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	711	10.4000	14 478*
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	711	10.2200	15 189*
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	711	10.3300	15 900*
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(15 900)		0
EnerVest FTS Limited Partnership 2008									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Chernoff, M. Bruce		4							
Alpine Capital Corp.	PI		O	2008-05-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-07-10	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	25.0000	10 000
Enterra Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Doyle, Michael Edmond		4							
			O	2008-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	3.5320	4 000
Envoy Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Genovese, Geoffrey Blaine		6							
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	2.3500	383 921
ESI Entertainment Systems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Freeman, Christopher Hugh		4							
Christopher H. Freeman In Trust	PI		O	2008-07-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.2100	30 000
Esperanza Silver Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pincus, William		4, 5							
			O	2008-08-01	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.2500	1 186 568
<i>Options</i>									
Pincus, William		4, 5							
			O	2008-08-01	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.2500	600 000
EURO Ressources S.A.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Getty, Donald R.		4							
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.5500	17 080
Exco Technologies Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Exco Technologies Limited		1							
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	3.2000	4 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	3.2000	4 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		0
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	3.0900	1 500
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.0000	2 000
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	2.8400	4 000
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		0
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	2.8500	1 100
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)		0
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	300	2.8500	300
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	2.8000	2 000
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	2.8000	0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Riganelli, Paul	5								
RRSP	PI		O	2008-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	2.5000	33 500
EXFO Ingénierie Electro-Optique Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
EXFO Ingénierie électro-optique inc.	1		O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	11 312	4.3441USD	11 312
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(11 312)		0
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	14 851	4.2601USD	14 851
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(14 851)		0
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	16 294	4.1470USD	16 294
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(16 294)		0
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	14 751	4.2314USD	14 751
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(14 751)		0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 451	4.2714USD	5 451
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(5 451)		0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	14 151	4.2466USD	14 151
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(14 151)		0
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	15 764	4.2192USD	15 764
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(15 764)		0
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	16 264	4.2896USD	16 264
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(16 264)		0
			O	2008-06-16	D	38 - Rachat ou annulation	13 400	4.3558USD	
			M	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	13 400	4.3558USD	13 400
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(13 400)		0
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	16 264	4.4974USD	16 264
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	13 823	4.4631USD	13 823
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(13 823)		0
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(16 264)		0
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.4300USD	1 000
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	5 023	4.4650USD	5 023
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(5 023)		0
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	4.4000USD	4 500
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(4 500)		0
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	4.3550USD	2 400
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(2 400)		0
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 424	4.3219USD	1 424
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 424)		0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	700	4.3357USD	700
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		0
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	4.4440USD	2 500
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)		0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	4.3800USD	1 700
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	14 209	4.4402	14 209
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(14 209)		0
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	6 900	4.2277	6 900
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(6 900)		0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	14 209	4.3386	
			M	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	14 209	4.3386	14 209
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(14 209)		0
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	14 209	4.2230	14 209
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(14 209)		0
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	14 209	4.2561	14 209
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(14 209)		0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	14 209	4.3064	14 209
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(14 209)		0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	14 209	4.2938	14 209
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(14 209)		0
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	11 700	4.2336	11 700
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(11 700)		0
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	14 209	4.2579	14 209
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(14 209)		0
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	14 209	4.3432	14 209
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(14 209)		0
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	14 209	4.5281	14 209
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(14 209)		0
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	617 500	4.2700	617 500
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(617 500)		0
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	14 209	4.4442	14 209
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(14 209)		0
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	4.4617	1 200
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		0
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	4.5511	4 500
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(4 500)		0
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	4.4575	2 000
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	4.4690	2 000
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	4.4832	6 500
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	4.5025	4 000
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		0
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	4.5075	7 500
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)		0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	4.5260	2 500
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)		0
EXPLOR RESOURCES INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Frigon, Jacques Florian	4	R	O	2008-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.5700	0
			O	2008-06-19	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.3000	100 000
<i>Bons de souscription</i>									
Frigon, Jacques Florian	4	R	O	2007-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
<i>Options</i>									
Frigon, Jacques Florian	4	R	O	2008-06-19	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.3000	300 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Exploration Amex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Shareck, André	4		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1600	270 000
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1600	273 000
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1600	283 000
Explorations Namex Inc.									
<i>Options</i>									
Fedikow, Mark	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	100 000		630 000
Hess, James W.	4, 5		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	375 000		1 378 914
Maki, Oliver	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	100 000		480 000
Seligman, Arthur	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	100 000		350 000
Stockinger, Arild	4, 5		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	100 000		400 000
Fairway Diversified Income and Growth Trust									
<i>Parts de fiducie redeemable, transferable</i>									
Fairway Diversified Income and Growth Trust	1		O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.6100	200
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	9.6100	0
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.6800	200
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	9.6800	0
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.7300	400
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	9.7300	0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.6300	200
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	9.6300	0
FairWest Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Daniel, Tiberio	5		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 000
<i>Options</i>									
Daniel, Tiberio	5		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
Fancamp Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dubuc, Gilles	4		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.6700	200 500
Smith, Peter Henderson	5	R	O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.8600	2 362 747
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.8000	2 357 747
First Trust/Highland Capital Floating Rate Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
First Trust/Highland Capital Floating Rate Income Fund	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	7.1425	2 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	7.1988	2 500
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)		0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	7.1200	2 000
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	6.9248	2 500
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)		0
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	6.9600	2 000
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	6.9895	2 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.0390	1 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
First Trust/Highland Capital Floating Rate Income Fund II									
<i>Parts de fiducie</i>									
First Trust/Highland Capital Floating Rate Income Fund II	1		O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	7.0067	1 500
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.8500	800
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.5000	1 000
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.7300	1 000
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 550	6.5000	1 550
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 550)		0
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	6.5700	2 000
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
FIRSTSERVICE CORPORATION									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
FirstService Corporation	1		O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(125 600)		220 900
Natale, Michael	5								
RRSP	PI		O	2008-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	17.0000	3 000
			O	2008-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	17.0000	3 500
			O	2008-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	16.7600	4 500
Fonds de placement immobilier BTB									
<i>Parts de fiducie</i>									
Léonard, Michel	4, 5								
Les Placements M.L. Léonard inc.	PI		O	2008-08-06	I	46 - Contrepartie de services	22 109	1.1900	464 303
Polatos, Peter	4, 5								
Polatos Investments Corp.	PI		O	2008-08-06	I	46 - Contrepartie de services	16 679	1.1900	106 005
Fonds de revenu à pondération égale BG des 100 principaux fonds de revenu									
<i>Parts</i>									
BG Top 100 Equal Weighted Income Fund	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.0000	3 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.0000	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.8900	3 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.8900	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.7500	3 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.7500	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.6900	1 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.6900	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.6000	1 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.6000	0
Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales									
<i>Parts</i>									
Malajczuk, Peter	7		O	2008-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			118
Rodin, Bruce	7		O	2008-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20
<i>Parts deferred units (employee plan)</i>									
Bergevin, Andre	7		O	2008-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	597	30.1300	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 195	30.1300	
			M'	2008-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	883	30.1300	1 560
Fonds de revenu de Davis + Henderson									
<i>Parts de fiducie</i>									
Alderson, John Chadwick	7		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 829	15.0000	6 129
Fonds de Revenu Pages Jaunes									
<i>Parts</i>									
Yellow Pages Income Fund	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	393 700	8.7900	1 546 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	194 500	8.6300	1 740 500
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	8.9600	2 040 500
		R	O	2008-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	280 600	8.9300	
			M	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	280 600	8.9300	2 321 100
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	312 100	8.6200	2 633 200
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	393 700	8.4000	3 026 900
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	188 600	8.2700	3 215 500
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	355 300	8.2300	3 570 800
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	349 900	8.4900	3 920 700
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	383 500	8.4400	4 304 200
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	327 400	8.8600	4 631 600
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(4 631 600)	8.6000	0
Fonds de revenu Supremex									
<i>Parts de fiducie</i>									
Clarke Inc.	3		O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	335 500	5.9000	6 851 800*
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	559 000	5.9000	7 410 800*
Foremost Income Fund									
<i>Options</i>									
Grenon, James Terrence	3		O	2008-07-29	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	2.2300	0
<i>Parts de fiducie</i>									
Grenon, James Terrence	3								
James Grenon	PI		O	2008-07-29	I	51 - Exercice d'options	6 000		11 502 566
Front Street Resource Performance Fund Ltd.									
<i>Equity Shares</i>									
Front Street Resource Performance Fund Ltd.	1		O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	7.2100	70 000
Gabriel Resources Ltd.									
<i>Droits DSUs</i>									
Parrett, Michael S.	4		O	2008-07-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 690	2.7100	
			M	2008-07-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 842	2.7100	48 512
Gale Force Petroleum Inc.									
<i>Bons de souscription</i>									
Bourgeois, Ronald Patrick	4	R	O	2008-06-27	D	53 - Attribution de bons de souscription	50 000		
			M	2008-06-27	D	53 - Attribution de bons de souscription	50 000		62 500*
Galleon Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
CENTENNIAL ENERGY PARTNERS LLC	3								
Centennial Energy Partners, L.P.	PI		O	2008-07-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	185 000	15.4300USD	6 752 813
GENDIS INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
GENDIS INC.	1		O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	2.1000	2 200
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)		0
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	2.0600	2 200
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)		0
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	1.8800	2 200
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)		0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	1.8800	1 700
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		0
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	1.9200	2 200
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)		0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.9200	1 000
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	1.9200	2 200
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)		0
GeoGlobal Resources Inc.									
<i>Options</i>									
CHANDRA, AVINASH	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.4800USD	200 000*
Hudson, Michael J.	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.4800USD	200 000*
			O	2008-07-29	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(30 000)	3.4900USD	170 000*
Peters, Brent James	4		O	2008-07-30	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.4800USD	200 000
Smith, Peter Reginald	4		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	50 000	3.4800USD	200 000*
Gerdau Ameristeel Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Heffernan, Joseph John	4		O	2000-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Rolande Heffernan	PI		O	2000-03-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200
Gold Reserve Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>									
Belanger, A. Douglas	4, 5		O	2008-07-30	D	46 - Contrepartie de services	2 500	1.4300USD	1 156 136
Geyer, James	4, 5		O	2008-07-30	D	46 - Contrepartie de services	1 875	1.4300USD	181 655
McChesney, Patrick	4		O	2008-07-30	D	46 - Contrepartie de services	4 000	1.4300USD	23 157
Mikkelsen, Chris	4		O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	1.4500USD	248 041
			O	2008-07-30	D	46 - Contrepartie de services	4 000	1.4300USD	252 041
<i>Droits Unvested Restricted Shares</i>									
Belanger, A. Douglas	4, 5		O	2003-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 500		2 500
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	45 000		47 500
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	45 000		92 500
			O	2008-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 500)		90 000
Geyer, James	4, 5		O	2002-12-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 875		1 875
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000		31 875
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000		61 875
			O	2008-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 875)		60 000
McChesney, Patrick	4		O	2002-12-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		4 000
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		8 000
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		12 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 000)		8 000
Mikkelsen, Chris	4		O	2003-05-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		4 000
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		8 000
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		12 000
			O	2008-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 000)		8 000
Potvin, Jean-Charles	4		O	1993-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-04-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		4 000
			O	2008-04-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		8 000
			O	2008-04-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		12 000
			O	2008-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 000)		8 000
Smith, Mary	5		O	2003-05-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 000		17 000
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 000		34 000
Stewart, Douglas	5		O	2005-02-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		20 000
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		40 000
Timm, Rockne	4, 5		O	2002-12-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 500		2 500
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		52 500
			O	2008-04-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		102 500
			O	2008-07-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 500)	1.4900USD	100 000
Goodfellow Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodfellow inc.	1		O	1984-10-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.7500	1 000
		R	O	2008-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.7600	1 000
		R	O	2008-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.8000	1 000
		R	O	2008-06-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.9500	1 000
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.7500	400
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	100	9.0200	100
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.5000	200
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	9.5100	1 700
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.7500	600
			O	2008-04-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.7500	0
			O	2008-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.7600	0
			O	2008-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.8000	0
			O	2008-06-09	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.9500	0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	9.7500	0
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	9.0200	0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	9.5000	1 500
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	9.5100	0
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	9.7500	0
Jarislowsky, Stephen Arnold	6								
S.A. Jarislowsky Investments Inc.	PI		O	2008-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	9.9000	1 037 798
Great Canadian Gaming Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Great Canadian Gaming Corporation	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	8.9400	200 400
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	8.9700	201 700
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.9100	203 700
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	300	8.9100	204 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	300	8.9200	204 300
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.0000	206 300
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.9800	209 300
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.9600	211 300
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	8.9500	213 500
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	8.9300	221 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.9000	224 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.8800	229 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	8.8900	230 500
			O	2008-07-03	D	37 - Division ou regroupement d'actions	500	9.0200	231 000
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.0200	231 400
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.8100	233 400
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.8000	234 200
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	8.8200	235 500
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	8.8500	236 600
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	8.8300	243 100
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	8.8800	246 300
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	8.8700	249 800
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.8500	251 800
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.8400	253 800
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(253 800)		0
Great Plains Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bovingdon, Sean	5		O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	798	0.8500	77 167*
			O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	798	0.8500	77 965*
Gibson, Stephen Patrick	4, 5		O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 177	0.8500	370 322
			O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 176	0.8500	372 498*
Ostrom, John	5		O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 548	0.8500	409 226*
			O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 548	0.8500	410 774*
Poole, Robert	5		O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 548	0.8500	545 607*
			O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 548	0.8500	547 155*
<i>Options</i>									
Bovingdon, Sean	5	R	O	2008-07-25	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.8600	600 000*
Gibson, Stephen Patrick	4, 5	R	O	2008-07-25	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.8600	1 100 000*
Ostrom, John	5	R	O	2008-07-25	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.8600	850 000*
Groupe CGI inc.									
<i>Options</i>									
Tessier, Robert	4		O	2008-08-01	D	50 - Attribution d'options	1 927	10.9000	53 009
Groupe SNC-Lavalin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
ANCTIL, Pierre	5								
Courtage Direct Banque Nationale	PI		O	2003-03-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	19 448	52.2700	19 448

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
RBC Placement en Direct	PI		O	2003-03-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	5 672	54.5000	5 672
Régime d'actionariat des employés	PI		O	2008-07-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	143		5 672
			O	2008-07-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(5 672)		0
Groupe SNC-Lavalin inc.	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	55.6500	10 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	55.6500	0
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	57.5100	5 000
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	57.5100	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	55.2700	(20 000)
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	57.5100	0
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	56.1500	5 000
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	56.1500	0
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	55.6100	5 000
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	55.6100	0
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	54.9500	10 000
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	54.9500	0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	54.7700	10 000
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	54.7700	0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	53.7000	20 000
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	53.7000	0
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	52.6700	10 000
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	52.6700	0
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	51.7300	20 000
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	51.7300	0
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	20 100	51.1300	20 100
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(20 100)	51.1300	0
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	53.2700	5 000
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	53.2700	0
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	53.9400	5 000
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	53.9400	0
IOFFREDI, Michael	5		O	2008-08-05	D	51 - Exercice d'options	4 500	11.8867	4 500
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	54.5000	900
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	54.3500	200
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.4100	100
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.4800	0
<i>Options</i>									
IOFFREDI, Michael	5		O	2008-08-05	D	51 - Exercice d'options	(4 500)		30 000
High River Gold Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
FARQUHARSON, GRAHAM	4		O	2008-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 375
<i>Options Employee/director</i>									
CROW, JOHN W.	4		O	2008-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-05	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000*
FARQUHARSON, GRAHAM	4		O	2008-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-05	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.8000	100 000
Kelly, Michael David	5		O	2008-08-05	D	50 - Attribution d'options	300 000	1.8000	640 000
Rachovides, Mark	4		O	2008-08-05	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.8000	150 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Villeneuve, Edward O.	5		O	2008-08-05	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.8000	180 000
Highpine Oil & Gas Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Highpine Oil & Gas Limited	1		O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	14 400	12.7293	14 400
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	7 100	12.7473	7 100
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	24 700	12.3313	24 700
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	33 900	12.1993	33 900
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	12.1707	60 000
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	166 100	11.9880	166 100
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	101 500	12.0388	101 500
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	110 100	12.4198	110 100
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	112 300	12.3870	112 300
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	20 300	12.7142	20 300
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	12.7000	2 900
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(14 400)		0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(7 100)		0
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(24 700)		0
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(33 900)		0
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		0
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(166 100)		0
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(101 500)		0
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(110 100)		0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(112 300)		0
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(20 300)		0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 900)		0
Homburg Invest Inc.									
<i>Options</i>									
Jan, Schoningh	7		O	2008-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-06-27	D	50 - Attribution d'options	15 000	3.7600	15 000*
Hostopia.com Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bast, Randall Paul	4		O	2008-08-06	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 000)		0
Bayer, Michael Lloyd	5		O	2008-08-06	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(40 000)		0
Bhagat, Dirk Noel	5		O	2008-08-06	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 000)		0
Campbell, Colin	5		O	2008-08-06	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 391 453)		0
Campbell, William Francis	5		O	2008-08-06	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(869 806)		0
1555706 Ontario Ltd.	PI		O	2008-08-06	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(277 021)		0
1999 William Campbell Family Trust	PI		O	2008-08-06	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(264 000)		0
Engels, Paul Douglas	5		O	2008-08-06	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 800)		0
Kidd, Robert Hugh	4		O	2008-08-06	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	(40 000)		0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
						regroupement ou acquisition			
Location Research Company of Canada Limited	PI		O	2008-08-06	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(43 500)		0
Mugan, Michael John	5		O	2008-08-06	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(96 000)		0
Nemanic, John	3		O	2008-08-06	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(915 606)	10.5500	0
1555706 Ontario Ltd.	PI		O	2008-08-06	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(277 021)	10.5500	0
Scatliff, Christopher	4		O	2008-08-06	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(83 100)		0
<i>Options</i>									
Bayer, Michael Lloyd	5		O	2008-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		0
Bhagat, Dirk Noel	5		O	2008-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(73 400)		0
Campbell, Colin	5		O	2008-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		0
Campbell, William Francis	5		O	2008-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		0
Engels, Paul Douglas	5		O	2008-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		0
Kidd, Robert Hugh	4		O	2008-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(4 400)		0
Kostandenou, Peter	5		O	2008-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(59 000)		0
Mugan, Michael John	5		O	2008-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		0
HUSKY ENERGY INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kutryk, Terrance Edward	7		O	2008-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	107	42.7300	107
			O	2008-07-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(7)	42.7300	100
<i>Options</i>									
Zoon, Ruud Boudewijn	7		O	2008-08-05	D	59 - Exercice au comptant	(16 667)	24.1400	132 971
IMA Exploration Inc.									
<i>Private Call</i>									
grosso, joe nicola	4, 5		O	2008-07-28	D	97 - Autre	100 000		0
Imperial Metals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Imperial Metals Corporation	1		O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	7.8500	58 900
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	7.8500	63 900
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	7.8500	66 300
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	11 700	7.8500	78 000
IMRIS Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hobson, Blaine Michael	4		O	2007-10-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2008-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	5.5000	2 500
			R	2008-05-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	5.4000	4 500
			R	2008-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	5.4000	5 000
			R	2008-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	5.3600	7 500
Leslie Hobson	PI		O	2007-10-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2008-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.4900	100
			R	2008-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	5.5500	1 500
			R	2008-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.5000	2 500
INDEXPLUS INCOME FUND									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.1500	21 983 580
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.1000	21 984 180
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	12.3000	21 985 980
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.4000	21 986 080
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	12.2700	21 983 280
ING Canada Inc.									
<i>Stock Incentives</i>									
Black, Susan	5		O	2008-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 297		3 297
Insignia Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ambedian, David	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	31 700		31 700
Cowan, Sandra S.	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	15 850		15 850
Errico, Jeffery Ernest	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	301 429		301 429
Fischer, Glen Charles	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	174 476		174 476
Hughes, Brenda Gene	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	6 340		6 340
Mackay, Steven James	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	166 554		166 554
Newcommon, Jeffrey David	4, 5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	195 660		195 660
Slubicki, Christopher Paul	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	72 054		72 054
Tricap Partners Ltd.	3		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 205 882	6.8000	2 205 882
			O	2008-07-31	D	36 - Conversion ou échange	3 970 589		6 176 471
<i>Options</i>									
Ambedian, David	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	50 - Attribution d'options	20 000	6.8000	20 000
Cowan, Sandra S.	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	50 - Attribution d'options	20 000	6.8000	20 000
Errico, Jeffery Ernest	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	50 - Attribution d'options	70 000	6.8000	70 000
Fischer, Glen Charles	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	50 - Attribution d'options	150 000	6.8000	150 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Performance Share Purchase Warrants</i>									
Porteur inscrit									
Hughes, Brenda Gene	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	50 - Attribution d'options	75 000	6.8000	75 000
Kidd, James Laurence	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	50 - Attribution d'options	7 500	6.8000	7 500
Mackay, Steven James	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	50 - Attribution d'options	150 000	6.8000	150 000
Newcommon, Jeffrey David	4, 5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	50 - Attribution d'options	200 000	6.8000	200 000
Slubicki, Christopher Paul	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	50 - Attribution d'options	20 000	6.8000	20 000
Ambedian, David	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	26 000	6.8000	26 000
Cowan, Sandra S.	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	26 000	6.8000	26 000
Errico, Jeffery Ernest	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	210 000	6.8000	210 000
Fischer, Glen Charles	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	469 570	6.8000	469 570
Hughes, Brenda Gene	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	40 000	6.8000	40 000
Mackay, Steven James	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	469 570	6.8000	469 570
Newcommon, Jeffrey David	4, 5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	469 570	6.8000	469 570
Slubicki, Christopher Paul	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	26 000	6.8000	26 000
<i>Share Purchase Warrants</i>									
Ambedian, David	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	11 336	6.8000	11 336
Cowan, Sandra S.	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	5 668	6.8000	5 668
Errico, Jeffery Ernest	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	107 791	6.8000	107 791
Fischer, Glen Charles	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	62 393	6.8000	62 393
Hughes, Brenda Gene	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	2 267	6.8000	2 267
Mackay, Steven James	5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	59 560	6.8000	59 560
Newcommon, Jeffrey David	4, 5		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	69 968	6.8000	69 968
Slubicki, Christopher Paul	4		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	53 - Attribution de bons de souscription	25 767	6.8000	25 767
<i>Special Voting Shares</i>									
Tricap Partners Ltd.	3		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 676 470	6.8000	3 676 470

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
International Forest Products Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Bell, Larry	4		O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	4.9900	18 400
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.9700	19 400
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	4.9500	22 300
Ivanhoe Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bartlett, Beverly	5		O	2008-08-05	D	97 - Autre	1 444	3.0000	22 620
Levine, Bruce	7		O	2007-09-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-05	D	97 - Autre	4 500	3.0000	4 500
Martin, David	4, 5		O	2008-08-05	D	97 - Autre	13 259	3.0000	2 090 909
Jura Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
The Rule Family Trust	3		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	861 500	0.3010	9 680 500
La Banque de Nouvelle - Ecosse									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bank of Nova Scotia, The	1		O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	48.0800	75 000
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)		0
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	48.5900	50 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		0
La Banque Toronto-Dominion									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
Pepperell, John Richard Southwood	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	340	60.3100	37 183*
Penelope Pepperell	PI		O	2008-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16	60.3100	1 704*
Shirreff, Bruce Mark	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	109	60.3100	11 293*
Thompson, John Munro	4		O	2008-07-31	D	46 - Contrepartie de services	247	60.6600	42 375
LE CHATEAU INC.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A shares</i>									
Le Château Inc.	1		O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.8500	24 500
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	13.0000	28 000
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	13.0540	33 000
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	12.9600	39 800
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.8000	40 000
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	12.7500	46 800
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	110 800	12.7300	157 600
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.1100	158 100
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	12.4920	162 400
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	12.3747	168 700
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	12.3500	169 900
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	12.3900	171 300
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	64 600	12.3900	235 900
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(235 900)		0
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Forget, Nicole	4		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	7.8400	
			M	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.8500	6 000
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.8400	6 500

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Messier, Normand	5		O	2003-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.8800	500
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.9000	2 500
les aliments High Liner incorporee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nelson, Kelvin Leonard	5								
RBC Investments Action Direct - 68117827 - INVEST	PI		O	2008-08-04	I	51 - Exercice d'options	1 600	7.7000	15 000*
<i>Options</i>									
Nelson, Kelvin Leonard	5		O	2008-08-04	D	51 - Exercice d'options	(1 600)	7.7000	40 900*
Les Aliments Maple Leaf Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cappuccitti, Rocco	5								
Family Trust-Jennings Capital Inc.	PI		O	2003-05-29	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
			O	2008-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.6700	7 000
Jennings Capital Inc.	PI		O	2008-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	9.7400	73 595
Loretta Cappuccitti	PI		O	2008-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	9.7640	7 500
Vels, Michael Harold	5		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	9.7100	19 387
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.0400	20 387
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	10.4600	50 387
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 100	10.5600	78 487
Les mines d'argent ÉCU inc.									
<i>Options</i>									
Altmann, Stephen	5	R	O	2008-07-26	D	50 - Attribution d'options	800 000	1.7000	3 800 000
Bélangier, Clifford	4		O	2008-07-26	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.7000	750 000
KAPPES, DANIEL W.	4	R	O	2008-07-26	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.7000	485 000
MASON, MICHAEL THOMAS	4	R	O	2008-07-26	D	50 - Attribution d'options	225 000	1.7000	695 000*
Roy, Michel	5		O	2008-07-26	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	1.7000	6 220 000
Walker, G. Dwight	5		O	2008-07-26	D	50 - Attribution d'options	400 000	1.7000	
		R	M	2008-07-26	D	50 - Attribution d'options	400 000	1.7000	550 000
Linear Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dimmell, Peter Murray	4, 5		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.6800	95 000*
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MHR Fund Management LLC	3								
MHR Capital Partners (100) LP	PI		O	2008-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	846	9.4942USD	300 677
			O	2008-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	139	9.5000USD	300 816
			O	2008-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	720	9.4802USD	301 536
MHR Capital Partners Master Account LP	PI		O	2008-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 449	9.4942USD	2 253 717
			O	2008-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 055	9.5000USD	2 254 772
			O	2008-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 485	9.4802USD	2 260 257
MHR Institutional Partners III LP	PI		O	2008-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	65 105	9.4942USD	5 735 657
			O	2008-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 653	9.5000USD	5 746 310
			O	2008-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 370	9.4802USD	5 801 680
Liquidation World Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clarke Inc.	3		O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	1.4400	1 299 500*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.4000	1 349 500*
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	228 000	1.4000	1 577 500*
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 100	1.4000	1 597 600*
Lockerbie & Hole Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McRobbie, James	5		O	2008-07-31	D	51 - Exercice d'options	3 977	2.6400	34 977
Ward, Philip	7		O	2008-07-31	D	51 - Exercice d'options	12 500	2.6400	87 900
<i>Options</i>									
McRobbie, James	5		O	2008-07-31	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	2.6400	30 000
Ward, Philip	7		O	2008-07-31	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	2.6400	67 500
Long Reserve Life Resource Fund									
<i>Parts de fiducie redeemable, transferable</i>									
Long Reserve Life Resource Fund	1		O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.5300	200
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	9.5300	0
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.1900	200
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	9.1900	0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	300	9.1400	300
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	9.1400	0
			M	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	9.1400	0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.1500	1 000
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.1500	0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	100	9.1800	100
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	9.1800	0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.1900	400
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	9.1900	0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	100	9.2000	100
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	9.2000	0
MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stibrany, Peter	7		O	2008-04-04	D	51 - Exercice d'options	1 267	23.2500	2 324
		R	O	2008-04-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 267)	46.8500	1 057
<i>Options</i>									
Stibrany, Peter	7	R	O	2006-03-21	D	50 - Attribution d'options	1 267	23.2500	1 267
		R	O	2008-04-04	D	51 - Exercice d'options	(1 267)	23.2500	0
Magellan Aerospace Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ball, Jo-Ann Constance	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	5.0500	2 134
Butyniec, James	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	238	5.0500	6 077
Dekker, John Bernhard	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	5.0500	8 141
Hahnelt, Konrad	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	94	5.0500	3 553
Jackson, Peter	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	205	5.0500	7 851
Matthews, William Arthur	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	187	5.0500	7 092
Winegarden, Larry Anson	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	5.0500	2 951
Young, Meredith Douglas	4		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	633	5.0500	17 775
March Networks Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
March Networks Corporation	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	11 869	4.7092	41 138

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	7 100	4.7044	48 238
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	11 869	4.5754	60 107
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	7 800	4.4817	67 907
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	4.5136	72 907
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	7 200	4.5604	80 107
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	4.5803	84 007
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	11 600	4.5620	95 607
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	4.5264	100 007
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	10 500	4.4434	110 507
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	11 869	4.4701	122 376
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	4.4913	124 776
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	11 800	4.5286	136 576
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	11 400	4.5095	147 976
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	11 869	4.5314	159 845
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	4.5300	163 545
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	11 869	4.7436	175 414
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	9 300	4.7467	184 714
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	11 800	4.6622	196 514
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	10 800	4.6870	207 314
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	11 200	4.7386	218 514
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	11 869	4.7043	230 383
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(196 514)		33 869
MDS Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MDS Inc.	1		O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	400 000	14.4276	400 000
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(400 000)		0
Mercer International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lee, Jimmy S.H.	4, 5		O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.1000USD	1 312 700
			O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	6.1000USD	1 317 400
			O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.0500USD	1 322 400
Methanex Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cook, Phillip Henry	4		O	2008-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	26.0000USD	2 100
		R	O	2008-07-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	25.0000USD	1 100
Yanez, Jorge	5		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	27.5000USD	53 578
Metro inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne catégorie A</i>									
Metro inc.	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	24.2500	141 400
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	24.2000	136 400
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	24.1400	136 100
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	24.1300	135 800
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 300)	24.1100	132 500
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(13 600)	24.1000	118 900
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)	24.4000	142 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	24.1800	141 400
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	24.1700	139 400

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	24.1500	138 600
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	24.1300	138 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	24.1100	136 800
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)	24.1000	135 400
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)	24.0800	133 600
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	24.0700	133 200
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)	24.0600	131 100
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)	24.0500	129 700
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	24.0200	128 700
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)	24.0100	125 900
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(4 300)	24.0000	121 600
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	24.3100	105 500
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(25 900)	24.3000	79 600
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(8 800)	24.2900	70 800
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	24.2700	70 600
			O	2008-07-04	D	40 - Vente à découvert	(12 100)	24.2500	
			M	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(12 100)	24.2500	58 500
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	24.2200	55 500
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(26 000)	24.2500	34 500
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)	24.2200	30 500
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	24.2000	20 500
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	24.0000	40 500
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(15 600)	24.4500	106 000
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(5 500)	24.2500	35 000
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	24.4000	60 500
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	24.0100	20 600
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	24.0300	25 100
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	24.0500	27 500
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	8 500	24.0600	36 000
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	7 600	24.0800	43 600
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	24.0900	45 600
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	24.1000	50 500
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	5 700	24.8500	40 700
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	24.7500	45 000
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	24.8500	20 000
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	24.9500	25 000
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	25.4000	35 000
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	25.1000	45 000
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	24.3200	47 400
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	24.3400	53 400
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	8 100	24.4800	61 500
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	24.6900	61 600
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	24.7300	62 900
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	24.7400	65 100
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	24.7500	69 100
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	700	24.9000	69 800
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	200	24.7000	60 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	500	24.7200	60 500
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	16 500	24.7500	77 000
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	25.7500	81 500
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	25.7400	91 500
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	25.7300	94 300
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	25.7000	97 500
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	25.4000	99 300
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	500	25.2000	99 800
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	25.8100	91 000
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	9 300	27.0000	55 500
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	700	26.9400	56 200
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	26.8800	59 800
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	27.4000	48 100
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	700	27.3000	48 800
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	14 100	28.4500	38 900
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	700	28.1500	39 600
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	200	28.2000	39 800
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	27.6500	49 800
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	28.2000	37 200
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	12 100	28.1900	49 300
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	28.1800	49 500
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	26.6900	44 300
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	26.7200	45 500
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	409 600	26.8500	455 100
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	27.6000	456 300
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	11 900	27.5800	468 200
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	9 900	27.5000	478 100
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	27.4500	481 100
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	27.4000	483 100
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	27.3500	485 100
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	7 600	27.2300	492 700
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	27.1500	494 300
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	27.1100	494 700
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	7 600	27.0500	502 300
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	25.5000	465 200
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	500	25.4900	465 700
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	24.0100	44 900
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(4 500)	24.0300	40 400
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(2 400)	24.0500	38 000
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(8 500)	24.0600	29 500
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(7 600)	24.0800	21 900
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	24.0900	19 900
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(4 900)	24.1000	15 000
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 700)	24.8500	64 100
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(4 300)	24.7500	59 800
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	24.8500	94 800
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	24.9500	89 800

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	25.4000	81 000
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	25.1000	71 000
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(2 400)	24.3200	68 600
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)	24.3400	62 600
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(8 100)	24.4800	54 500
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	24.6900	54 400
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)	24.7300	53 100
			O	2008-07-17	D	40 - Vente à découvert	(2 200)	24.7400	
			M	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)	24.7400	50 900
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)	24.7500	46 900
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	24.9000	46 200
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	24.7000	59 600
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	24.7200	59 100
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(16 500)	24.7500	42 600
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(4 500)	25.7500	44 300
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	25.7400	34 300
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)	25.7300	31 500
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(3 200)	25.7000	28 300
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)	25.4000	26 500
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	25.2000	26 000
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	25.8100	24 800
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(9 300)	27.0000	40 500
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	26.9400	39 800
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(3 600)	26.8800	36 200
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(5 500)	27.4000	44 000
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	27.3000	43 300
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(14 100)	28.4500	488 200
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	28.2000	488 000
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	28.1500	487 300
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	27.6500	477 300
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	28.2000	476 300
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(12 100)	28.1900	464 200
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	28.1800	464 000
Minéraux Maudore Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anglo Pacific Group Plc	3		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	2.2900	2 181 500
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 300)	2.4413	2 162 200
			O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.4514	2 157 200
Minéraux Sierra Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Acton, Wayne Harold	5		O	2008-08-05	D	97 - Autre	(30 000)		0
Farrant, Michael Hugh	4, 5		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2700	31 000
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2500	34 000
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2350	34 500
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.2400	36 000
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2650	36 500
Mullens, Peter James	4		O	2008-08-05	D	97 - Autre	(930 000)		0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Ramsden, Bruce	4		O	2006-08-24	D	97 - Autre	(113 334)		0
<i>Bons de souscription</i>									
Acton, Wayne Harold	5		O	2008-03-15	D	55 - Expiration de bons de souscription	(15 000)		0
<i>Options</i>									
Acton, Wayne Harold	5		O	2008-08-05	D	97 - Autre	(250 000)		0
MINES ABCOURT INC.									
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>									
Hinse, Renaud	4, 5, 3								
Décochib inc.	PI		O	2008-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4000	4 142 375
Mines Agnico-Eagle Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boyd, Sean	4, 5		O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	51.8100	170 058
Scherkus, Ebe	4, 6, 5		O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	52.2600	62 233
Mines Richmond Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mines Richmond inc.	1		O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	3.0000	9 500
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(9 500)	3.0000	47 500
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	2.9000	10 500
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	2.9000	46 500
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	2.9000	15 000
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(4 500)	2.9000	42 000
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	2.8526	24 500
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(9 500)	2.8526	32 500
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	2.9000	29 500
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	2.9000	27 500
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	2.8000	31 800
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 300)	2.8000	25 200
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	6 200	2.8403	38 000
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(6 200)	2.8403	19 000
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	7 300	2.7500	45 300
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(7 300)	2.7500	11 700
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	2.7500	47 500
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)	2.7500	9 500
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	9 500	2.8395	57 000
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(9 500)	2.8395	0
MINT Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
MINT Income Fund	1		O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	11.4900	5 635 519
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.3000	5 636 319
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	11.1200	5 637 919
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.9900	5 640 919
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.2000	5 641 719
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	11.1000	5 643 719
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	11.0200	5 645 719
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	11.0200	5 647 419

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	300	11.0500	5 647 719
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	11.3300	5 651 719
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	200	11.2000	5 651 919
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	11.6300	5 632 419
MOSAID Technologies Incorporated									
<i>Actions ordinaires</i>									
MOSAID Technologies Incorporated	1		O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	14.6650	10 000
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		0
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	10 400	14.4789	10 400
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	(10 400)		0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	14.6650	10 000
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		0
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	10 400	14.4789	10 400
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	(10 400)		0
			O	2008-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 456	14.6066	10 456
			O	2008-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(10 456)		0
Neptune Technologies & Bioresources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Northern Rivers Innovation Fund LP	3		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	2.2609	5 556 450
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 400	2.1340	5 574 850
Nevada Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Buskard, James Livingston	5		O	2008-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4620	237 000
			O	2008-07-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	0.4820	237 250
Hodges, Wade	4		O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.4800	8 501 091
			O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.4700	8 505 591
Nexen Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jensen, Richard George	7		O	2008-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 170
Mourant and Co. Ltd.	PI		O	2008-06-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
ScotiaMcLeod	PI		O	2008-06-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-06-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			134
ScotiaMcLeod US\$ Acct	PI		M	2008-06-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 022
McLachlan, Kevin J	7								
Locked Retirement Account	PI		O	2008-08-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			700
UK Savings Plan	PI		O	2008-08-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 147
North American Energy Partners Inc.									
<i>Deferred Share Unit (Common Shares)</i>									
McIntosh, Ronald A	4		O	2008-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	501		3 936
North West Company Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Coleman, Frank Joseph	7		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	14.5900	2 000
Coleman Management Services Ltd.	PI		O	2008-07-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	14.7000	102 000
			O	2008-07-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	14.6700	117 000
RRSP	PI		O	2008-07-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	14.5630	2 500
Northern Financial Corporation									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Northern Shield Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alboini, Victor Philip Michael	4, 7, 5		O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 763	0.6940	1 953 110
			O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	945		1 954 055
Chornoboy, Douglas Michael	5		O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 763	0.6940	121 779
			O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	945	0.8810	122 724
Pinkerton, Richard	7		O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 763	0.6940	67 633*
			O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	945		68 578*
Vance, Frederick Earle	7		O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 602	0.6940	13 602
			O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	945	0.8810	14 547
Wells, Robert Kyler Passmore	5		O	2008-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 881	0.6940	2 881
Northern Shield Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Walker, Peter Thomas	4		O	2008-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.6000	250 000
<i>Bons de souscription</i>									
Walker, Peter Thomas	4		O	2008-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	125 000	0.8500	125 000
NOVA Chemicals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Greene, William Gordon	7								
Held by Citizens Investment Corporation	PI		O	2008-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	25.1000USD	560
Jamani, Naushad	7		O	2008-07-30	D	51 - Exercice d'options	100	24.9500	100
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	26.0600	0
Masterman, Peter Henly	7								
Held by National City IRA	PI		O	2008-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	25.4500USD	4 100
<i>Options Employee Stock Options to Purchase Common Shares</i>									
Jamani, Naushad	7								
Held by Yasmin Jamani - Spouse.	PI		O	2008-07-30	I	51 - Exercice d'options	(100)	24.9500	0
Wade, William Eric	7								
Held by Melinda Wade, spouse.	PI		O	2008-07-30	I	52 - Expiration d'options	(100)	24.9500	0
Watson, Debra Pearl	7								
Held by Dave Watson - Spouse	PI		O	2008-07-30	I	52 - Expiration d'options	(100)	24.9500	0
Novadaq Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Reidy, John Thomas	5		O	2008-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Wery, Joseph Albert Paul	5		O	2008-08-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.7600	100 000
NovaGold Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McConnell, Gerald James	4		O	2008-07-29	D	51 - Exercice d'options	5 000	3.6000	15 001
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.7500	10 001
<i>Options</i>									
McConnell, Gerald James	4		O	2008-07-29	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	3.6000	365 500
Piekenbrock, Joseph Robert	5		O	2008-07-29	D	51 - Exercice d'options	(15 555)	1.0125	582 230*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Noveko International inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
BOLDUC, ALAIN	4, 5		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.4000	8 214 600
Chen, Hung-Jen	7		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 100 000	3.0500	1 100 000
Dorosz, Wanda Mary	4								
Quorum Investment Pool Limited Patnership	PI		O	2008-06-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 100)	3.3059	
			M	2008-07-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 100)	3.3059	864 092
			O	2008-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 600)	3.3400	850 492
Quorum Secured Equity Trust	PI		O	2008-06-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 967)	3.6367	
			M	2008-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 967)	3.6367	
			M'	2008-07-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 967)	3.6367	347 964
Moghrabi, Moise	4		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	3.3500	510 000*
<i>Options</i>									
Chen, Hung-Jen	7		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.0500	200 000
NTI NEWMERICAL INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Habashi, Wagdi habashi	5		O	2008-08-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	695 509		12 918 729
Nuveen Senior Floating Rate Income Fund									
<i>Parts de fiducie redeemable, transferable</i>									
Nuveen Senior Floating Rate Income Fund	1		O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.6100	100
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	6.6100	0
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.5900	200
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	6.5900	0
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.5600	100
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	6.5600	0
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.5500	400
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	6.5500	0
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	6.6100	200
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	6.6100	0
Oil Sands Sector Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Oil Sands Sector Fund	1		O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	500	9.4500	500
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	9.4500	0
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	500	9.1500	500
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	9.1500	0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	500	9.4000	500
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	9.4000	0
OilSands Canada Corporation									
<i>Parts</i>									
OilSands Canada	1		O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	8.1900	2 700
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	8.2300	2 400
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	8.0200	2 900
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.1500	1 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	900	8.0000	900
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	7.8900	3 900

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	7.8500	1 100
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	7.7600	4 700
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.9300	1 200
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	7.8500	5 000
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.5300	3 500
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	8.5000	1 600
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	300	8.5000	2 700
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	900	8.2400	3 800
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	300	8.2900	1 300
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	8.2000	1 300
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	600	8.1600	1 500
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	200	8.0800	4 100
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.9700	1 300
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	7.9300	4 900
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	8.0000	1 200
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.9400	6 000
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	300	7.9900	300
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	400	8.0000	400
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(2 700)		800
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(2 400)		300
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(2 900)		900
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		300
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		600
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 900)		200
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)		200
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(4 700)		200
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		1 000
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)		0
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		0
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		0
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		0
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
ONEX CORPORATION									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Onex Corporation	1		O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	62 000	29.4880	62 000*
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(62 000)		0
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	62 283	29.4700	62 283*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(62 283)		0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	540 000	29.0340	540 000*
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(540 000)		0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	28.8160	60 000*
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(60 000)		0
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	28.4450	2 000*
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	26.7220	8 000*
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		0
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	26.4900	1 700*
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		0
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	10 700	26.7530	10 700*
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(10 700)		0
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	20 600	26.7720	20 600*
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(20 600)		0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	25 200	26.8250	25 200*
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(25 200)		0
Opal Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Oigney, Ronald E.	7, 3		O	2008-07-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000 000)		19 435 000
Williamson, Barry A.	4		O	2008-07-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	1 000 000		1 315 323
Pacific Northern Gas Ltd.									
<i>Actions ordinaires (Voting)</i>									
Johnston, Robert Bruce	4		O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	17.0000	1 900
			O	2008-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	16.7600	3 000
Pain Canada Compagnie, Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cappuccitti, Rocco	6, 5								
Family Trust-Jennings Capital Inc.	PI		O	2008-07-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
Paramount Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Genoway, Karen A.	4		O	2008-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	238	8.7000	28 503*
Riddell, Clayton H.	4, 3								
Riddell Family Charitable Foundation	PI		O	2008-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	8.2474	214 200
Platinum Group Metals Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hallam, Frank	4, 5		O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	3.0200	567 614
Jones, R. Michael	4, 5		O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.0000	365 665
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.9600	366 665
Plazacorp Retail Properties Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sharpe, Kim	5		O	2008-07-31	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 235)	3.4900	46 266
MD Management RRSP	PI		O	2008-07-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 235	3.4900	6 829
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boullanger, Mark	7		O	2008-02-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	154.1600USD	1 524
			O	2008-05-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	199.8300USD	1 525

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-05-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	197.2100USD	1 526
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	385	179.2700USD	1 911*
Chasez, Karen	7		O	2008-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	187.3400USD	7 416*
Doyle, William J.	4, 5		O	2008-07-29	D	51 - Exercice d'options	25 000	11.3100USD	25 000
			O	2008-07-30	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(25 000)		0
Moore, Garth William	5		O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	175.5100	22 800
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	176.4700	23 000
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	176.4800	23 600
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	176.5000	23 700
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	176.5100	23 800
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	179.7600	24 400
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	180.6200	24 500
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	180.6500	24 700
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	180.6700	24 800
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.	1		O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	500 000	201.5601USD	500 000
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(500 000)		0
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	500 000	200.2840USD	500 000
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(500 000)		0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	428 800	198.7797USD	428 800
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(428 800)		0
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	154 300	209.8033USD	154 300
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(154 300)		0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	208.8149USD	100 000
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		0
<i>Options Employee Stock Options</i>									
Doyle, William J.	4, 5		O	2008-07-29	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	11.3100USD	3 421 286
Preo Software Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brown, Kerry William	6		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			275 069
CMW Management Inc.	PI		O	2008-07-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 075
First Yellowhead Equities Inc.	3		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 064 895
			O	2008-07-24	D	36 - Conversion ou échange	3 292 518	0.2000	4 357 413
Foundation Equity Corporation	3		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 145 324
Graham, Ian	5		O	2006-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			148 038
<i>Options</i>									
Everall, Earl	4, 6		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 000
Graham, Ian	5		O	2006-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			270 000
			M	2006-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			270 000
Mc Cone, Gary	5		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			900 000
Primary Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
CAMPBELL, JOHN KENNETH	4		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	97 - Autre	870 275		870 275
Davis, Franklin Lorie	4		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	97 - Autre	100 000		100 000
DUVAL, DAVID KENDALL	4		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	97 - Autre	100 000		100 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Gordon, Barry	4		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	97 - Autre	2 444 700		2 444 700
Guebert, David Dean	5		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	97 - Autre	352 085		352 085
Pollock, Robert	4, 5		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	97 - Autre	3 547 000		3 547 000
<i>Bons de souscription</i>									
<i>CAMPBELL, JOHN KENNETH</i>									
	4		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	97 - Autre	125 000	2.5000	
			M	2008-08-01	D	97 - Autre	75 000	2.5000	75 000
DUVAL, DAVID KENDALL	4		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	97 - Autre	25 000	2.5000	25 000
Pollock, Robert	4, 5		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	97 - Autre	500 000	2.5000	
			M	2008-08-01	D	97 - Autre	500 000	2.5000	500 000
<i>Options</i>									
<i>CAMPBELL, JOHN KENNETH</i>									
	4		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	97 - Autre	125 000	0.7000	
			M	2008-08-01	D	97 - Autre	125 000	0.7000	125 000
DUVAL, DAVID KENDALL	4		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	97 - Autre	50 000	0.7000	
			M	2008-08-01	D	97 - Autre	50 000	0.7000	50 000
Guebert, David Dean	5		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-01	D	97 - Autre	25 000	1.0800	
			M	2008-08-01	D	97 - Autre	25 000	1.0800	25 000
Prizm Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
<i>Boyack, Steven Douglas</i>									
	5		O	2008-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	3.4800	30 000
QLT Inc.									
<i>Options</i>									
<i>Clarke, C. Boyd</i>									
	4		O	2008-07-20	D	52 - Expiration d'options	(10 500)		10 000
Quebecor inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>									
<i>Maynard, André</i>									
	7		O	2006-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	24.7260	500
RavenSource Fund (formerly The First Asia Income Fund)									
<i>Parts de fiducie</i>									
<i>Hodgson, Patrick William Egerton</i>									
	3		O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.9000	349 050*
Red Back Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
<i>Ellegrove Capital Ltd.</i>									
	3		O	2007-07-09	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	2.0000	4 563 266
		R	O	2008-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	7.8800	4 063 266
<i>Abalone Capital Ltd.</i>									
	PI		O	2007-07-09	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	2.0000	3 235 766
		R	O	2008-05-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	7.8800	2 735 766
Ross, Kevin John	5		O	2007-12-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-24	D	51 - Exercice d'options	20 000	6.2500	20 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	8.5500	16 600
		R	O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	8.5600	13 000
		R	O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	8.5700	12 400
		R	O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	8.6000	9 400
		R	O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	8.5000	6 200
		R	O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	8.4000	1 800
		R	O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	8.4100	1 300
		R	O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	8.4400	0
<i>Options</i>									
Ross, Kevin John	5	R	O	2008-07-24	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	6.2500	230 000
Regal Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MALCOLM, Robert T.	5		O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1400	118 487
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1650	128 487
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	0.1700	137 987
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1450	138 487
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1600	158 487
Pronk, Jacobus	4, 5		O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1500	805 704
		R	O	2004-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1300	800 704
Research In Motion Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Conlee, Larry	5		O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	117.6500	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	117.6500	14 400
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.6700	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.6700	14 200
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.7100	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.7100	14 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	117.7400	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	117.7400	13 300
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	117.7500	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	117.7500	13 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	117.7700	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	117.7700	12 400
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	117.8100	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	117.8100	12 100
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	117.8400	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	117.8400	11 800
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	117.8600	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	117.8600	11 400
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.8800	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.8800	11 200
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	117.8900	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	117.8900	10 800
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	117.9600	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	117.9600	10 100
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.9700	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.9700	9 900

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	117.9900	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	117.9900	9 800
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.0100	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.0100	9 600
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	118.0200	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	118.0200	9 100
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	118.0300	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	118.0300	9 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.0400	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.0400	8 800
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	118.0600	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	118.0600	8 300
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.0700	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.0700	8 100
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	118.0800	
			M	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	118.0800	7 700
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.1000	7 500
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	118.1100	6 900
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	118.1300	6 600
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	118.1600	6 300
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.1700	6 100
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.2200	5 900
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	118.2300	5 600
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.2400	5 400
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.2500	5 200
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.2700	5 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	118.2800	4 700
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	118.3500	4 100
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.3800	3 900
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.4900	3 700
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.5600	3 500
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.5900	3 300
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.9700	3 100
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	119.0700	3 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	119.0800	2 800
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	119.0900	2 700
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	119.1000	2 500
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	119.1700	2 400
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	119.2000	2 100
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	119.2100	1 900
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	119.2300	1 800
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	119.3800	1 600
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	119.5100	1 500
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	119.5300	1 400
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	119.5500	1 200
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	119.6800	1 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	119.7700	800

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	119.8900	600
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	119.9500	400
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	120.0300	200
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	120.1000	0
Morrison, Donald	5		O	2008-07-29	D	51 - Exercice d'options	5 000	3.9767	76 170
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	115.8900	76 070
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	116.0400	75 970
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	116.0500	75 870
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	116.6200	75 770
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	116.6700	75 670
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	116.7500	75 470
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	117.0900	75 370
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.1800	75 170
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.2100	74 970
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	117.2200	74 870
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.2700	74 670
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.6300	74 470
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	117.6500	74 370
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	117.9400	74 070
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.9500	73 870
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	118.1100	73 570
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	118.1500	73 470
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.4500	73 270
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.5000	73 070
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	118.5100	72 870
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	118.8700	72 570
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	119.0600	72 270
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	119.1600	71 970
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	119.1700	71 670
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	119.2000	71 470
Morrissey, Michael Paul	5		O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	119.5500	71 170
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	25.9333	
			M	2008-07-30	D	51 - Exercice d'options	2 400	25.9333	2 400
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	119.7000	700
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	119.7100	100
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	119.7400	0
Options									
Morrison, Donald	5		O	2008-07-29	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	3.9767	270 000
Morrissey, Michael Paul	5		O	2008-07-30	D	51 - Exercice d'options	(2 400)	25.9333	37 900
Ressources Appalaches inc.									
Actions ordinaires									
Proulx, André	5								
Gestion LesTrois	PI		O	2008-08-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0800	1 330 500
Ressources Beaufield Inc.									
Options									
Eskelund-Hansen, Jens	4, 5		O	2008-07-25	D	52 - Expiration d'options	(450 000)	0.1450	1 075 000
Ressources Gold Hawk inc.									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Barnett, William Edward	4		O	2008-08-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0650	425 000
Ressources Minières Normabec Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
giuliani, norman	4, 5		O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 000)	0.3250	1 158 050
Ressources Minières Pro-Or Inc.									
<i>Action Classe A</i>									
Soucy, Alain Yvon	4		O	2008-07-22	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.3500	60 000
<i>Options</i>									
Soucy, Alain Yvon	4		O	2008-07-22	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.3500	17 000
Ressources Pershimco inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bureau, Roger	4, 5, 3		O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1200	977 585
Ressources Sirius Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doucet, Dominique	4, 5		O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1500	505 872
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1600	508 872
			O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1500	511 872
Ressources Threegold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Soares, Octavio	4		O	2008-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			286 403
			O	2008-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2200	336 403
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2100	366 403
Richards Packaging Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Richards Packaging Income Fund	1		O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	26 000	8.4800	26 000
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(26 000)	8.4800	0
Roadrunner Oil & Gas Inc. (formerly Next Millennium Commercial Corp.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
curtis, Michael Charles Peter	4								
Curtis Family Trust	PI		O	2008-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.4000	154 500
ROC Pref II Corp.									
<i>Actions privilégiées</i>									
Bradshaw, Timothy	5		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	21.5000	2 500*
Rutter Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Edison, Fraser	4, 5								
Estate of Paul Edison	PI		O	2008-08-07	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(704 215)		0
Sandvine Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sandvine Corporation	1		O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	807 136	0.9700	807 136
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(807 136)	0.9704	0
Score Media Inc.									
<i>Options to acquire Class A Subordinate Voting Shares</i>									
Daniere, Asha	5		O	2008-07-21	D	50 - Attribution d'options	35 000	0.7100	35 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
SEAMARK Asset Management Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kosack, Darren William	5		O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 572)	5.8220	28 215
Sears Canada Inc.									
<i>Options</i>									
Dietrich, Gary J.	5		O	2008-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			810
SEMAFO INC.									
<i>Options</i>									
Cloutier, Michel	5		O	2008-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Sentry Select China Fund									
<i>Parts</i>									
Sentry Select China Fund	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.0800	1 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	8.0800	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.1500	1 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	8.1500	0
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.9100	1 000
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	7.9100	0
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.9400	1 000
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	7.9400	0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	7.9938	1 300
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)	7.9938	0
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.4900	3 000
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.4900	0
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.5000	3 000
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.5000	0
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.4900	3 000
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.4900	0
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.3900	3 000
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.3900	0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.0200	3 000
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.0200	0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.1000	3 000
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.1000	0
Sentry Select Diversified Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Sentry Select Diversified Income Trust	1		O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	4.1700	50 000
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	4.1700	0
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	4.1500	3 200
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(3 200)	4.1500	0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	4.2100	20 000
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	4.2100	0
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	35 600	4.0660	35 600
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(35 600)	4.0660	0
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	4.1000	20 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	4.1000	0
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	45 000	4.0811	45 000
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(45 000)	4.0811	0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	9 600	4.1000	9 600
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(9 600)	4.1000	0
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	16 600	4.1600	16 600
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(16 600)	4.1600	0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	4.1300	20 000
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	4.1300	0
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	16 900	4.1000	16 900
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(16 900)	4.1000	0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	4.1200	2 600
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 600)	4.1200	0
Sentry Select MBS Adjustable Rate Income Fund II									
<i>Parts</i>									
Sentry Select MBS Adjustable Rate Income Fund II	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	4.2483	10 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	4.2483	0
Sentry Select Primary Metals Corp.									
<i>Class A Shares</i>									
Driscoll, John Fenbar	4, 7, 5								
JF Driscoll Investment Corp.	PI		O	2008-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.7900	57 000
			O	2008-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	4.8200	58 500
			O	2008-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.8300	60 500
			O	2008-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	4.8500	65 000
Sentry Select Primary Metals Corp.	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	5.5000	20 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	5.5000	0
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 700	5.3916	5 700
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(5 700)	5.3916	0
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	5.4000	20 000
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	5.4000	0
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	17 700	5.4000	17 700
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(17 700)	5.4000	0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	8 500	5.2647	8 500
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(8 500)	5.2647	0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	5.3000	1 500
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	5.3000	0
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	5.2500	5 500
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 500)	5.2500	0
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	9 800	5.2600	9 800
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(9 800)	5.2600	0
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	11 100	5.2500	11 100
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(11 100)	5.2500	0
SHAW COMMUNICATIONS INC.									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Shaw Communications Inc.	1		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 645 800	21.3700	2 645 800
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 645 800)		0
<i>Options</i>									
Fletcher, Donald	5		O	2008-08-01	D	50 - Attribution d'options	5 000	20.8200	135 000
Hall, Michael	7		O	2008-07-01	D	50 - Attribution d'options	3 000	20.8200	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-07-01	D	50 - Attribution d'options	5 000	20.8200	145 000
Ham, Michael	5		O	2008-08-01	D	50 - Attribution d'options	5 000	20.8200	155 000
Park, Alex	5		O	2008-08-01	D	50 - Attribution d'options	5 000	20.8200	165 000
Pizante, Gary	5		O	2008-08-01	D	50 - Attribution d'options	5 000	20.8200	129 000
Sherritt International Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fuhr, Greg L.	5		O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	10.1900	9 852
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	10.2300	10 102
Owen, Daniel	4								
Molin Holdings Limited	PI		O	2008-08-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(248 885)	10.4200	1 464 541
Shore Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Uhrich, Terri Lee	5		O	2008-02-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.6500	5 000
Sierra Wireless, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cohenour, Jason W.	4, 5		O	2008-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16 666	12.0700USD	60 886
			O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 510)	12.0700USD	56 376
Sierra Wireless, Inc.	1		O	2008-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 700	12.2185USD	42 700
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	12.4137USD	77 700
			O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	12.1444USD	127 700
			O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	12.1661USD	147 700
			O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	12.2200USD	182 700
Silver Wheaton Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Barnes, Peter	4, 5		O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	12.9700	107 000
Bell, Larry	7		O	2008-08-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 500	11.8300	22 168
<i>Droits de souscription</i>									
Bell, Larry	7		O	2008-08-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 500)	11.8300	5 332
Skylon Growth & Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Skylon Growth & Income Trust	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	9.1600	5 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	9.0000	5 000
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.9800	1 400
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		0
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.9100	800
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.6600	5 000
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.6786	5 000
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.6780	5 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.7388	5 000

Émetteur	Re- lation	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.8360	5 000
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.8300	5 000
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.7700	5 000
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.7700	5 000
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.7100	5 000
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.6530	5 000
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
Societe d'energie Talisman Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
AINSLEY, Nicholas Wilhelm	7		O	2008-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	631	9.3900GBP	9 244
		R	O	2008-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 745)	10.4300GBP	8 613
Appleton, Guy Robert Maurice	5		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	18.5000	2 078
			O	2008-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	18.5000	2 378
Société financière IGM Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cunningham, Philip	7								
MRS RSP Account	PI		O	2008-07-29	C	35 - Dividende en actions	167	40.9000	2 611
MRS Spouse's RSP Account	PI		O	2008-07-29	C	35 - Dividende en actions	11	42.2200	217
SOLITARIO EXPLORATION & ROYALTY CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harris, Leonard	4		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	4.0000	101 400*
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	4.0000	101 000*
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	4.2000	104 500*
			O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	4.0000	90 000*
Specialty Foods Group Income Fund									
<i>Déventures Exchangeable Subordinated (Specialty Foods Group, Inc.)</i>									
Abramson, Randall	3								
Trapeze Asset Management Inc.	PI		O	2008-07-25	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 2 000.00)	77.0000USD	\$ 10 797 000.00
			O	2008-07-25	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 2 000.00	77.0000USD	\$ 10 799 000.00
Sprott Molybdenum Participation Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sprott Molybdenum Participation Corporation	1		O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	45 100	3.7500	45 100
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(45 100)		0
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	28 000	3.7500	28 000
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(28 000)		0
Sprott, Eric S.	4, 3								
Sprott Asset Management Inc.	PI		O	2007-02-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 976 000
Sprylogics International Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Frank, Michael	4, 5		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.1250	442 642
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	0.1400	442 742
Stantec Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stantec Inc.	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	25.5518	10 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	25.5518	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.7835	10 000
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	24.7835	0
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	22.4940	10 000
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	22.4940	0
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	22.1124	1 300
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)	22.1124	0
STaRS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
STaRS Income Fund	1		O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	13.4700	5 008 659
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	13.3800	5 009 959
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	500	13.3500	5 010 459
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	900	13.3500	5 011 359
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	14.1200	5 007 059
Stornoway Diamond Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Agnico-Eagle Mines Limited	3		O	2008-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	12 222 222	0.9000	
			M	2008-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	12 222 222	0.9000	39 743 031
			O	2008-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	527 947		40 270 978
<i>Déventures</i>									
Agnico-Eagle Mines Limited	3		O	2008-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 10 000 000.00)		
			M	2008-07-31	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(\$ 10 000 000.00)		\$ 0.00
STRATA Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Strata Income Fund	1		O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	6.7800	7 582 956
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.6600	7 583 756
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.9900	7 584 556
<i>Preferred Securities</i>									
Brasseur, Murray	4, 5								
Middlefield Financial Services Limited	PI		O	2008-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 25 000.00	10.1280	\$ 948 000.00
Strategic Energy Fund (formerly NCE Strategic Energy Fund)									
<i>Parts de fiducie</i>									
Strategic Energy Fund	1		O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	9.1000	5 000
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	9.1000	0
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.7000	5 000
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	8.7000	0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	8.5100	10 000
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	8.5100	0
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.2500	5 000
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	8.2500	0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	8.1000	4 200
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(4 200)	8.1000	0
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	8.4000	1 900
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	8.4000	0
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.5000	5 000
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	8.5000	0
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	8.3733	5 400
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(5 400)	8.3733	0
Suncor Energie Inc.									
<i>Deferred Share Units-Annual Grant</i>									
Benson, Mel Edward	4		O	2008-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 000	55.8600	16 342
Canfield, Brian Albert	4		O	2008-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 000	55.8600	16 342
Davies, Bryan Phillip	4		O	2008-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 000	55.8600	16 342
Felesky, Brian Arthur	4		O	2008-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 000	55.8600	16 342
Ferguson, John Thomas	4		O	2008-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 000	55.8600	18 344
FORD, WILLIAM DOUGLAS	4		O	2008-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 000	55.8600	20 714
Huff, John Rossman	4		O	2008-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 000	55.8600	16 342
McCaig, Margaret Ann	4		O	2008-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 000	55.8600	16 342
O'Brien, Michael Wilfrid	4		O	2008-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 000	55.8600	16 342
Thomas, Eira Margaret	4		O	2008-07-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 000	55.8600	11 252
<i>Options Granted July 29, 2008 @ strike price \$55.86</i>									
Benson, Mel Edward	4		O	2003-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	4 000	55.8600	4 000
Canfield, Brian Albert	4		O	2003-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	4 000	55.8600	4 000
Davies, Bryan Phillip	4		O	2003-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	4 000	55.8600	4 000
Felesky, Brian Arthur	4		O	2003-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	4 000	55.8600	4 000
Ferguson, John Thomas	4		O	2003-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	6 000	55.8600	6 000
FORD, WILLIAM DOUGLAS	4		O	2004-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	4 000	55.8600	4 000
Huff, John Rossman	4		O	2003-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	4 000	55.8600	4 000
McCaig, Margaret Ann	4		O	2003-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	4 000	55.8600	4 000
O'Brien, Michael Wilfrid	4		O	2003-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	4 000	55.8600	4 000
Thomas, Eira Margaret	4		O	2006-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	4 000	55.8600	4 000
Taseko Mines Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
McManus, John	5		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	3.8100	12 500
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.8200	17 500
Technologies 20-20 Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
20-20 Technologies Inc.	1		O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	700	4.4286	1 200
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.2750	2 200
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	800	4.2200	2 500
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.1500	3 500
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.9500	4 500
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	300	4.5000	4 800
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	100	4.5000	4 900
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	500	4.5000	600
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		1 700
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(4 800)		100
Grou, Jean-François	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	247	4.8448	1 219
Teck Cominco Limited									
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	47.7800	7 842 703
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(61 250)	47.4900	7 781 453
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 500)	48.4200	7 756 953
			O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	255 990	45.0000	8 012 943
TECSYS Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
TECSYS	1		O	2008-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	1.5400	5 400
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.5400	6 100
			O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	1.5300	2 700
TerraVest Income Fund									
<i>Actions échangeables Series 1</i>									
Laniuk, Dale	4, 5								
Laniuk Partnership #2	PI		O	2004-07-08	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	700 000		700 000
			O	2008-07-31	C	36 - Conversion ou échange	(700 000)		0
Lee-Lan Holdings Ltd.	PI		O	2008-07-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(700 000)		0
<i>Parts de fiducie</i>									
Laniuk, Dale	4, 5								
Laniuk Partnership #2	PI		O	2004-07-08	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-31	C	36 - Conversion ou échange	1 155 924		1 155 924
Thomson Reuters Corporation									
<i>Options</i>									
Frank, Eric	7		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			37 760
<i>Restricted Share Units</i>									
Frank, Eric	7		O	2008-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 963
Titanium Corporation Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burton, C. Bruce	4		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.7500	53 000
			O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	0.8200	75 000
Slavens, Eric W.	4		O	2008-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.8000	20 000
Toromont Industries Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McLeod, Steven Douglas	5		O	2008-08-05	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 000)	30.8500	78 200

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Spousal RRSP	PI		O	2008-08-05	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 000	30.8500	9 400
Torstar Corporation									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Sims, Judy Elaine	7		O	2008-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			440
TransForce Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Langlois, Josiane M.	5		O	2008-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 426)	8.1400	19 446
Martel, Chantal	5		O	2008-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 250)	8.0000	13 674
Triant Holdings Inc.									
<i>Options</i>									
Deiningner, C. Richard	4		O	2008-06-30	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	2.6000	17 000
			O	2008-06-30	D	52 - Expiration d'options	(1 750)	3.7000	15 250
Harrison, Brian	4, 5		O	2008-06-30	D	52 - Expiration d'options	(2 250)	3.7000	20 250
			O	2008-06-30	D	52 - Expiration d'options	(1 000)	4.2000	19 250
Piccioni, Brian	4		O	2008-06-30	D	52 - Expiration d'options	(2 000)	3.7000	15 750
TSO3 inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boisjoli, Marc	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 399	0.7200	7 516
Hewitt, Ann	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 224	0.7200	47 558
Robitaille, Simon	4, 5								
REER	PI		O	2008-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 746	0.7200	17 920
TUNDRA SEMICONDUCTOR CORPORATION									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tundra Semiconductor Corporation	1		O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(90 600)		1 460
TURNKEY E&P INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lu, David T.	3								
Hedgehog Capital LLC	PI		O	2008-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	1.1500	1 925 489
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
E-L Financial Corporation Limited	3		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 600	59.5140	5 453 248
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	59.6460	5 455 548
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	59.9680	5 457 948
Uranium Bay Resources Inc. (formerly Ressources Pro- Spect-Or Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tourillon, Bernard	4, 5								
3245004 Canada Inc.	PI		O	2008-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0700	385 000
Uranium Focused Energy Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Uranium Focused Energy Fund	1		O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	700	5.6000	1 984 300
			O	2008-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	5.6700	1 986 600
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	5.6700	1 988 300
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	5.4600	1 992 300
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	5.4600	1 994 400
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	5.3700	1 997 100
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	5.3200	1 998 500

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	5.2800	2 000 500
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	5.1500	2 002 600
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	5.0700	2 006 100
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	5.0500	2 007 400
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	900	5.0000	2 008 300
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	5.1100	2 010 700
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	5.0100	2 014 100
UTS Energy Corporation									
<i>Droits Deferred Share Unit</i>									
DuPont, Bonnie Diane Rose	4		O	2008-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 700		
			M	2008-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 000		
			M'	2008-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 448		14 448
Vasogen Inc.									
<i>Droits</i>									
Clarke, Thomas James	4		O	2008-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 429		66 185
Elsley, David	4		O	2008-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 429		55 085
Gregg, Terrance H.	4		O	2008-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 429		75 060
Villforth, John C.	4		O	2008-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 429		81 554
Virtek Vision International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McFarlane, James Douglas	5		O	2008-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			73 177
<i>Options</i>									
Grogan, Richard	4		O	2008-07-31	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	0.9100	30 000*
Kamel, Mohamed	4		O	2008-07-31	D	52 - Expiration d'options	(3 750)	0.9100	26 250*
McFarlane, James Douglas	5		O	2008-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			94 000
Mitchell, Paul David	4		O	2008-07-31	D	52 - Expiration d'options	(3 750)	0.9100	26 250*
Monsberger, Peter Frank	5		O	2008-07-31	D	52 - Expiration d'options	(4 167)	1.0500	343 330*
			O	2008-07-31	D	52 - Expiration d'options	(8 333)	0.9000	334 997*
Nally, Robert	4		O	2008-07-31	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	0.9100	15 000*
Verderber, Joseph	4		O	2008-07-31	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	0.9100	30 000*
Viterra Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baker, Terry	4		O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	10.8300	2 607
MHR Fund Management LLC	3								
MHR Capital Partners (100) LP	PI		O	2008-07-25	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			354 987
			O	2008-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 691	11.4500	366 678
MHR Capital Partners Master Account LP	PI		O	2008-07-25	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 998 854
			O	2008-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	89 075	11.4500	3 087 929
MHR Institutional Partners III LP	PI		O	2008-07-25	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 346 159
			O	2008-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	899 234	11.4500	21 245 393
<i>Forwards</i>									
Baker, Terry	4		O	2008-07-31	D	97 - Autre	421	12.1000	21 836
Birks, Thomas	4		O	2008-07-31	D	97 - Autre	3 513	12.1000	27 481
Bruce, Vic	4		O	2008-07-31	D	97 - Autre	1 095	10.1200	14 297
Chambers, Thomas S.	4		O	2008-07-31	D	97 - Autre	2 356	12.1000	28 769
DuPont, Bonnie Diane Rose	4		O	2008-07-31	D	97 - Autre	1 314	12.1000	2 218
Hearn, Timothy James	4		O	2008-07-31	D	97 - Autre	681	12.1000	681

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Voice Mobility International, Inc.									
<i>Options</i>									
Porteur inscrit									
Howe, Dallas	4		O	2008-07-31	D	97 - Autre	2 376	12.1000	26 462
Kitchen, Douglas O.	4		O	2008-07-31	D	97 - Autre	996	12.1000	16 228
Milavsky, Harold Phillip	4		O	2008-07-31	D	97 - Autre	2 045	12.1000	17 213
Pinder, Herbert	4		O	2008-07-31	D	97 - Autre	1 983	12.1000	34 717
Ruud, Larry	4		O	2008-07-31	D	97 - Autre	1 984	12.1000	3 236
Volta Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bullock, Kevin	4, 5		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4000	64 638
Welton Energy Corporation									
<i>Options</i>									
Strachan, Alison Stacey Gail	5		O	2008-07-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(135 000)		0
Wescast Industries Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Voting Shares</i>									
Kernaghan, Edward James	3								
Alice G. Kernaghan	PI		O	2008-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	4.8900	105 800
			O	2008-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	4.9700	109 400
			O	2008-07-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	4.9000	115 400
Wesdome Gold Mines Ltd. (formerly River Gold Mines Ltd.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wesdome Gold Mines Ltd	1		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 400	1.0600	40 000
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	1.0400	44 000
			O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0800	54 000
West 49 Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baio, Salvatore Joseph	4, 5, 3	R	O	2008-07-25	D	97 - Autre	(38 461)	0.6500	5 016 002
WestJet Airlines Ltd.									
<i>Actions ordinaires - Voting</i>									
Avery, Christopher	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(621)	14.6000	5 489
Culmone, Vito	5		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 135)	14.8000	4 209
McNaney, Michael Charles	5		O	2008-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	14.3700	2 657
Westport Innovations Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baker, Warren J.	4		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 358)		2 142*
Bauermeister, Henry F. (Barney)	4		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(35 715)		14 285*
Beaulieu, John Arthur	4		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(14 134)		5 653*
B-Max Inc.	PI		O	2008-07-21	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(15 215)		6 085*
Burke, Jonathan Edmund	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(17 316)		6 926*
OB RRSP	PI		O	2008-07-21	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(15 053)		6 020*
Demers, David Robert	4, 5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 805)		1 521*
CIBC World Markets	PI		O	2008-07-21	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(256 638)		102 655*
Gallagher, J. Michael	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(63 203)		24 802*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Raymond James RRSP	PI		O	2008-07-21	I	99 - Correction d'information	(3 000)		0
Horvath, Dezso Joseph	4		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(96 429)		38 571*
Johnston, William Chipman	4, 5		O	2008-07-31	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(10 593)		0
			O	2008-07-31	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 026		3 026*
Littlefair, Andrew John	4		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(27 500)		11 000*
Millner, Simon Paul	7		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(7 000)		2 800
Radcliffe, Duane Allen	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(543)		217*
Scott, Ian J	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 923)		1 168
RC RRSP	PI		O	2008-07-21	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 536)		1 014
RJ RRSP	PI		O	2008-07-21	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(40 976)		16 390
Sonntag, Nicholas	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 572)		1 428
Wong, Elaine	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(69 880)		27 951*
Options									
Baker, Warren J.	4		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(50 004)		19 996*
Bauermeister, Henry F. (Barney)	4		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(25 002)		9 998*
Beaulieu, John Arthur	4		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(39 290)		15 710*
Burke, Jonathan Edmund	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(42 858)		17 142*
Demers, David Robert	4, 5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(356 545)		142 616*
Gallagher, J. Michael	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(346 079)		138 429*
Horvath, Dezso Joseph	4		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(42 861)		17 139*
Littlefair, Andrew John	4		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(10 715)		4 285*
Millner, Simon Paul	7		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(7 143)		2 857
Ogmen, Melih	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(21 429)		8 571*
Picarello, Anthony Richard	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(14 286)		5 714*
Radcliffe, Duane Allen	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(33 764)		13 502*
Scott, Ian J	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(115 962)		46 381
Sonntag, Nicholas	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(117 858)		47 142*
Wong, Elaine	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(168 974)		67 584*
Performance Share Units									
Burke, Jonathan Edmund	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(55 228)		22 090*
Demers, David Robert	4, 5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(779 068)		311 623*
Gallagher, J. Michael	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(523 223)		209 285*
Ogmen, Melih	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(42 858)		17 142*
Picarello, Anthony Richard	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(17 858)		7 142*
Radcliffe, Duane Allen	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(35 259)		14 102*
Scott, Ian J	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(74 540)		29 813
Sonntag, Nicholas	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(91 327)		36 529*
Wong, Elaine	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(229 165)		91 665*
Westshore Terminals Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Pattison, James A.	3								
0765632 B.C. Ltd.	PI		O	2008-07-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 000)	17.9941	1 089 000
			O	2008-07-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 800)	17.8984	1 056 200
			O	2008-07-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 800)	17.6259	1 025 400
YIELDPLUS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Yieldplus Income Fund	1		O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.2500	14 394 500

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	10.0800	14 399 200
			O	2008-08-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	10.1500	14 402 400
			O	2008-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.1500	14 400 200
YM BioSciences Inc.									
<i>Options Common Share</i>									
Vernon, Leonard	5		O	2008-08-01	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		269 626
Zarlink Semiconductor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Swirhun, Stan	5		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.7500	289 989

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujettis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM, avec référence à l'article 97 LVM et à l'article 174 RVM. Une telle infraction rend l'initié passible d'une amende de 1 000 \$ à 20 000 \$ dans le cas d'une personne physique et d'une amende de 1 000 \$ à 50 000 \$ dans les autres cas. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
AINSLEY, Nicholas Wilhelm	Societe d'energie Talisman Inc.	2008-04-21	2008-08-06	AB
Altmann, Stephen	Les mines d'argent ÉCU inc.	2008-07-26	2008-08-07	QC
Baio, Salvatore Joseph	West 49 Inc.	2008-07-25	2008-08-05	ON
Bovingdon, Sean	Great Plains Exploration Inc.	2008-07-25	2008-08-05	AB
Boyack, Steven Douglas	Priszm Income Fund	2008-07-21	2008-08-06	ON
Chernoff, M. Bruce	EnerVest FTS Limited Partnership 2008	2008-07-10	2008-08-07	AB
Clarke, Hugh	Endeavour Silver Corp.	2008-06-25	2008-08-01	BC
Cook, Phillip Henry	Methanex Corporation	2008-07-08	2008-08-06	BC
Drader, Kelly Ivan	Advantage Energy Income Fund	2008-07-25	2008-08-05	AB
	Advantage Energy Income Fund	2008-07-25	2008-08-05	AB
	Advantage Energy Income Fund	2008-07-25	2008-08-05	AB
	Advantage Energy Income Fund	2008-07-25	2008-08-05	AB
	Advantage Energy Income Fund	2008-07-25	2008-08-05	AB
Ellegrove Capital Ltd.	Red Back Mining Inc.	2008-05-29	2008-08-05	BC
	Red Back Mining Inc.	2008-05-29	2008-08-05	BC
Frigon, Jacques Florian	EXPLOR RESOURCES INC.	2007-11-27	2008-08-05	QC
	EXPLOR RESOURCES INC.	2008-06-12	2008-08-05	QC
	EXPLOR RESOURCES INC.	2008-06-19	2008-08-05	QC
Gibson, Stephen Patrick	Great Plains Exploration Inc.	2008-07-25	2008-08-05	AB
GILL, RANA	Copper Mesa Mining Corporation (formerly Ascendant Copper Corporation)	2008-07-01	2008-08-05	BC
Goodfellow inc.	Goodfellow Inc.	2008-04-18	2008-08-06	QC
	Goodfellow Inc.	2008-05-21	2008-08-06	QC
	Goodfellow Inc.	2008-05-23	2008-08-06	QC

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Goodfellow Inc.	2008-06-09	2008-08-06	QC
Hobson, Blaine Michael				
	IMRIS Inc.	2008-05-21	2008-08-07	MB
	IMRIS Inc.	2008-05-21	2008-08-07	MB
	IMRIS Inc.	2008-05-21	2008-08-07	MB
	IMRIS Inc.	2008-05-21	2008-08-07	MB
	IMRIS Inc.	2008-05-22	2008-08-07	MB
	IMRIS Inc.	2008-05-23	2008-08-07	MB
	IMRIS Inc.	2008-05-23	2008-08-07	MB
Jacob, Nauby				
	BCE Inc.	2008-07-25	2008-08-07	QC
Jan, Schoningh				
	Homburg Invest Inc.	2008-06-27	2008-08-01	ON
KAPPE, DANIEL W.				
	Les mines d'argent ÉCU inc.	2008-07-26	2008-08-06	QC
MASON, MICHAEL THOMAS				
	Les mines d'argent ÉCU inc.	2008-07-26	2008-08-06	QC
Ostrom, John				
	Great Plains Exploration Inc.	2008-07-25	2008-08-07	AB
Pronk, Jacobus				
	Regal Energy Ltd.	2004-07-24	2008-07-31	AB
Ross, Kevin John				
	Red Back Mining Inc.	2008-07-24	2008-08-06	BC
	Red Back Mining Inc.	2008-07-24	2008-08-06	BC
	Red Back Mining Inc.	2008-07-24	2008-08-06	BC
	Red Back Mining Inc.	2008-07-24	2008-08-06	BC
	Red Back Mining Inc.	2008-07-24	2008-08-06	BC
	Red Back Mining Inc.	2008-07-24	2008-08-06	BC
	Red Back Mining Inc.	2008-07-24	2008-08-06	BC
	Red Back Mining Inc.	2008-07-24	2008-08-06	BC
	Red Back Mining Inc.	2008-07-24	2008-08-06	BC
Selmani, Amine				
	BioSyntech, Inc.	2008-07-25	2008-08-05	QC
	BioSyntech, Inc.	2008-07-25	2008-08-05	QC
	BioSyntech, Inc.	2008-07-25	2008-08-05	QC
	BioSyntech, Inc.	2008-07-25	2008-08-05	QC
	BioSyntech, Inc.	2008-07-25	2008-08-05	QC
	BioSyntech, Inc.	2008-07-25	2008-08-05	QC
	BioSyntech, Inc.	2008-07-25	2008-08-05	QC

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	BioSyntech, Inc.	2008-07-25	2008-08-05	QC
Smith, Peter Henderson	Fancamp Exploration Ltd.	2008-07-25	2008-08-05	BC
Stibrany, Peter	MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd.	2006-03-21	2008-08-06	BC
	MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd.	2008-04-04	2008-08-06	BC
	MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd.	2008-04-04	2008-08-06	BC
Szotlender, Mario	Endeavour Silver Corp.	2008-06-03	2008-08-01	BC
Walker, G. Dwight	Les mines d'argent ÉCU inc.	2008-07-26	2008-08-07	QC
Yellow Pages Income Fund	Fonds de Revenu Pages Jaunes	2008-04-07	2008-07-31	QC

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME « ACTIONS-CROISSANCE PME »

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
2937077 Canada Inc. (anc. ART Recherches et Technologies Avancées Inc.)	Prospectus	2006-05-10	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Advitech Inc.	Actions inscrites	2005-08-01	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Alphinat inc.	Actions inscrites	2006-06-02	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Amadeus International Inc.	Actions inscrites	2005-05-26	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ambrilia Biopharma Inc. (anc. Procyon Biopharma inc.)	Actions inscrites	2005-12-21	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Art Recherches et Technologies Avancées inc.	Actions inscrites	2007-05-07	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Arura Pharma Inc.	Actions inscrites	2007-09-14	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Aptilon Corporation	Actions inscrites	2005-12-08	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Biophage Pharma inc.	Actions inscrites	2005-11-01	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Bioxel Pharma inc.	Actions inscrites	2005-09-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Capital DCB	Actions inscrites	2006-09-26	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Conporec inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
CO2 Solution inc.	Actions inscrites	2005-06-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2008-05-05	Actions ordinaires	100	2011-12-31
Corporation Datacom Wireless	Prospectus	2007-05-30	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Corporation d'investissement Pontiac Castle	Actions inscrites	2006-12-29	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Corporation Pourvoyeurs Mondiaux Safari Nordik	Prospectus	2007-07-17	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Corporation Power Tech inc.	Actions inscrites	2006-04-05	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Corporation Technologies BioEnvelop	Actions inscrites	2005-08-11	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Corporation Technologies Wanted	Prospectus	2005-07-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
CPL Technologies inc.	Actions inscrites	2005-11-02	Actions ordinaires	100	2008-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2005-11-15	Actions ordinaires	100	2008-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
DiagnoCure inc.	Actions inscrites	2005-08-22	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Éclairage Divcom Inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Écopia BioSciences Inc.	Actions inscrites	2005-06-17	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Engenuity Technologies Inc.	Actions inscrites	2005-11-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ergorecherche ltée	Actions inscrites	2006-02-28	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ExelTech Aérospatiale Inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Fortsum Solutions d'affaires inc.	Actions inscrites	2006-03-14	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Goupe ADF Inc.	Actions inscrites	2006-08-02	Actions à droit de vote subalterne	100	2009-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2007-05-11	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Groupe Conseil Omnitech inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2005-11-23	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2006-08-04	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Groupe iWeb inc.	Actions inscrites	2007-06-19	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Groupe Odésia inc.	Actions inscrites	2005-11-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
H2O Innovation (2000) inc.	Actions inscrites	2005-10-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
IMS Experts-conseils Inc.	Actions inscrites	2006-11-20	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Industries Malette Inc.	Prospectus	2005-08-26	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Isacsoft inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions cat. A	100	2008-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2005-07-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Kangourou Média Inc.	Actions inscrites	2007-06-19	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Kolombo Technologies Ltee	Prospectus	2006-10-31	Actions ordinaires	100	2009-12-31
LAB International inc.	Actions inscrites	2005-12-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Logibec Groupe Informatique Ltée	Actions inscrites	2005-06-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
LYRtech inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions cat. A	100	2008-12-31
Médicago inc.	Prospectus	2006-08-30	Actions ordinaires	100	2009-12-31
MethylGene Inc.	Actions inscrites	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2008-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Mines Richmont Inc.	Prospectus	2006-05-24	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Mistral Pharma inc.	Actions inscrites	2005-08-09	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2006-08-31	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2006-03-22	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2006-08-24	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Nstein Technologies inc.	Actions inscrites	2005-06-17	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2006-09-26	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ORTHOsoft inc.	Actions inscrites	2006-06-13	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Paladin Labs inc.	Actions inscrites	2006-12-06	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Prestige Telecom inc.	Placement privé	2007-09-26	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Priva inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ranaz Corporation	Prospectus	2006-12-29	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2005-07-28	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Savaria Corporation	Actions inscrites	2005-09-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Section Rouge Media Inc.	Actions inscrites	2006-10-23	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Sonomax Hearing Healthcare Inc.	Actions inscrites	2005-12-15	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Spinologic Technologies inc.	Actions inscrites	2007-05-17	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Systèmes de Business Virtuelles Rolland Ltée	Actions inscrites	2006-04-27	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Systèmes Médicaux LMS	Actions inscrites	2006-08-03	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2005-08-30	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies Clémex inc. (Les)	Actions inscrites	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies D-Box inc.	Actions inscrites	2005-09-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies Miranda Inc.	Prospectus	2005-11-30	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies SENSIO inc.	Prospectus	2006-04-28	Actions ordinaires	100	2009-12-31
TECSYS Inc.	Actions inscrites	2007-02-13	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Theratechnologies Inc.	Actions inscrites	2005-11-11	Actions ordinaires	100	2008-12-31
TSO3 inc.	Actions inscrites	2005-10-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Victhom Bionique Humaine inc.	Actions inscrites	2007-03-08	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Warnex Inc.	Prospectus	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ZoomMed inc.	Prospectus	2005-12-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation et organismes d'autorégulation

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation et des OAR
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION ET DES OAR

7.3.1 Consultation

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») – Modifications importantes aux Procédés et méthodes de CDS – Opérations boursières

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la CDS, de modifications importantes aux Procédés et méthodes de CDS concernant les opérations boursières. Les modifications proposées ont pour objectifs de préciser la définition du terme « opérations boursières » et de clarifier le processus au moyen duquel de telles opérations sont enregistrées à la CDS aux fins de règlement entre les adhérents de la CDS.

(Les textes sont reproduits ci-après).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 8 septembre 2008, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514.864.6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Danielle Boudreau
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0337, poste 4322
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4322
Télécopieur : 514.873.7455
Courrier électronique : danielle.boudreau@lautorite.qc.ca

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM ») – Proposition de règle relative à la planification financière

L'Autorité des marchés financiers publie le projet d'implantation d'une nouvelle règle, déposé par l'OCRCVM, relative à la planification financière. Cette nouvelle règle vise à établir un cadre réglementaire élémentaire pour la fourniture et la supervision des services de planification financière.

(Les textes sont reproduits ci-après).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 8 septembre 2008, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514.864.6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Rachel Cyr
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0337, poste 4367
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4367
Télécopieur : 514.873.7455
Courrier électronique : rachel.cyr@lautorite.qc.ca

Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS afférents aux opérations boursières et sollicitation de commentaires

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS^{MD} »)

**MODIFICATIONS IMPORTANTES APPORTÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS
AFFÉRENTS AUX OPÉRATIONS BOURSIÈRES
SOLLICITATION DE COMMENTAIRES**

A. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes afférents aux opérations boursières permettront :

- a) de préciser et d'élargir la définition du terme « opérations boursières » afin d'inclure les opérations exécutées sur des marchés et des bourses;
- b) de clarifier le processus au moyen duquel de telles opérations sont enregistrées à la CDS aux fins de règlement entre les adhérents de la CDS;
- c) de codifier les pratiques afférentes existantes et des détails supplémentaires comme les délais et les obligations précis des sources d'opérations boursières.

B. NATURE ET OBJET DES MODIFICATIONS PROPOSÉES

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes afférents aux opérations boursières ont pour objectifs de préciser la définition du terme « opérations boursières » et de clarifier le processus au moyen duquel de telles opérations sont enregistrées à la CDS aux fins de règlement entre les adhérents de la CDS. Les modifications proposées découlent du besoin de la CDS de documenter les pratiques existantes tout en s'ajustant aux changements qui ont récemment eu lieu au sein du marché, comme l'importance grandissante du rôle joué par les systèmes de négociation alternatifs (« SNA »).

Les modifications proposées sont le fruit des plus récentes modifications apportées aux Procédés et méthodes à l'égard des opérations boursières de la CDS et visent à préciser davantage les critères initialement établis au mois de février 2007. Dans l'avis de modifications et de sollicitation de commentaires de la CDS datant du 1^{er} février 2007, la CDS a indiqué les critères qu'elle utilise afin de déterminer si une opération provenant de l'une des diverses sources (bourses, systèmes de cotation et de déclaration d'opérations ou systèmes de négociation alternatifs [« SNA »]) peut être décrite correctement comme étant une opération boursière ou non boursière aux fins de règlement au CDSX^{MD}. Tel qu'il est indiqué dans l'avis susmentionné, aux fins des activités d'exploitation de la CDS, une entité peut seulement être reconnue à titre de source admissible d'opérations boursières si elle est reconnue par les organismes de réglementation des valeurs mobilières en vertu de la Norme canadienne 21-101, *Le fonctionnement du marché*. Les modifications proposées datant du mois de février 2007 comprenaient également le processus par lequel une source potentielle d'opérations boursières doit soumettre une demande à la CDS afin d'être considérée comme une source d'opérations boursières. En outre, les modifications proposées présentaient les exigences de la CDS à l'égard de la documentation requise afin qu'une entité puisse être autorisée à soumettre des opérations boursières au CDSX. Les modifications proposées actuelles visent à définir, préciser et codifier davantage ce qui avait été mis en place au mois de février 2007 et les pratiques suivies depuis la mise en œuvre de ces modifications.

C. INCIDENCE DES MODIFICATIONS PROPOSÉES

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS afférents aux opérations boursières n'auront aucune incidence importante sur les adhérents actuels ou éventuels de la CDS outre le fait de préciser les définitions et de clarifier les processus décrits ci-dessus.

C.1 Concurrence

Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS afférents aux opérations boursières et sollicitation de commentaires

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS afférents aux opérations boursières n'auront aucune incidence sur la possibilité pour les adhérents qualifiés et admissibles du marché d'accéder aux services de compensation, de règlement et de dépôt offerts par la CDS.

C.2 Risques et coûts d'observation

Il n'y a aucun changement quant aux risques et aux coûts d'observation pour les marchés ou pour la CDS.

C.3 Comparaison avec les normes internationales – (a) le Comité sur les systèmes de paiement et de règlement de la Banque des règlements internationaux, (b) le Comité Technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs et (c) le Groupe des Trente

Aucune comparaison n'a été effectuée à l'égard des modifications proposées.

D. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE RÉDACTION DES PROCÉDÉS ET MÉTHODES

D.1 Contexte d'élaboration

Le personnel de la CDS a constaté un manque de clarté dans les Procédés et méthodes existants afférents aux opérations boursières et aux processus au moyen desquels de telles opérations sont enregistrées à la CDS aux fins de règlement entre les adhérents de la CDS. Il a donc été jugé prudent de documenter les pratiques afférentes existantes ainsi que de mieux définir et préciser certains aspects à leur égard. Les modifications proposées ont été élaborées par le personnel de la CDS dans ce contexte et à cette fin.

D.2 Processus de rédaction des Procédés et méthodes

Les modifications apportées aux Procédés et méthodes de la CDS sont examinées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique de la CDS. Ce dernier détermine ou étudie, surveille les projets de développement des systèmes de la CDS et d'apport des modifications proposées par les adhérents et la CDS et établit l'ordre de priorité. Le Comité d'analyse du développement stratégique est composé de représentants de la communauté des adhérents de la CDS et se réunit mensuellement.

D.3 Questions prises en compte

Les modifications proposées permettront de préciser et d'élargir la définition du terme « opérations boursières », de clarifier le processus au moyen duquel de telles opérations sont enregistrées à la CDS aux fins de règlement entre les adhérents de la CDS et de codifier les pratiques afférentes existantes et des détails supplémentaires comme les délais et les obligations précis des sources d'opérations boursières.

D.4 Consultation

Le Comité d'analyse du développement stratégique a étudié et approuvé les modifications proposées le 26 juin 2008 et le 31 juillet 2008 avant leur soumission aux fins de sollicitation de commentaires auprès du public.

D.5 Autres possibilités étudiées

Le maintien du *statu quo* a été étudié. Toutefois, le personnel de la CDS a déterminé que les Procédés et méthodes actuels afférents aux opérations boursières ne répondaient pas aux exigences du marché et des adhérents de la CDS.

Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS afférents aux opérations boursières et sollicitation de commentaires

D.6 Plan de mise en œuvre

La CDS est reconnue à titre d'agence de compensation par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») en vertu de l'article 21.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières de l'Ontario*. L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a autorisé la CDS à poursuivre les activités de compensation au Québec en vertu des articles 169 et 170 de la *Loi sur les valeurs mobilières du Québec*. De plus, la CDS est réputée être la chambre de compensation pour le CDSX^{MD}, système de compensation et de règlement désigné par la Banque du Canada en vertu de l'article 4 de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*. La CVMO, l'AMF et la Banque du Canada seront ci-après collectivement désignées par l'expression « autorités de reconnaissance ».

Les modifications apportées aux Procédés et méthodes à l'intention des adhérents pourraient entrer en vigueur dès l'obtention de l'approbation des modifications par les autorités de reconnaissance à la suite de la publication de l'avis et de la sollicitation de commentaires.

E. MODIFICATIONS AUX SYSTÈMES

E.1 CDS

Aucun changement n'est prévu aux systèmes de la CDS dans le cadre des modifications proposées.

E.2 Adhérents de la CDS

Aucun changement directement lié aux modifications proposées n'est prévu aux systèmes des adhérents.

E.3 Autres intervenants du marché

Aucun changement n'est prévu aux systèmes des autres intervenants du marché dans le cadre des modifications proposées.

F. COMPARAISON AVEC LES AUTRES AGENCES DE COMPENSATION

Les autres agences de compensation n'offrent pas de procédés et méthodes similaires ou comparables.

G. ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La CDS a déterminé que ces modifications proposées ne sont pas contraires à l'intérêt général.

H. COMMENTS

Veillez faire parvenir vos commentaires écrits à l'égard des modifications proposées au plus tard le 8 septembre 2008 aux coordonnées indiquées ci-après :

Euarda Matos
Conseillère juridique
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9
Télécopieur : 416 365-1984
Courriel : ematos@cds.ca

Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS afférents aux opérations boursières et sollicitation de commentaires

Veillez également faire parvenir un exemplaire de ces commentaires à l'Autorité des marchés financiers et à la CVMO, aux personnes indiquées ci-après :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria – 22^e étage
C.P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Télécopieur : 514 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Susan Greenglass
Directrice, Réglementation du marché
Division des marchés des capitaux
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Bureau 1903, C.P. 55
20, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5H 3S8

Télécopieur : 416 595-8940
Courriel : marketregulation@osc.gov.on.ca

La CDS mettra à la disposition du public, sur demande, des exemplaires de tous les commentaires reçus au cours de la période de sollicitation de commentaires.

I. MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES

L'annexe « A » comprend le libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS en vigueur à l'heure actuelle reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées, ainsi que le libellé des Procédés et méthodes reflétant l'adoption des modifications proposées.

JAMIE ANDERSON
Sous-directeur général des Services juridiques

Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS afférents aux opérations boursières et sollicitation de commentaires

**ANNEXE « A »
MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES**

Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant l'adoption des modifications proposées
<p>[Le libellé des Procédés et méthodes avec marques de changement – les caractères soulignés en vert représentent des ajouts et les caractères barrés en rouge représentent des suppressions.]</p> <p>CHAPITRE 3 Opérations boursières</p> <p>Les opérations boursières sont enregistrées par deux adhérents de la CDS et sont livrées à la CDS directement par une source d'opérations boursières. Les sources admissibles d'opérations boursières sont certains marchés, tels qu'ils sont définis par la Norme canadienne 21-101, Le fonctionnement du marché des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, et peuvent être une bourse, un système de cotation et de déclaration d'opérations ou un système de négociation alternatif (« SNA »).</p> <p><u>Les opérations boursières sont des opérations effectuées au moyen d'une source d'opérations boursières et enregistrées à la CDS à des fins de règlement entre les adhérents de la CDS.</u></p> <p>3.1 Opérations boursières</p> <p>Pour être admissible<u>acceptée</u> à titre d'opérations boursières, l'opération doit être<u>être</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>appariée avant sa livraison à la CDS et ne peut être modifiée par les adhérents avant le règlement; et</u> • (i) une opération effectuée sur une bourse ou un système de cotation et de déclaration d'opérations qui est réglementé par une autorité réglementaire canadienne en valeurs mobilières; <u>ou</u> • (ii) une opération effectuée sur un <u>SNA système de négociation alternatif (« SNA »)</u> qui est un membre de l'<u>Association canadienne</u>canadienne<u>Organisme canadien de réglementation du commerce des courtiers en</u> valeurs mobilières (<u>« ACCOVAM »</u>OCRCVM) et identifié par <u>celle</u>celui-ci à titre de dispositif d'appariement des opérations acceptable aux fins de l'article 49 <u>de la Règle 800 des Règles régissant les courtiers membres du Règlement 800.</u> 	<p>CHAPITRE 3 Opérations boursières</p> <p>Les opérations boursières sont des opérations effectuées au moyen d'une source d'opérations boursières et enregistrées à la CDS à des fins de règlement entre les adhérents de la CDS.</p> <p>3.1 Opérations boursières</p> <p>Pour être acceptée à titre d'opérations boursières, l'opération doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • appariée avant sa livraison à la CDS et ne peut être modifiée par les adhérents avant le règlement; et • effectuée sur une bourse ou un système de cotation et de déclaration d'opérations qui est réglementé par une autorité réglementaire canadienne en valeurs mobilières; ou • effectuée sur un système de négociation alternatif (« SNA ») qui est un membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et identifié par celui-ci à titre de dispositif d'appariement des opérations acceptable aux fins de l'article 49 de la Règle 800 des Règles régissant les courtiers membres. <p>Les opérations boursières peuvent également être reçues pour le compte de sources d'opérations boursières d'un autre organisme de compensation externe ou d'un adhérent de la CDS.</p> <p>Remarque : Les opérations boursières sont communiquées aux adhérents à titre d'opérations confirmées au CDSX.</p> <p>Sources d'opérations boursières</p>

Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS afférents aux opérations boursières et sollicitation de commentaires

Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant l'adoption des modifications proposées
<p>Les opérations boursières peuvent également être reçues pour le compte de sources d'opérations boursières d'un autre organisme de compensation externe ou d'un adhérent de la CDS.</p> <p>Un marché doit fournir au Service à la clientèle de la CDS la documentation donnant l'assurance que la responsabilité de la livraison des opérations incombe au marché ou à son agent.</p> <p>Afin de s'assurer que les opérations boursières sont confirmées aux fins de règlement par le CDSX, celles-ci doivent être appariées avant leur livraison au CDSX et ne peuvent pas être modifiées par les adhérents avant le règlement. De telles opérations seront communiquées aux adhérents comme étant des opérations confirmées par le CDSX.</p> <p><u>Remarque : Les opérations boursières sont communiquées aux adhérents à titre d'opérations confirmées au CDSX.</u></p> <p>Sources d'opérations boursières</p> <p><u>Certains marchés agissent à titre de sources d'opérations boursières. Les sources sont définies par la Norme canadienne 21-101, Le fonctionnement du marché des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, et peuvent être une bourse, un système de cotation et de déclaration d'opérations ou un SNA.</u></p> <p><u>Une source d'opérations boursières doit soumettre toutes les opérations initiales entre adhérents pour lesquelles la CDS offre des services de règlement. Une opération initiale est une opération effectuée sur le marché où le seul changement permis est une modification indiquant qu'un adhérent de la CDS agit à titre de courtier compensateur pour un non-adhérent de la CDS, un adhérent inactif ou un adhérent qui utilise le service de compensation de l'adhérent de la CDS aux fins de règlement.</u></p> <p>Devenir une source d'opérations boursières</p> <p><u>Pour devenir une source d'opérations boursières au CDSX, les marchés doivent soumettre les documents indiqués ci-après :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>le formulaire DEMANDE D'UTILISATION PAR UN MARCHÉ DEMANDANT LA DÉSIGNATION À TITRE DE SOURCE</u> 	<p>Certains marchés agissent à titre de sources d'opérations boursières. Les sources sont définies par la Norme canadienne 21-101, Le fonctionnement du marché des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, et peuvent être une bourse, un système de cotation et de déclaration d'opérations ou un SNA.</p> <p>Une source d'opérations boursières doit soumettre toutes les opérations initiales entre adhérents pour lesquelles la CDS offre des services de règlement. Une opération initiale est une opération effectuée sur le marché où le seul changement permis est une modification indiquant qu'un adhérent de la CDS agit à titre de courtier compensateur pour un non-adhérent de la CDS, un adhérent inactif ou un adhérent qui utilise le service de compensation de l'adhérent de la CDS aux fins de règlement.</p> <p>Devenir une source d'opérations boursières</p> <p>Pour devenir une source d'opérations boursières au CDSX, les marchés doivent soumettre les documents indiqués ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le formulaire DEMANDE D'UTILISATION PAR UN MARCHÉ DEMANDANT LA DÉSIGNATION À TITRE DE SOURCE D'OPÉRATIONS BOURSIÈRES AU CDSX (CDSX818F) dûment rempli afin de confirmer qu'ils répondent aux critères détaillés à la section Opérations boursières à la page 24; • une lettre sur papier à correspondance officielle indiquant le code de marché qui devrait être réservé aux fins d'utilisation. <p>Configuration d'une source d'opérations boursières au CDSX</p> <p>Dès que la CDS aura reçu tous les documents requis, la configuration du réseau et les essais peuvent commencer. Un délai de quatre à six semaines est requis pour configurer la connexion réseau à la CDS qui permettra la transmission d'un fichier d'opérations boursières de fin de journée. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des documents requis, veuillez consulter la section Devenir une source d'opérations boursières à la page 25.</p> <p>Lorsque le réseau est configuré et que les essais ont été réalisés avec succès, une confirmation</p>

Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS afférents aux opérations boursières et sollicitation de commentaires

Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant l'adoption des modifications proposées
<p><u>D'OPÉRATIONS BOURSIÈRES AU CDSX (CDSX818F) dûment rempli afin de confirmer qu'ils répondent aux critères détaillés à la section Opérations boursières à la page 24;</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>une lettre sur papier à correspondance officielle indiquant le code de marché qui devrait être réservé aux fins d'utilisation.</u> <p><u>Configuration d'une source d'opérations boursières au CDSX</u></p> <p><u>Dès que la CDS aura reçu tous les documents requis, la configuration du réseau et les essais peuvent commencer. Un délai de quatre à six semaines est requis pour configurer la connexion réseau à la CDS qui permettra la transmission d'un fichier d'opérations boursières de fin de journée. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des documents requis, veuillez consulter la section Devenir une source d'opérations boursières à la page 25.</u></p> <p><u>Lorsque le réseau est configuré et que les essais ont été réalisés avec succès, une confirmation écrite de la date de mise en œuvre doit être envoyée à la CDS au moins 10 jours ouvrables avant la première date de déclaration d'opérations.</u></p> <p><u>Suspension d'une source d'opérations boursières</u></p> <p>Afin d'être admissible à titre de source d'opérations boursières au CDSX, les marchés doivent soumettre le formulaire DEMANDE D'UTILISATION PAR UN MARCHÉ DEMANDANT LA DÉSIGNATION À TITRE DE SOURCE D'OPÉRATIONS BOURSIÈRES AU CDSX (CDSX818F) afin de confirmer qu'ils répondent aux critères susmentionnés. Si le marché ne répond plus à l'un ou à plusieurs des critères requis aux fins d'admission à titre de source d'opérations boursières, la CDS peut, à sa discrétion, suspendre le marché à titre de source d'opérations boursières.</p> <p><u>Déclaration d'opérations boursières</u></p> <p>La CDS détermine la source de toutes les opérations boursières, laquelle est enregistrée dans les fichiers transmis et dans les messages</p>	<p>écrite de la date de mise en œuvre doit être envoyée à la CDS au moins 10 jours ouvrables avant la première date de déclaration d'opérations.</p> <p>Suspension d'une source d'opérations boursières</p> <p>Si le marché ne répond plus à l'un des critères requis aux fins d'admission à titre de source d'opérations boursières, la CDS peut, à sa discrétion, suspendre le marché à titre de source d'opérations boursières.</p> <p>Déclaration d'opérations boursières</p> <p>La CDS détermine la source de toutes les opérations boursières, laquelle est enregistrée dans les fichiers transmis et dans les messages InterLink. La liste des sources en vigueur à l'heure actuelle est offerte dans le site Web de la CDS (www.cds.ca).</p> <p>Le CDSX applique les règles suivantes aux opérations boursières déclarées par une source admissible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le vendeur est l'initiateur et l'acheteur, le destinataire. • L'opération boursière est réglée par règlement individuel (TFT), par règlement par certificats (CBS) ou par règlement net continu (CNS). Les instructions provenant de la source de l'opération, l'admissibilité de la valeur et celle de l'adhérent déterminent le mode de règlement. • Seuls les types d'opérations adhérent-mandant (DP) et obligatoire au comptant (MC) sont valides. • Le type de règlement des opérations obligatoires au comptant est implicitement réglé à TFT (règlement individuel). • Les opérations boursières sont confirmées au moment de leur enregistrement. • Les opérations boursières dont le mode de règlement est CNS ou CBS sont réglées implicitement dans le compte GA 000 de l'adhérent. • Dans le cas des opérations boursières devant être réglées par CBS, l'indicateur de contrôle de règlement des deux parties est réglé à N (non). Pour toutes les autres

Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS afférents aux opérations boursières et sollicitation de commentaires

Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant l'adoption des modifications proposées
<p>InterLink. La liste des sources en vigueur à l'heure actuelle est offerte dans le site Web de la CDS (www.cds.ca).</p> <p>Le CDSX applique les règles suivantes aux opérations boursières rapportées <u>déclarées</u> par une source admissible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le vendeur est l'initiateur et l'acheteur, le destinataire. • Suivant les directives de la source de l'opération, l'admissibilité de la valeur et de l'adhérent, l'opération boursière doit être <u>est</u> réglée par règlement individuel (TFT), <u>par</u> règlement par certificats (CBS) ou <u>par</u> règlement net continu (CNS). <u>Les instructions provenant de la source de l'opération, l'admissibilité de la valeur et celle de l'adhérent déterminent le mode de règlement.</u> • Seuls les types d'opérations adhérent-mandant (DP) et obligatoire au comptant (MC) sont valides. • Le type de règlement des opérations obligatoires au comptant est implicitement réglé à TFT (règlement individuel). • Les opérations boursières sont confirmées au moment de leur enregistrement. • Les opérations boursières dont le mode de règlement est CNS ou CBS sont réglées implicitement dans le compte GA 000 de l'adhérent. • Dans le cas des opérations boursières devant être réglées par RPC <u>CBS</u>, l'indicateur de contrôle de règlement des deux parties est réglé à N (non). Pour toutes les autres opérations boursières, l'indicateur de contrôle de règlement des deux parties est réglé à Y (oui) et ne peut être modifié. <p><u>Les bourses, le SNA et le système de cotation et de déclaration d'opérations sont responsables de la correction de tout problème de déclaration d'opération. Si une opération erronée est envoyée, une écriture rectificative (contrepassation) et une nouvelle opération doivent être saisies le jour suivant. La CDS n'informe pas les membres des bourses, du SNA ou du système de cotation et de déclaration d'opérations des problèmes de déclaration.</u></p>	<p>opérations boursières, l'indicateur de contrôle de règlement des deux parties est réglé à Y (oui) et ne peut être modifié.</p> <p>Les bourses, le SNA et le système de cotation et de déclaration d'opérations sont responsables de la correction de tout problème de déclaration d'opération. Si une opération erronée est envoyée, une écriture rectificative (contrepassation) et une nouvelle opération doivent être saisies le jour suivant. La CDS n'informe pas les membres des bourses, du SNA ou du système de cotation et de déclaration d'opérations des problèmes de déclaration.</p> <p>3.2 Activités afférentes aux opérations boursières</p> <p>Les adhérents peuvent effectuer les activités d'opérations boursières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examiner en ligne les données des opérations boursières ou recevoir des messages InterLink ou des fichiers transmis en fin de journée; • recevoir des fichiers de rapprochement des opérations boursières intérieures transmis en début de journée. <p>Pour obtenir de plus de renseignements au sujet de la disposition des messages, veuillez consulter le guide <i>Services interactifs et par lots de la CDS – Renseignements techniques</i>.</p> <p>Les adhérents peuvent passer en revue les opérations boursières dans les rapports suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le rapport EXCHANGE TRADE CORRECTIONS AND ADJUSTMENTS; • le RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS BOURSIÈRES; • le rapport OUTSTANDING EXCHANGE TRADE; • le RAPPORT DE RAPPROCHEMENT DES TRANSACTIONS. <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide <i>Procédés et méthodes de production de rapports à la CDS</i>.</p>

Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS afférents aux opérations boursières et sollicitation de commentaires

Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS reflétant l'adoption des modifications proposées
<p>3.2 Activités afférentes aux opérations boursières</p> <p>Les adhérents peuvent effectuer les activités d'opérations boursières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examiner en ligne les données des opérations boursières ou recevoir des messages InterLink ou des fichiers transmis en fin de journée; • recevoir des fichiers de rapprochement des opérations boursières intérieures transmis en début de journée. <p>Pour obtenir de plus de renseignements au sujet de la disposition des messages, veuillez consulter le guide <i>Services interactifs et par lots de la CDS – Renseignements techniques</i>.</p> <p>Les adhérents peuvent passer en revue les opérations boursières dans les rapports suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le rapport EXCHANGE TRADE CORRECTIONS AND ADJUSTMENTS; • le RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS BOURSIÈRES; • le rapport OUTSTANDING EXCHANGE TRADE; • le RAPPORT DE RAPPROCHEMENT DES TRANSACTIONS. <p>Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide <i>Procédés et méthodes de production de rapports à la CDS</i>.</p>	

**ORGANISME CANADIEN DE RÉGLEMENTATION DU COMMERCE DES VALEURS MOBILIÈRES
(« OCRCVM »)
RÈGLE RELATIVE À LA PLANIFICATION FINANCIÈRE PROPOSÉE**

I. APERÇU

La règle proposée a pour but de définir la planification financière et d'établir les exigences quant aux compétences et à la supervision auxquelles doivent satisfaire les courtiers membres qui fournissent des services de planification financière.

A. RÈGLES ACTUELLES

À l'heure actuelle, aucune règle précise ne porte sur les services de planification financière qu'offrent les courtiers membres. Toutefois, comme le précise l'avis sur la réglementation des membres 0239 de l'ACCOVAM (Relations mandant-mandataire et planification financière), la Règle 39 pour les courtiers membres de l'OCRCVM (Mandant et mandataire) s'applique à ces services. Par conséquent, les courtiers membres sont responsables de la supervision des services de planification financière que fournissent leurs employés ou représentants.

B. LA PROBLÉMATIQUE

Les courtiers membres ont souvent demandé des éléments d'orientation concernant la planification financière, étant donné qu'il existe actuellement peu de réglementation dans ce domaine. La règle proposée vise à établir un cadre réglementaire élémentaire pour la fourniture et la supervision des services de planification financière.

C. OBJECTIFS

La règle proposée a pour objectifs :

- de faire en sorte que les personnes qui fournissent des services de planification financière pour un courtier membre respectent des exigences minimales quant aux études et aux compétences connexes;
- de faire en sorte que les courtiers membres respectent des exigences minimales de supervision à l'égard de leurs employés ou représentants fournissant des services de planification financière.

D. CONSÉQUENCES DE LA RÈGLE PROPOSÉE

Aucune conséquence majeure n'est prévue pour les courtiers membres ou les autres membres, la structure du marché ou la concurrence. La conformité à la nouvelle règle pourrait entraîner des coûts supplémentaires modiques pour ceux qui oeuvrent dans ce secteur d'activité. Nous sommes d'avis que les avantages de la création d'un cadre réglementaire pour les services de planification financière sont considérablement plus importants que ces coûts supplémentaires. La règle proposée ayant pour but de compléter et non de remplacer les règles existantes, elle ne devrait avoir aucune incidence sur celles-ci.

II. EXAMEN DÉTAILLÉ

A. RÈGLES ACTUELLES, HISTORIQUE ET RÈGLES PROPOSÉES

Aucune règle précise portant sur la fourniture de services de planification financière n'existe actuellement.

C'est l'adoption du Statut 39 de l'ACCOVAM (Mandant et mandataire) (maintenant la Règle 39 des courtiers membres de l'OCRCVM) le 20 mai 2003 qui a été l'élément moteur de la règle proposée. La Règle 39 pour les courtiers membres de l'OCRCVM exige que toute « entreprise reliée aux valeurs mobilières » d'un représentant soit exploitée par l'entremise d'un courtier membre. Peu après l'adoption de cette règle, plusieurs courtiers membres ont demandé si elle s'appliquait aux services de planification financière. Dans l'avis sur la réglementation des membres 0239 de l'ACCOVAM (Relations mandant-mandataire et planification financière), publié le 3 septembre 2003, il est précisé clairement que les services de planification financière constituent une « entreprise reliée aux valeurs mobilières ». La préparation de la règle proposée a alors été amorcée dans le but d'établir les exigences de compétences et de supervision s'appliquant aux services de planification financière.

Le sous-comité chargé de la planification financière a fixé les compétences requises en matière de planification financière décrites dans la note d'orientation accompagnant la règle proposée en déterminant les études nécessaires pouvant servir de base à ces compétences. Il s'est reporté particulièrement à la Règle 2900 de l'OCRCVM (Compétences et formation) et aux critères qui y sont établis en ce qui a trait aux études et aux compétences requises.

La règle proposée est intégrée à la résolution du conseil ci-jointe.

B. AUTRES RÈGLES ET SOLUTIONS ÉTUDIÉES

Aucune autre solution n'a été étudiée.

C. COMPARAISON AVEC DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES SEMBLABLES

Canada

Québec

Le Québec est le seul territoire du Canada qui réglemente les activités de planification financière séparément. Le *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (R.Q. c. D-9.2, r. 1.3) exige que les planificateurs financiers rédigent, avant de rendre des services de planification financière, un mandat dans lequel ils indiquent au moins la nature de leur mandat, l'estimation de leur rémunération et la description des types de produits financiers susceptibles d'être offerts. De plus, le règlement stipule que le planificateur financier doit préparer un rapport écrit de la planification effectuée et le remettre au client.

Le Québec dispose également de l'Institut québécois de planification financière (l'« IQPF »), qui prend en charge la formation des planificateurs financiers dans la province, et qui exige que les planificateurs financiers consacrent au moins 60 heures à leur formation professionnelle tous les deux ans.

Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM)

La Règle 1.2.1(d) de l'ACFM stipule notamment que le courtier qui fournit des services de planification financière doit « fournir ces services par l'entremise d'une [autre] personne qui est réglementée par une autorité gouvernementale ou un organisme prévu par la loi ou qui est assujettie aux règles et règlements d'une association professionnelle généralement reconnue ». L'ACFM travaille actuellement à la modification de cette règle afin que le courtier ne soit plus tenu de fournir des services de planification financière « par l'entremise d'une [autre] personne » et afin de retirer la disposition selon laquelle une personne « qui est assujettie aux règles et règlements d'une association professionnelle généralement reconnue » exerce des activités de planification financière réglementées.

États-Unis

Il n'existe aux États-Unis aucun règlement portant particulièrement sur la planification financière. Toutefois, bon nombre des services que fournissent les planificateurs financiers seraient visés par les exigences de la loi intitulée *Investment Advisers Act of 1940*. Aux États-Unis, comme au Canada, la réglementation concernant la planification financière est peu étoffée et est très dispersée. Certains organismes qui décernent un titre professionnel imposent des exigences quant aux études mais, essentiellement, quiconque peut se présenter comme planificateur financier sans être assujéti à une réglementation précise.

Royaume-Uni

Comme aux États-Unis, la planification financière au Royaume-Uni n'est assujéti à aucune réglementation distincte outre celle que la Financial Services Authority applique à l'ensemble des conseillers en placement (« Investment Advisors »). Aucun règlement précis ne s'applique à la planification financière.

D. INCIDENCES DES NOUVELLES RÈGLES SUR LES SYSTÈMES

Aucune incidence majeure sur les systèmes des courtiers membres n'est attendue de la règle proposée.

E. CARACTÉRISATION DE LA MODIFICATION PROPOSÉE

L'OCRCVM a déterminé que la règle proposée est une règle sujette à publication pour commentaires.

Une description de la nature et des conséquences de la règle proposée, ainsi qu'une analyse de cette règle, figurent ailleurs. Les fins visées par l'adoption de la règle proposée sont les suivantes :

- la promotion de la protection des investisseurs;
- l'établissement d'exigences et de pratiques professionnelles justes, équitables et conformes à l'éthique;
- la promotion de principes commerciaux justes et équitables et du devoir d'agir équitablement, honnêtement et de bonne foi.

La règle proposée n'impose aucun fardeau ou restriction à la concurrence ou à l'innovation qui n'est pas nécessaire ou convenable compte tenu des objectifs réglementaires de l'OCRCVM. De plus, elle n'impose aucun coût ou restriction aux activités des participants au marché qui est disproportionné aux fins visées par les objectifs réglementaires.

F. DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR PRÉVUE

La règle proposée entrera en vigueur, d'après l'OCRCVM, à une date que déterminera son personnel après que l'OCRCVM aura reçu l'approbation requise des autorités en valeurs mobilières provinciales prévoyant une période de mise en oeuvre appropriée pour la nouvelle règle.

III. COMMENTAIRE

A. DÉPÔT DANS D'AUTRES TERRITOIRES

La règle proposée sera déposée auprès de chacune des autorités de réglementation ayant reconnu l'OCRCVM, conformément à l'article 3 du protocole.

B. EFFICACITÉ

La règle proposée devrait servir à établir de manière efficace les exigences minimales devant être respectées par les courtiers membres à l'égard de la fourniture de services de planification financière, compte tenu du fait qu'aucune règle n'existe actuellement en matière de planification financière.

C. PROCESSUS

La règle proposée a été mise au point par le personnel de l'OCRCVM, en concertation avec la Section des affaires juridiques et de la conformité, le comité sur l'éducation et les compétences et le sous-comité de la planification financière.

IV. SOURCES

Références :

- la Règle 39 pour les courtiers membres de l'OCRCVM (Mandant et mandataire)
<http://iiroc.knotia.ca/Knowledge/View/Document.cfm?Ktype=446&linkType=toc&dbID=201806342&tocID=479>
- la Règle 2900 pour les courtiers membres de l'OCRCVM (Compétences et formation)
<http://iiroc.knotia.ca/Knowledge/View/Document.cfm?Ktype=446&linkType=toc&dbID=201806342&tocID=814>
- l'avis sur la réglementation des membres 0239 de l'ACCOVAM (Relations mandant-mandataire et planification financière)
<http://iiroc.knotia.ca/Knowledge/View/Document.cfm?Ktype=446&linkType=toc&dbID=200706347&tocID=346>
- le *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (R.Q. c. D-9.2, r. 1.3)
<http://www.canlii.org/qc/legis/regl/d-9.2r.1.3/20080617/tout.html>
- la loi des États-Unis intitulée *Investment Advisers Act of 1940* (15 U.S.C. § 80b-1 à 15 U.S.C. § 80b-21)
<http://www4.law.cornell.edu/uscode/15/ch2D.html>
- le FSA Handbook de la Financial Services Authority du Royaume-Uni
<http://fsahandbook.info/FSA/html/handbook/>

V. EXIGENCE RELATIVE À LA PUBLICATION EN VUE DE L'OBTENTION DE COMMENTAIRES

L'OCRCVM compte publier les modifications proposées ci-jointes en vue de l'obtention de commentaires. Il juge que les modifications proposées sont dans l'intérêt public. Il invite les intéressés à lui faire part de leurs commentaires, par écrit, sur les modifications proposées. Une copie de chaque lettre de commentaires doit être transmise dans les 30 jours de la publication du présent avis, à l'attention de Brenda Hart, conseillère en politique, Politique réglementaire des membres, Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, 121 King Street West, bureau 1600, Toronto (Ontario) M5H 3T9, et une copie doit être envoyée à l'attention du chef du Service de la réglementation des marchés, Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, 20 Queen Street West, 19^e étage, C.P. 55, Toronto (Ontario) M5H 3S8.

Il est signalé aux personnes qui présentent des commentaires que leur lettre de commentaires sera affichée sur le site de l'OCRCVM (www.ocrcvm.ca, sous « Réglementation de l'OCRCVM », « Règles régissant les courtiers membres », puis « Propositions en matière de politiques réglementaires et lettres de remarques reçues »).

Les personnes qui ont des questions peuvent s'adresser à :

Brenda Hart

Conseillère en politique, Politique réglementaire des membres

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

416 865-3047

bhart@iiroc.ca

**ORGANISME CANADIEN DE RÉGLEMENTATION DU COMMERCE DES VALEURS MOBILIÈRES
RÈGLE RELATIVE À LA PLANIFICATION FINANCIÈRE PROPOSÉE**

RÉSOLUTION DU CONSEIL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM ») approuve par les présentes, en ce 16^e jour de juillet 2008, la publication pour commentaires des versions française et anglaise des modifications proposées décrites ci-dessous aux Règles et formulaires de l'OCRCVM.

1. Une nouvelle règle et une nouvelle note d'orientation relatives à la planification financière seront adoptées et se liront comme suit :

« RÈGLE XXXX

Exigences minimales s'appliquant à la fourniture de services de planification financière

1. Objectif et application

La présente règle établit les exigences professionnelles minimales s'appliquant à tous les courtiers membres et aux membres de leur personnel (y compris leurs représentants) qui offrent ou fournissent des services de planification financière. L'offre de services de planification financière peut notamment se faire sous forme de référence à de tels services dans des documents ou des activités de promotion et de l'utilisation de titres tels que « planificateur financier ». Les services de planification financière ne doivent être offerts et fournis que par l'entremise du courtier membre et non en tant qu'activité commerciale externe.

2. Définition de la planification financière

La planification financière est un processus global qui consiste à déterminer la façon dont les clients peuvent atteindre leurs objectifs en gérant leurs ressources financières. Elle peut comprendre la totalité ou une partie des éléments suivants : établissement d'un budget et planification; placements; fiscalité; frais d'études, gestion des risques; retraite; et planification successorale. La planification financière peut être ponctuelle ou continue.

La planification qui a principalement pour but la présentation de recommandations de placements, même si elle prend en considération l'un ou l'autre des éléments susmentionnés, n'est pas considérée comme une planification financière.

Si un client existant ou potentiel qui a déjà retenu les services de planification financière d'une autre personne communique avec un courtier membre pour le volet placement de son plan financier, le courtier membre n'est pas réputé agir en tant que planificateur financier et n'est pas visé par la présente règle. Toutefois, lorsqu'il présente des recommandations de placements à ce client, le courtier membre a les mêmes obligations quant au caractère approprié des placements que pour tous ses autres clients et ne peut se fonder uniquement sur le plan ou l'autre planificateur pour satisfaire à ces obligations.

3. Compétences requises

- a) En l'absence d'autres règles ou exigences concernant les compétences en planification financière, les courtiers membres doivent voir à ce que tous les membres de leur personnel qui fournissent des services de planification financière aux clients aient les compétences requises. Ils doivent pour ce faire tenir compte des compétences, des agréments et de l'expérience de leur personnel.
- b) Seul le personnel compétent d'un courtier membre doit fournir des services de planification financière aux clients.

4. Exigences de supervision

Les exigences minimales énoncées dans les règles s'appliquent à la planification financière.

- a) Le courtier membre doit mettre au point des politiques et des procédures écrites à l'égard de la supervision des membres de son personnel, qu'il s'agisse d'employés ou de représentants, qui se présentent comme des personnes fournissant ou qui fournissent des services de planification financière à ses clients. Les politiques et procédures doivent être adaptées à la taille, à la structure et aux activités commerciales du membre. Il n'est pas nécessaire que tous les plans financiers soient examinés ou préalablement approuvés.
- b) Le courtier membre doit approuver tous les logiciels qu'utilise son personnel pour fournir des services de planification financière aux clients.

NOTE D'ORIENTATION XXXX

Exigences minimales s'appliquant à la fourniture de services de planification financière

Le courtier membre qui fournit des services de planification financière devrait employer, s'il y a lieu, les meilleures pratiques décrites ci-après.

1. Politiques et procédures écrites

- a) Pour mettre au point ses politiques et procédures, le courtier membre peut puiser dans les normes des organismes de planification financière, par exemple les suivantes :
 - i) les Normes de pratique en planification financière CFP, établies par le Conseil relatif aux standards des planificateurs financiers (voir, sur le site Web www.cfp-ca.org, l'onglet « CFP Professionals », puis « CFP Standards, Requirements and Policies »)
 - ii) les Principes et pratiques relatifs à la vente de produits et services dans le secteur financier, préparés par le Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier et la Commission des services financiers de l'Ontario (voir, sur le site Web www.jointforum.ca, l'onglet « Publications »)
 - iii) le « Best Practices Manual for Financial Advisors » publié par Advocis, la Financial Advisors Association of Canada (voir, sur le site Web www.advocis.ca, l'onglet « Programs and Services », puis « Best Practices »)
- b) Le courtier membre devrait intégrer à ses politiques et procédures des exigences et des formulaires servant à documenter les étapes suivantes du processus de planification financière :
 - i) l'établissement des modalités du mandat de planification financière;
 - ii) l'obtention de renseignements sur le client et d'autres renseignements pertinents;
 - iii) la précision des objectifs et priorités du client;
 - iv) l'élaboration d'un plan financier adapté au client et fondé sur les renseignements donnés et les objectifs et priorités indiqués par le client;
 - v) l'établissement et l'évaluation de stratégies convenant à l'atteinte des objectifs du client en fonction de ses objectifs et priorités;
 - vi) la mise au point et la présentation des recommandations faisant partie du plan financier écrit résultant du processus.

2. Compétences requises

Compétences initiales requises :

- a) La satisfaction des exigences suivantes, même si un courtier membre est en droit d'établir des exigences plus rigoureuses que celles-ci, telles qu'elles peuvent être mises à jour ou remplacées de temps à autre par les organismes ou associations éducationnels ou professionnels pertinents, peut servir à attester la possession des compétences requises :

- i) réussir le *Cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada* et le *Cours sur la planification financière* de CSI;
- ou
- ii) détenir un titre professionnel reconnu en planification financière, dont l'un des suivants :
 - le titre de **Certified Financial Planner^{MD} (CFP^{MD})**, décerné par le Conseil relatif aux standards des planificateurs financiers
 - le titre de **planificateur financier personnel (PFP^{MD})** décerné par l'Institut des banquiers canadiens
 - le titre de **planificateur financier (Pl. Fin.)** décerné par l'Institut québécois de planification financière (IQPF)
 - le titre de **planificateur financier certifié (PFC)** décerné par l'Institute of Advanced Financial Planners.
- b) L'obtention de l'un des titres professionnels suivants, avec des études ou de l'expérience supplémentaires, peut servir à attester la possession des compétences requises :
 - le titre de **Chartered Financial Consultant (CFC)**, décerné par Advocis, la Financial Advisors Association of Canada
 - le titre de **Chartered Life Underwriter (CLU)**, décerné par Advocis, la Financial Advisors Association of Canada
 - le titre de **Chartered Financial Analyst (CFA)**, décerné par le CFA Institute
 - le titre de **comptable général accrédité (CGA)**, décerné par l'Association des comptables généraux accrédités du Canada
 - le titre de **comptable en management accrédité (CMA)**, décerné par La Société des comptables en management du Canada
 - le titre de **comptable agréé (CA)**, décerné par l'Institut Canadien des Comptables agréés.

Compétences continues requises :

- c) Les membres du personnel des courtiers membres doivent prendre des mesures pour conserver leurs compétences :
 - i) ils doivent dans certains cas participer à des programmes de formation continue ou satisfaire à d'autres exigences pour conserver leurs titres professionnels, leur autorisation d'exercer ou leurs marques;
 - ii) ils doivent dans certains cas être membres d'une association de planification financière reconnue ou d'un autre organisme professionnel.

3. Exigences de supervision

- a) La supervision des activités de planification financière peut se faire au moyen de diverses méthodes, dont les vérifications ponctuelles. Le courtier membre peut déterminer en fonction du risque la nature et la fréquence des vérifications

des plans financiers qu'il doit effectuer, en prenant en considération des facteurs tels que les suivants :

- i) l'utilisation par le planificateur financier de logiciels de planification financière approuvés qui limitent la possibilité de modifier les résultats produits;
 - ii) l'expérience du planificateur financier;
 - iii) l'étendue des recommandations formulées dans les plans dressés;
 - iv) les conflits d'intérêts potentiels pouvant être créés, notamment, par un rajustement de la rémunération du planificateur financier pour un produit donné en fonction de la répartition des actifs ou des revenus qu'il recommande.
- b) Le courtier membre devrait traiter des questions suivantes dans ses politiques et procédures s'il y a lieu :
- i) l'utilisation de matériel de marketing, de documents de vente et d'autres modes de communication avec les clients faisant référence à la fourniture de services de planification financière;
 - ii) l'utilisation de désignations d'emploi approuvées en planification financière;
 - iii) l'utilisation de titres professionnels, d'autorisations d'exercer ou de marques reconnus en planification financière (ou d'autres titres professionnels acceptables). »

7.3.2 Publication

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières - Approbation de l'ajout de la Règle 41 et des modifications au Formulaire 1

Vu la demande complétée le 25 juillet 2008 par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l' « OCRCVM ») afin de soumettre pour approbation à l'Autorité des marchés financiers (l' « Autorité ») l'ajout de la Règle 41 et des modifications au Formulaire 1;

Vu l'adoption des modifications par le conseil d'administration de l'OCRCVM le 21 mai 2008;

Vu l'article 74 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, L.R.Q., c-A-33.2 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

En conséquence, l'Autorité approuve l'ajout de la Règle 41 et les modifications au Formulaire 1. L'ajout de la Règle 41 vise à codifier les obligations de l'OCRCVM et de ses membres à l'endroit du Fonds canadien de protection des épargnants (le « FCPE ») alors que les modifications au Formulaire 1 visent à refléter les changements au rôle du FCPE.

Fait à Montréal, le 31 juillet 2008.

Pierre Bernier
Vice-président exécutif

Décision n° 2008-OAR-0027

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.